



## TABLE DE MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>2</b>	<b>Population et évolution démographique</b> .....	<b>6</b>
2.1	Niveau de la population .....	6
2.2	Prévisions démographiques .....	9
2.3	Ménages .....	10
<b>3</b>	<b>Structure économique et emploi</b> .....	<b>11</b>
3.1	Économie .....	11
3.1.1	Valeur ajoutée .....	11
3.1.2	Coûts salariaux et revenus .....	12
3.2	Marché du travail .....	13
3.2.1	Offre d'emploi .....	13
3.2.2	Demande de travail .....	17
3.2.3	Mobilité de la main-d'œuvre.....	25
3.3	Économie sociale .....	27
3.4	Structures de développement économique.....	28
<b>4</b>	<b>Le tourisme</b> .....	<b>30</b>
4.1	Evolution des chiffres clés du tourisme.....	31
4.2	Agence du tourisme des Cantons de l'Est .....	33
4.3	Modernisation de l'infrastructure touristique .....	33
<b>5</b>	<b>Mobilité</b> .....	<b>34</b>
5.1	Accès aux transports .....	34
5.2	Transports publics locaux (TPL) .....	36
5.3	Trafic cycliste .....	37
5.4	Circulation des véhicules .....	38
5.5	Acteurs sur le terrain .....	40
<b>6</b>	<b>Numérisation</b> .....	<b>40</b>
6.1	Déploiement de la fibre optique .....	40
<b>7</b>	<b>Nature et environnement</b> .....	<b>42</b>
7.1	Description de l'espace naturel .....	42
7.2	Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel et contrats de rivière .....	43
7.3	Patrimoine naturel .....	44
7.3.1	Protection des sites .....	44

7.3.2	Maillage écologique .....	47
7.4	Projet Parc national des Hautes Fagnes .....	48
7.5	Ressources en eau et gestion des eaux usées .....	49
<b>8</b>	<b>Agriculture</b> .....	<b>50</b>
8.1	Les produits régionaux .....	51
<b>9</b>	<b>Sylviculture</b> .....	<b>52</b>
9.1	Secteur de la filière du bois .....	54
9.2	Initiative de promotion du secteur .....	55
<b>10</b>	<b>Climat et énergie</b> .....	<b>55</b>
10.1	Energies renouvelables .....	59
<b>11</b>	<b>Planification, construction et habitat</b> .....	<b>63</b>
11.1	Nouvelles compétences .....	63
11.2	Plan sectoriel .....	63
11.3	Structure de l'habitat.....	64
11.4	Surface habitable.....	66
11.5	Parc de bâtiments et de logements .....	67
11.6	Permis de construire .....	69
11.7	Ventes immobilières.....	71
11.8	Prêt hypothécaire.....	72
11.9	Taux de logements en propriété .....	73
11.10	Prix de location .....	73
11.11	Logement social.....	74
<b>12</b>	<b>Culture, sport, jeunesse et médias</b> .....	<b>75</b>
12.1	Culture et sport .....	75
12.1.1	Infrastructure culturelle et sportive.....	75
12.1.2	Promotion de la culture.....	76
12.1.3	Patrimoine culturel.....	77
12.1.4	Folklore.....	78
12.1.5	Sport .....	78
12.2	Encadrement des jeunes .....	79
12.3	Médias.....	80
12.3.1	Journaux .....	80
12.3.2	Radio et télévision .....	81
12.3.3	Magazines en ligne .....	82

12.3.4	Medienzentrum et réseau de bibliothèques.....	82
12.3.5	Cinéma.....	82
12.3.6	Édition et librairie .....	82
<b>13</b>	<b>Enseignement et formation.....</b>	<b>83</b>
13.1	Principes fondamentaux de l'enseignement.....	83
13.1.1	Réseaux scolaires.....	83
13.1.2	Écoles et nombre d'élèves.....	83
13.1.3	Kaleido Cantons de l'Est .....	85
13.2	Principes de base de la formation des PME .....	85
13.3	Recherche et enseignement.....	86
<b>14</b>	<b>Social .....</b>	<b>87</b>
14.1	Etablissements.....	87
14.1.1	Centres publics d'aide sociale .....	87
14.1.2	Centres d'aide et d'accueil .....	87
14.1.3	Institutions et projets sociaux .....	87
14.2	Pauvreté .....	88
14.2.1	Bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale assimilée.....	88
14.2.2	Remboursement accru de la caisse de maladie .....	89
14.2.3	Prêts aux particuliers.....	89
14.3	Intégration.....	89
<b>15</b>	<b>Famille.....</b>	<b>90</b>
15.1	Garde d'enfants.....	90
15.1.1	Services de garde d'enfants.....	90
15.1.2	L'accueil des enfants en chiffres.....	91
<b>16</b>	<b>Santé.....</b>	<b>92</b>
16.1	Promotion de la santé et prévention .....	92
16.1.1	Fournisseur de soins de santé .....	93
<b>17</b>	<b>Accompagnement des personnes âgées.....</b>	<b>94</b>
17.1	Service d'urgence à domicile .....	95
17.2	Offres de soutien à domicile .....	95
17.3	Structures résidentielles.....	96
17.4	Projets pilotes.....	96
17.5	Soins palliatifs.....	96
17.6	Aide à l'assistance aux personnes âgées .....	97

18      **Répertoire des sources** ..... 98

## 1 Introduction

Le territoire du GAL 100 villages - 1 Avenir comprend les cinq communes situées à l'extrême est de la Belgique et au sud de la Communauté germanophone : Amblève, Bullange, Burg-Reuland, Butgenbach et St. Vith. Ces cinq communes forment le canton de St. Vith, qui sera donc l'espace de référence dans les analyses.

## 2 Population et évolution démographique

### 2.1 Niveau de la population

Les communes du canton de Saint Vith font partie des 65 communes belges les moins peuplées. Les communes d'Amblève, de Bullange et de Burg-Reuland comptent même parmi les 30 communes les moins peuplées de Belgique. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le sud de la Communauté germanophone comptait 30.557 habitants. 0,8 % de la population de la Région wallonne habite donc sur le territoire du sud de la Communauté germanophone. Avec une densité de population de 48,46 personnes par km<sup>2</sup>, le sud de la Communauté germanophone est nettement moins peuplé que le canton d'Eupen (222,90 personnes par km<sup>2</sup>), la Communauté germanophone (92,90 personnes par km<sup>2</sup>), le canton de Malmedy (102,41 personnes par km<sup>2</sup>), la Wallonie (216,70 personnes par km<sup>2</sup>) et la Belgique (377,46 personnes par km<sup>2</sup>).

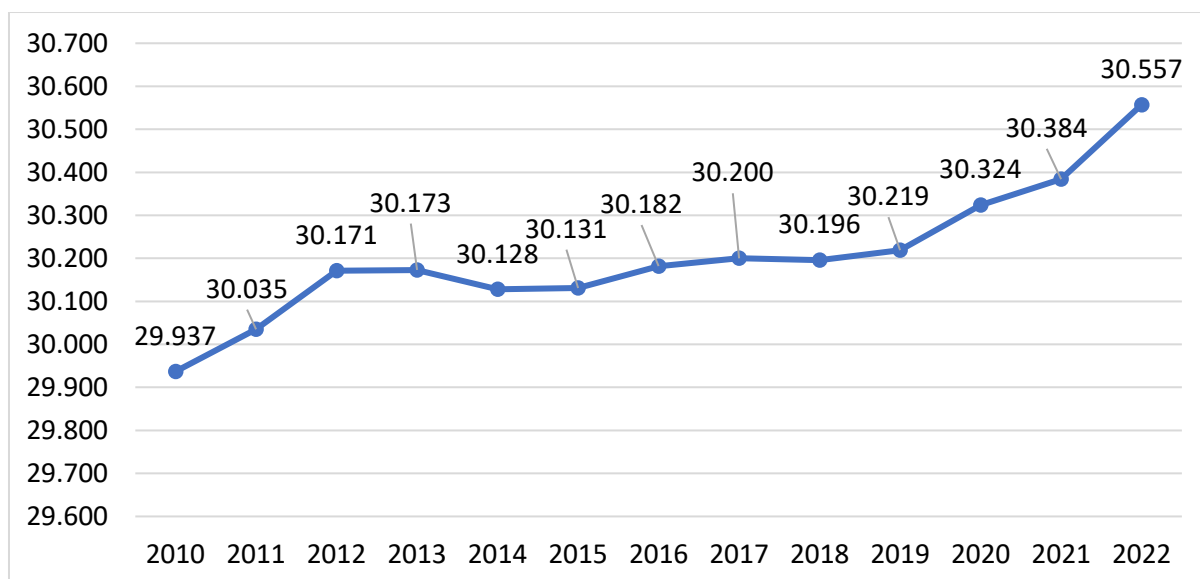
#### Population par commune (01.01.2022)

	Superficie (km <sup>2</sup> )	Habitants	Hommes	Femmes	Densité de population (habitants par km <sup>2</sup> )
Amblève	125,88	5 569	2 851	2 718	44,24
Bullange	150,67	5 475	2 821	2 654	36,34
Butgenbach	97,04	5 607	2 832	2 775	57,78
Burg-Reuland	109,84	3 940	2 011	1 929	35,87
St. Vith	147,15	9 966	4 979	4 987	67,73
Canton de St. Vith	630,59	30 557	<b>15 494</b>	<b>15 063</b>	48,46

Source : Statbel

Depuis 2010, la population du sud de la Communauté germanophone a augmenté de 2,1 %. Le graphique ci-dessous montre l'évolution de ces dernières années. En comparaison avec les régions de référence, la croissance démographique a été plus faible : dans le canton d'Eupen, la population a augmenté de 6,1 % sur la même période, dans le canton de Malmedy de 5,6 %, dans la Communauté germanophone de 4,5 %, dans la Région wallonne de 4,7 % et en Belgique de 6,9 %.

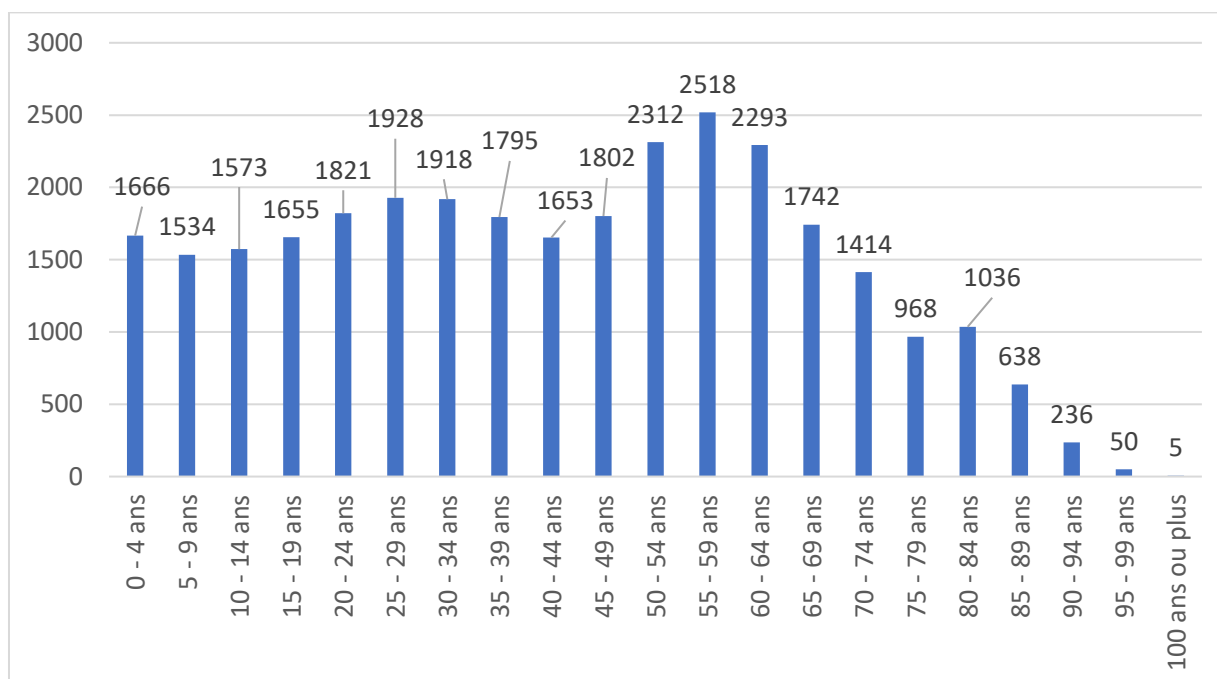
## Evolution de la population du canton de St. Vith



Source : Statbel

Si l'on répartit la population du canton de St. Vith en groupes d'âge, on obtient le tableau suivant :

### Population du canton de St. Vith par groupe d'âge (2022)



Source : Statbel

Il apparaît clairement que les tranches d'âge les plus denses se situent entre 50 et 64 ans. Cela signifie également que la population en âge de travailler (15-64 ans) va nettement diminuer dans les années à venir. C'est ce qu'illustrent les prévisions démographiques présentées plus loin dans ce chapitre. En 2022, la part des 65 ans et plus dans le canton de Saint Vith est de 19,9 %, la part de la population en âge de travailler de 64,5 % et la part des enfants jusqu'à 14 ans de 15,6 %. Le tableau suivant compare

les proportions de ces groupes d'âge avec les zones de comparaison. On remarque que le sud de la Communauté germanophone présente une proportion relativement faible d'enfants de moins de 14 ans. En outre, il convient de noter que la part des 15-64 ans est la plus élevée par rapport aux autres régions.

### Population par groupes d'âge : Comparaison par proportion (01.01.2022)

	0 - 14 ans	15 - 64 ans	65 ans ou plus
Canton d'Eupen	16,5 %	63,2 %	20,3 %
Canton de St. Vith	15,6 %	64,5 %	19,9 %
Communauté germanophone	16,2 %	63,7 %	20,1 %
Canton de Malmedy	15,6 %	63,7 %	20,6 %
Région wallonne	16,8 %	64,0 %	19,3 %
Belgique	16,6 %	63,8 %	19,6 %

Source : Statbel

La commune de Burg-Reuland arrive en tête avec 65,0 % de la population en âge de travailler. La plus grande proportion d'enfants (16,4 %) se trouve à Amblève. La commune avec la plus grande proportion de personnes âgées est Bullange avec 21,7 %. Les pourcentages les plus faibles de personnes en âge de travailler se trouvent à Bullange avec 63,5 %, à Butgenbach avec 14,4 % d'enfants et de seniors à Amblève avec 18,7 %.

Dans le canton de Saint Vith, l'âge moyen était de 43,0 ans en 2021. En 2010, l'âge moyen était encore de 41,0 ans. Cela illustre une fois de plus le vieillissement de la population.

28.058 Belges vivent dans le canton de Saint Vith. Cela correspond à 91,8 % de la population. Le canton d'Eupen compte 70,3 % de Belges et la Communauté germanophone 78,6 %. Il existe donc une différence considérable entre le nord et le sud de la Communauté germanophone. La Région wallonne et la Belgique comptent également proportionnellement moins de Belges, avec respectivement 89,4 % et 87,2 %. Seul le canton de Malmedy compte une proportion plus élevée de Belges (95,3 %). Le tableau ci-dessous montre clairement que l'Eifel s'est internationalisée au cours des dernières années.

### Population du canton de St. Vith par nationalité

	Belgique	UE (sans la Belgique)	Non-UE
2010	27 905	1 750	282
2011	27 992	1 768	275
2012	28 016	1 845	310
2013	28 057	1 836	280
2014	28 032	1 812	284
2015	27 956	1 879	296
2016	27 876	1 927	379



2017	27 864	1 925	411
2018	27 883	1 918	395
2019	27 883	1 917	419
2020	27 883	1 986	455
2021	27 924	1.979	481
2022	28 058	2.015	484

Source : Statbel

Il y a donc 2 499 étrangers dans le canton de Saint Vith. La plupart des étrangers sont des Allemands (966). Il est en outre frappant de constater que 251 des 484 étrangers non communautaires habitent à Saint Vith. Le tableau suivant montre les nationalités les plus représentées dans le canton de St. Vith.

#### Population par nationalité au 01.01.2022 (Top 5)

Belgique	28 058
Allemagne	966
Pays-Bas	240
Pologne	202
Luxembourg	181

Source : Statbel

## 2.2 Prévisions démographiques

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 30 557 personnes vivaient dans le canton de Saint Vith. D'ici 2025, ce nombre devrait baisser à 30.196 et d'ici 2035 à 29 653. En revanche, la population du nord de la Communauté germanophone et du canton de Malmedy devrait augmenter d'ici 2035, passant respectivement de 48 047 à 49 815 et de 20 271 à 21 110 personnes. Les prévisions démographiques ont été actualisées pour la dernière fois en septembre 2021 et n'incluent donc pas les éventuelles conséquences de la guerre en Ukraine.

Aucune information détaillée concernant le sexe et l'âge n'est disponible pour les communes et les cantons. Seuls des chiffres pour trois catégories d'âge sont disponibles pour l'année 2035. Ces chiffres sont comparés à la situation au 1<sup>er</sup> janvier 2022 dans le tableau ci-dessous.

#### Prévisions démographiques du canton de St. Vith par groupe d'âge

	2022	2035
Les 0-19 ans	6 428	6 144
Les 20-64 ans	18 040	15 131
Personnes âgées de 65 ans et plus	6 089	8 378

Source : Statbel

Selon ce document, le nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans diminuera fortement d'ici 2035, passant de 18 040 à 15 131. En contrepartie, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus devrait passer de 6 089 à 8 379. Cela signifie également qu'à l'avenir, il y aura nettement moins de personnes en âge de travailler. Des évolutions similaires sont attendues pour toutes les zones de comparaison.

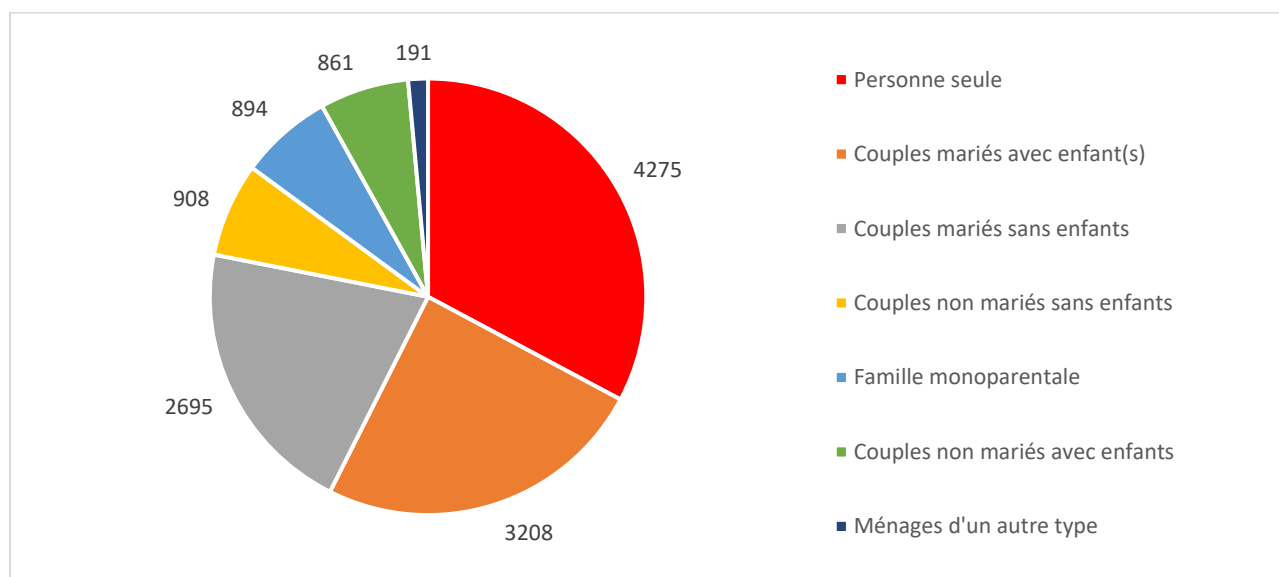
## 2.3 Ménages

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le nombre de ménages privés dans le canton de Saint Vith s'élevait à 13 032 contre 13 ménages collectifs (centres d'hébergement et de soins et autres).

Parmi les ménages privés, un tiers (32,8 %) est composé de personnes seules. Les couples mariés et non mariés sans enfant représentent ensemble 27,7 % des ménages, contre 31,2 % pour les couples avec enfant(s). Un pourcentage non négligeable des ménages sont des familles monoparentales. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, on comptait 894 familles de ce type, soit 6,9 % des ménages privés. Les cantons d'Eupen (37,0 %) et de Malmedy (37,1 %) ainsi que la Région wallonne (36,7 %) comptent proportionnellement plus de personnes seules. En revanche, le canton de Saint Vith compte davantage de couples avec enfant(s) (canton d'Eupen 26,4 %, canton de Malmedy 26,8 % et Région wallonne 27 %).

Depuis 2010, le nombre de ménages composés de couples non mariés a augmenté de 77,1 %, tandis que le nombre de couples mariés a diminué de 7,3 %. Le nombre de couples avec enfant(s) a diminué de 5,6 %, tandis que le nombre de couples sans enfant a augmenté de 17,9 % ; sur la même période, le nombre de ménages de personnes seules a augmenté de 24,8 %. Le nombre de familles monoparentales a diminué de 2,4 %.

### Nombre de ménages selon leur type dans le canton de St. Vith (2021)



Source : IWEPS

En ce qui concerne la répartition par commune, il est frappant de constater qu'Amblève compte relativement peu de personnes seules et beaucoup de couples avec enfant(s).

## Part des ménages privés selon leur type dans les communes de la Communauté germanophone (2021)

	Personne seule	Famille monoparentale	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)	Ménages d'un autre type
Amblève	28 %	6 %	28 %	35 %	2 %
Bullange	33 %	7 %	28 %	31 %	1 %
Butgenbach	33 %	7 %	28 %	30 %	1 %
Burg-Reuland	31 %	7 %	26 %	34 %	2 %
St. Vith	35 %	7 %	27 %	29 %	2 %

Source : IWEPS

## 3 Structure économique et emploi

### 3.1 Économie

En ce qui concerne les données économiques, aucune donnée n'est disponible pour le canton de St. Vith. Cependant, des chiffres sont disponibles pour la Communauté germanophone et sont décrits ci-dessous.

#### 3.1.1 Valeur ajoutée

La Communauté germanophone est un espace économique qui, sur la base de ses données économiques, obtient des résultats différenciés par rapport aux autres régions belges. Selon l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), la valeur ajoutée brute<sup>1</sup> de la Communauté germanophone s'élevait à 1 933 millions d'euros en 2019, ce qui correspond à 0,45% de l'économie belge.

Les secteurs économiques les plus importants de la Communauté germanophone sont l'industrie de production ainsi que le commerce et la réparation. L'agriculture et la sylviculture marquent certes fortement le paysage, mais n'ont pas une importance économique directe comparable. La valeur ajoutée brute du secteur tertiaire, avec 66,9 %, montre également son importance primordiale dans la Communauté germanophone. En revanche, les autres secteurs économiques sont en retrait.

#### Valeur ajoutée brute par secteur (2019)

	Millions d'euros	Proportion
Industries manufacturières	432,3	22,4%
Commerce et réparation	226,6	11,7%
Immobilier et logement	192,9	10,0%
Administration publique	162,5	8,4%
Éducation et enseignement	157,2	8,1%

<sup>1</sup> La valeur ajoutée résulte de la différence entre le chiffre d'affaires et l'achat de biens et de services.

Santé et services sociaux	143,9	7,4%
Construction	136,6	7,1%
Services professionnels et techniques	114,1	5,9%
Transport et entreposage	79,1	4,1%
Autres services économiques	53,4	2,8%
Finances et assurances	43,5	2,3%
Hôtellerie et restauration	41,8	2,2%
Énergie, eau, gestion des déchets	36,1	1,9%
Agriculture et sylviculture	34,2	1,8%
Autres services, budgets privés	34	1,8%
Information et communication	24,4	1,3%
Art, divertissement et loisirs	19,8	1,0%
Pierres et terres	0,7	0,0%

Source : Institut des Comptes nationaux

### 3.1.2 Coûts salariaux et revenus

Selon le Système européen des comptes, la rémunération des salariés comprend toutes les prestations en espèces ou en nature versées par un employeur à un salarié en contrepartie du travail effectué par ce dernier au cours d'une période de référence. Cela comprend les salaires et traitements bruts ainsi que les cotisations sociales des employeurs. Ici aussi, il faut tenir compte du fait que chaque salarié est compté comme une unité (même s'il n'est employé qu'à temps partiel) et que le pourcentage de salariés à temps partiel est plus élevé dans la Communauté germanophone que dans la moyenne nationale.

En 2019, la rémunération des travailleurs par salarié s'élevait en moyenne à environ 39 113 euros dans la Communauté germanophone, ce qui représente près de 82 % de la moyenne belge de 47 930 euros. Les salariés de la Communauté germanophone sont également inférieurs à la moyenne wallonne de 43 328 euros. Les frais de personnel ne dépassent la moyenne belge dans la Communauté germanophone que dans les secteurs de l'immobilier et des arts, spectacles et activités récréatives.

Le revenu net imposable dans la Communauté germanophone a nettement augmenté depuis 15 ans, également en comparaison avec d'autres régions belges. Avec 25 731 euros, il se place en deuxième position pour l'année fiscale 2019, derrière la Flandre (27 280 euros). Le revenu net imposable est la somme de tous les revenus nets de différentes catégories fiscales : revenus immobiliers, revenus et revenus du capital et des biens mobiliers, revenus professionnels et autres revenus. Les dépenses déductibles sont déduites de ce revenu. Les deux premières colonnes du tableau ci-dessous se rapportent à l'année fiscale 2019. La dernière colonne contient un indicateur des comptes nationaux. Le revenu disponible des ménages est le solde du revenu primaire (excédent d'exploitation/revenu mixte plus rémunération des salariés plus revenus de la propriété perçus moins revenus de la propriété versés) et de la redistribution des revenus sous forme de prestations en espèces. Ces opérations

comprennent les cotisations sociales payées, les prestations sociales monétaires reçues, les impôts sur le revenu et sur la fortune payés et les autres transferts courants.

## Revenu

	Revenu médian par déclaration d'impôt (2019)	Revenu moyen par habitant (2019)	Revenu disponible par habitant (2018)
Communauté germanophone	25 731 €	18 870 €	20 090 €
Région wallonne	23 942 €	17 949 €	19 368 €
Région flamande	27 280 €	20 501 €	22 575 €
Belgique	25 475 €	19 105 €	21 215 €

Source : Statbel et Banque Nationale de Belgique

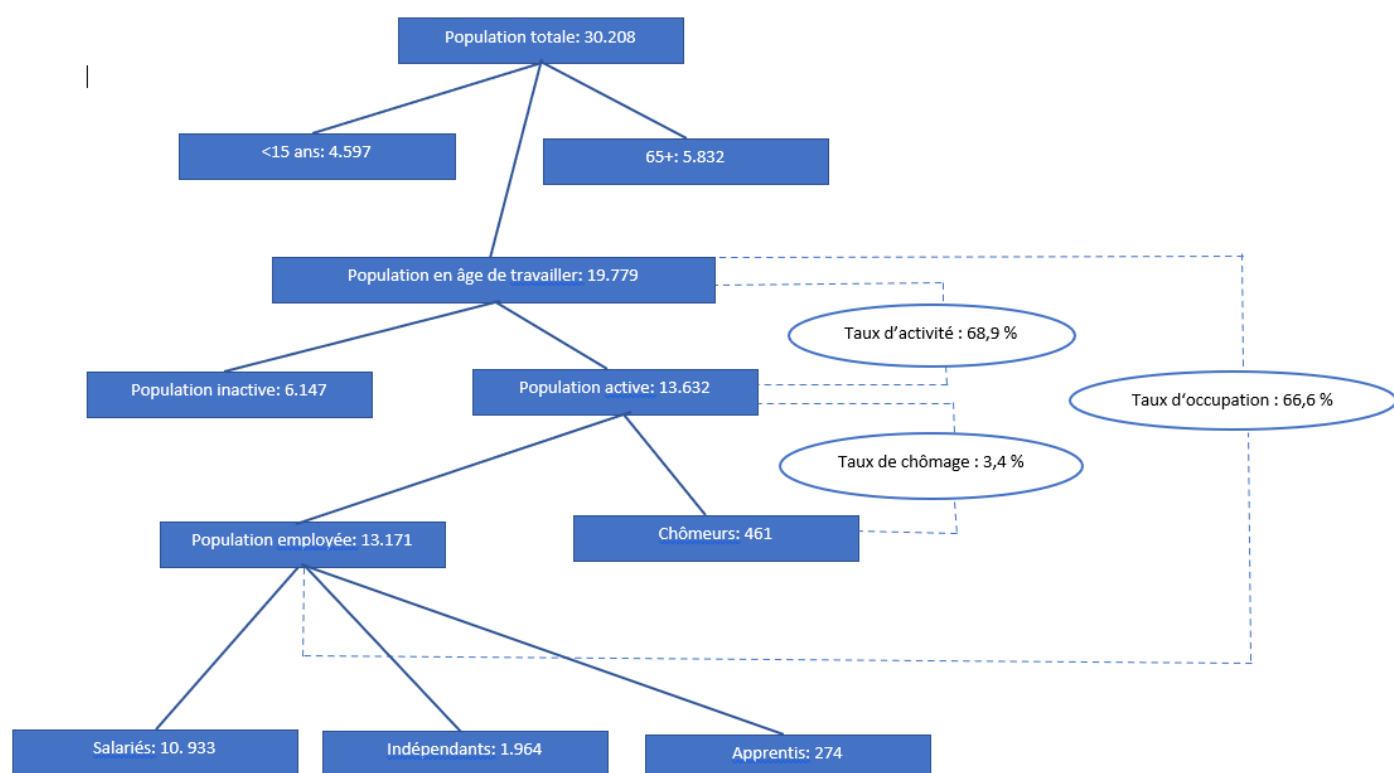
L'étude annuelle de l'OCDE sur l'imposition des revenus ("Taxing Wages 2022") a révélé que la charge moyenne des impôts et des cotisations sociales pour l'année 2021 en Belgique était de 52,6 % pour une personne célibataire sans enfant. C'est la valeur la plus élevée de tous les pays mesurés. En Allemagne, ce chiffre est de 48,1 %, en France de 47,0 % et au Luxembourg de 40,2 %. Pour un couple marié (avec un seul salaire) avec deux enfants, la Belgique est également en sixième position avec 37,3 %. La France se situe ici un peu plus haut (39,0 %), l'Allemagne (32,7 %) légèrement plus bas et le Luxembourg (19,7 %) nettement plus bas. Ces différences de charges entre les pays entraînent de nouveaux décalages dans l'attractivité des sites. C'est notamment le cas dans le canton de Saint Vith pour les endroits situés à proximité du Grand-Duché de Luxembourg, ce qui se reflète également dans les flux de navetteurs quotidiens vers le Luxembourg (voir chapitre 3.2.3.).

## 3.2 Marché du travail

### 3.2.1 Offre d'emploi

Le graphique du chapitre « *Offre d'emploi* » représente l'offre de main-d'œuvre : ce sont les habitants du canton de Saint Vith qui mettent leur force de travail à disposition sur le marché du travail. Les statistiques élaborées du côté de l'offre de travail mesurent le comportement et la situation des habitants par rapport au marché du travail. Sont-ils disponibles sur le marché du travail ? Ont-ils un emploi ? Ou sont-ils au chômage ?

## Aperçu de la structure des activités dans le canton de St. Vith (2018)

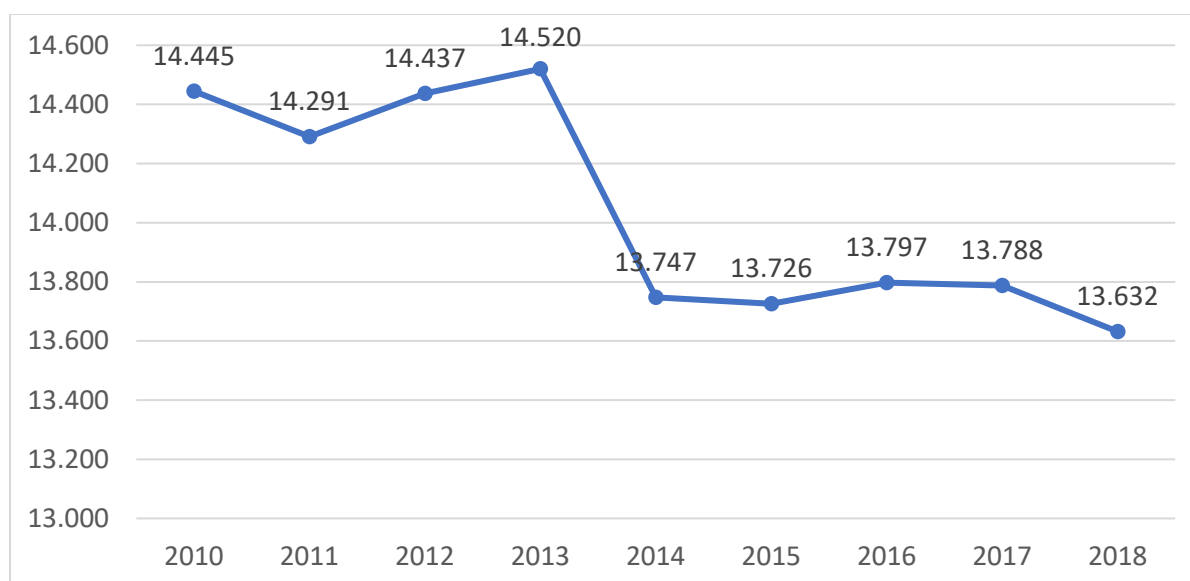


Source: Steunpunt Werk

### 3.2.1.1 Population active

La population active, c'est-à-dire le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans disponibles sur le marché du travail, a diminué dans le canton de St. Vith entre 2010 et 2018, passant de 14 445 à 13 632 (-5,6 %). En revanche, la population active du canton d'Eupen et du canton de Malmedy a augmenté respectivement de 5,1 % et de 12,5 % sur la même période. Une légère croissance (+1,7 %) a également été observée en Wallonie.

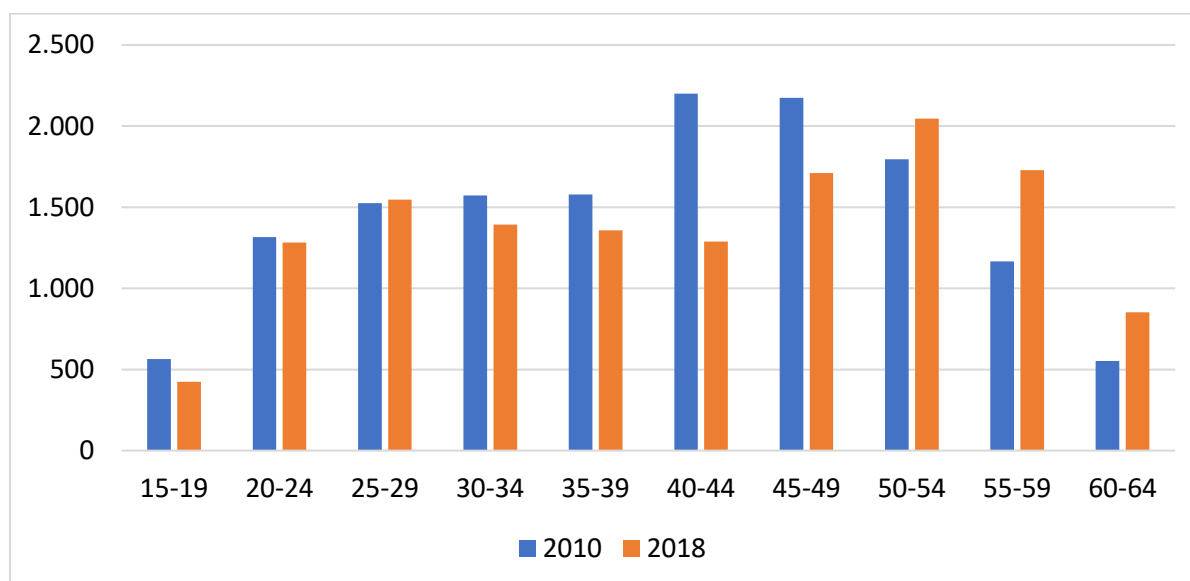
## Évolution de la population active depuis 2010



Source : Steunpunt Werk

Dans un avenir proche, on prévoit une diminution de la population en âge de travailler (voir chapitre 2.1.), ce qui concerne donc aussi la population active. Cette évolution se laisse deviner en regardant la population active par groupe d'âge :

## Population active : comparaison entre 2010 et 2018



Source : Steunpunt Werk

Alors qu'en 2010 encore, les groupes d'âge les plus représentés étaient les 40-44 ans et les 45-49 ans, en 2018, ce sont les 50-54 ans et les 55-59 ans. Il y a donc eu un décalage logique de dix ans. Ces deux groupes d'âge ne seront plus disponibles sur le marché du travail au cours de la période allant jusqu'en 2040 et ne pourront pas être remplacés dans la même mesure par des groupes d'âge plus jeunes. Le

potentiel de main-d'œuvre dans la Communauté germanophone va donc diminuer à l'avenir. Le potentiel de main-d'œuvre est décrit plus en détail au chapitre 3.2.2.5.

Le facteur déterminant pour le recul de la population active (actifs et chômeurs) est aussi bien un recul des actifs que des chômeurs. Alors que le nombre de chômeurs dans le canton de St. Vith a diminué de 206 personnes entre 2010 et 2018, le nombre d'actifs a baissé de 1.168 personnes entre 15 et 64 ans, passant de 13.778 à 13.171 (-607). Avec une baisse de 1.089, seuls les hommes ont contribué à ce recul. Chez les femmes, on a enregistré une augmentation de 482 personnes actives.

L'augmentation de la participation des femmes au marché du travail s'est faite principalement par le biais du travail à temps partiel (2010 : 3 040, 2018: 3 792), avec un recul simultané de l'emploi à temps plein (2010 : 1 550, 2018: 1 386). Chez les hommes également, l'emploi à temps plein a diminué (2010 : 5 760, 2018 : 4 834) et l'emploi à temps partiel a augmenté (2010: 678, 2018: 808).

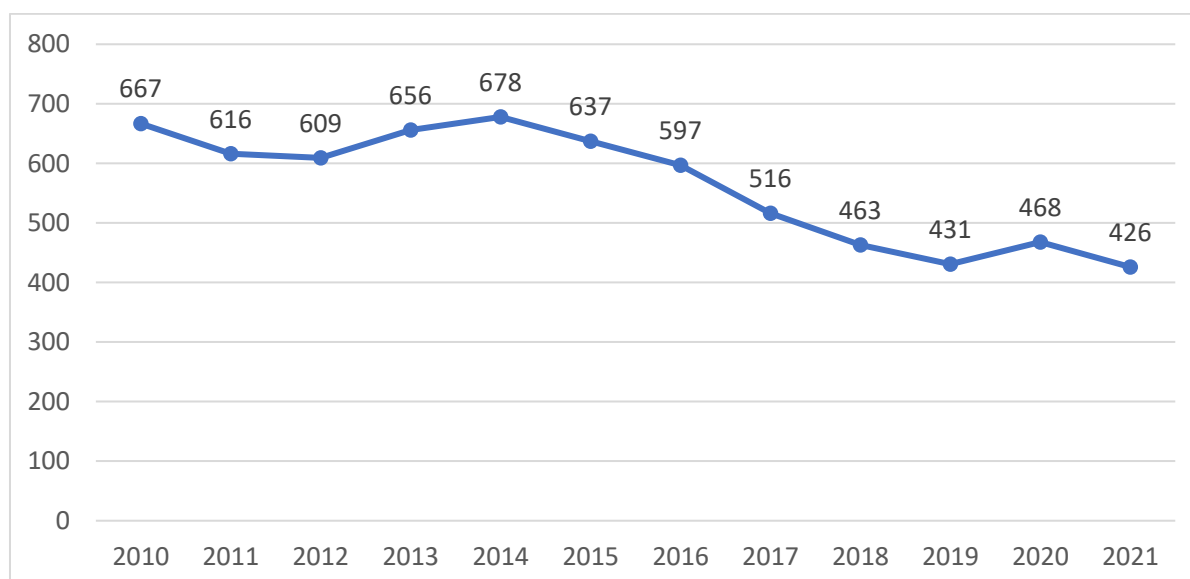
Il est donc possible que le nombre total de travailleurs (salariés + indépendants) ait augmenté, mais pas le nombre d'équivalents temps plein. Aucun chiffre n'est toutefois disponible à ce sujet.

### 3.2.1.2 Chômage

Si l'offre de travail est supérieure à la demande, il y a chômage : les personnes qui sont prêtes à travailler ne trouvent pas d'emploi. Toutefois, si tous les postes ne peuvent pas être occupés, il y a un excédent de la demande et ce que l'on appelle la pénurie de main-d'œuvre qualifiée (voir chapitre 3.2.2.5.).

Dans le canton de Saint Vith, 426 chômeurs complets étaient inscrits en moyenne annuelle en 2021. Il s'agit de personnes sans emploi, directement disponibles sur le marché du travail et qui recherchent activement un emploi. Cela correspond à un taux de chômage de 3,1 %. Il est inférieur à la moyenne du canton d'Eupen (9,1 %), du canton de Malmedy (7,8 %) et de la Wallonie (13,1 %) et même au taux de chômage très bas de la Flandre (6,4 %). Le taux de chômage a baissé de 1,5 point de pourcentage depuis 2010.

#### Évolution du nombre de chômeurs depuis 2010



Source : Office de l'emploi de la Communauté germanophone



En 2021, le taux de chômage des femmes (3,4 %) était légèrement supérieur à celui des hommes (2,9 %). L'écart entre les hommes et les femmes s'est considérablement réduit au cours des dernières années. En 2010, le taux de chômage des femmes était de 6,2 % et celui des hommes de 3,5 %.

La ventilation des chômeurs par tranche d'âge montre que la majorité des demandeurs d'emploi se trouve dans la tranche d'âge des plus de 50 ans, mais que le taux de chômage a diminué depuis 2010, passant de 4,9 % à 3,4 %. Le taux de chômage des jeunes a baissé de 4,9 points de pourcentage depuis 2015 pour atteindre 3,9 %. Il est donc nettement inférieur à celui du canton d'Eupen (13,2 %), du canton de Malmedy (14,9 %) et de la Wallonie (27,6 %).

Le nombre de chômeurs par qualification n'est comparable qu'à partir de 2014. Auparavant, davantage de chômeurs titulaires d'un diplôme étranger étaient classés dans la catégorie "Autres/Étranger". Mais depuis 2014, l'agence pour l'emploi classe les diplômes étrangers supplémentaires dans une catégorie correspondante.

La part des chômeurs peu qualifiés, c'est-à-dire des personnes ayant tout au plus un certificat d'études primaires ou un certificat d'études secondaires ou le niveau inférieur de l'enseignement secondaire, s'élève à 46,9 % dans le canton de Saint Vith en 2021. Alors que la proportion de chômeurs ayant un niveau d'enseignement secondaire supérieur est de 28,2 %, elle est de 14,0 % pour les chômeurs ayant un niveau d'enseignement supérieur ou universitaire. La proportion de chômeurs titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle est de 6,6 %.

41,9 % des chômeurs sont au chômage depuis plus d'un an, 42,1 % sont des chômeurs de courte durée (moins de 6 mois). Il faut toutefois noter que les chômeurs qui participent à une mesure (formation professionnelle continue, projets d'intégration, etc.) ou qui travaillent pendant au moins trois mois et qui sont ensuite à nouveau au chômage sont considérés comme de "nouveaux" chômeurs dans les statistiques. L'agence pour l'emploi s'en tient ici à la définition d'Eurostat. Si l'on ne faisait pas recommencer la durée du chômage après la mesure, le nombre de chômeurs de longue durée serait plus élevé.

### 3.2.2 Demande de travail

Le chapitre « *Demande de travail* » concerne la demande de main-d'œuvre des entreprises, administrations, etc. établies dans le canton de Saint Vith. La demande de travail se compose de la demande de travail réalisée (personnes actives, c'est-à-dire salariés et indépendants) et de la demande de travail non réalisée (postes vacants).

#### 3.2.2.1 Structure de la taille des entreprises

Le canton de Saint Vith se caractérise par une structure de petites et moyennes entreprises (PME). Seuls 14,1 % des salariés travaillent dans des entreprises de 100 personnes ou plus.

#### Salariés par taille d'entreprise (30.06.2020)

	< 10 travailleurs	10-99 travailleurs	> 100 travailleurs
Canton de St. Vith	28,2%	57,6%	14,1%
Canton d'Eupen	19,8%	45,2%	35,1%
Canton de Malmedy	25,5%	57,1%	17,5%
Région wallonne	17,7%	42,5%	39,8%

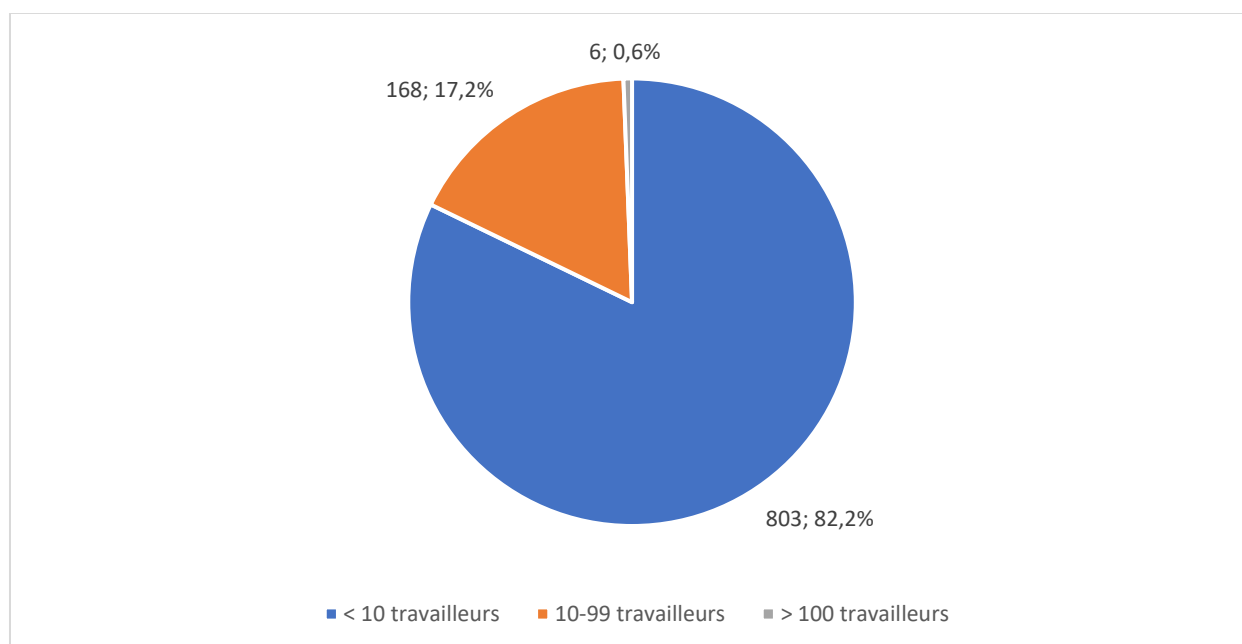
Source : ONSS

La comparaison avec le canton d'Eupen et la Wallonie montre que l'emploi salarié dans le canton de St. Vith est davantage concentré dans les micro-entreprises de moins de dix salariés et dans les entreprises de moins de 100 salariés. La structure est similaire à celle du canton de Malmédy.

Dans le canton de Saint Vith, la plupart des employeurs du secteur privé se trouvent dans le commerce et la réparation, la construction, l'industrie manufacturière, en particulier l'industrie alimentaire et la métallurgie, et l'hôtellerie et la restauration.

La structure des PME décrite ci-dessus est confirmée par l'analyse des chiffres des employeurs. Seuls 0,6 % des employeurs du canton de Saint Vith emploient plus de 100 personnes. 67 % des employeurs occupent moins de cinq salariés et 82 % moins de dix salariés.

### Employeurs par taille d'entreprise (30.06.2020)



Source : ONSS

#### 3.2.2.2 Emploi salarié

Au 30 juin 2020, le canton de Saint Vith comptait, selon les données de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS), 7.983 travailleurs assujettis à l'assurance sociale obligatoire, dont 4.101 (51 %) travaillaient à Saint Vith.

Entre 2010 et 2020, l'emploi salarié a augmenté de 348 personnes (+4,6 %). Sur la même période, on observe une croissance plus faible dans le canton d'Eupen (+0,9 %) et même un recul dans le canton de Malmédy (-3,8 %). En Région wallonne (+4,9 %), on observe une augmentation similaire.

En 2020, 49,7 % des salariés du canton de Saint Vith étaient des femmes. Le canton de St. Vith se situait ainsi légèrement au-dessus du niveau du canton d'Eupen (49,0 %) et du canton de Malmédy (47,8 %) et en dessous du niveau de la Wallonie (50,6 %). D'année en année, l'écart entre le nombre de travailleurs et de travailleuses s'amenuise. En 2020, le canton de Saint Vith ne compte plus que 53 travailleuses de moins que de travailleurs, alors que l'écart était encore de 857 en 2010. Dans certains secteurs, les femmes sont toutefois surreprésentées. C'est notamment le cas dans le secteur de la

santé et de l'action sociale (85%), de l'enseignement (80%) et de l'hôtellerie-restauration (78%). Dans le secteur secondaire, en revanche, les femmes ne représentent que 17 % des travailleurs.

Si l'on distingue l'emploi salarié entre le secteur privé et le secteur public, on constate que l'augmentation du nombre de travailleurs entre 2010 et 2020 a lieu principalement dans le secteur privé. Celui-ci est passé de 5.202 à 5.704 travailleurs au cours de cette période. Le nombre de travailleurs dans le secteur public a même diminué : de 2 433 à 2 279. 28,5 % des travailleurs exercent donc dans le secteur public. Ils sont plus nombreux en Région wallonne et dans le canton de Malmedy (respectivement 32,6 % et 30,3 %) et moins nombreux dans le canton d'Eupen (26,5 %).

Il est également intéressant d'observer qu'entre 2010 et 2020, le nombre de fonctionnaires dans le canton de Saint Vith est passé de 1 334 à 902 (-32,4 %). Dans le canton d'Eupen (-5,2 %), le canton de Malmedy (-2,5 %) et en Wallonie (-9,5 %), ce nombre a également diminué, mais de manière nettement moins importante. Le nombre d'ouvriers a légèrement augmenté dans le canton de Saint Vith : en 2010, ils étaient encore 3 715, en 2020, 3 838 (+3,3 %). Cela ne correspond pas à la tendance des régions de comparaison, pour lesquelles des baisses ont été observées. L'augmentation globale de l'emploi salarié est toutefois principalement due aux employés. On constate ici une augmentation de 2.586 à 3.243 (+25,4 %).

L'évolution par secteur d'activité est la suivante :

#### Salariés par secteur d'activité

Secteur	Secteur économique	2010	2020
Secteur primaire	Agriculture, sylviculture et pêche	82	120
	Industries extractives		
Secteur secondaire	Industrie manufacturière	1 472	1.650
	Approvisionnement en énergie	10	28
	Approvisionnement en eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	20	43
	Construction	778	751
Secteur tertiaire	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	1 166	1.134
	Transport et entreposage	189	158
	Hôtellerie et restauration	320	330
	Information et communication	42	48
	Fourniture de services financiers et d'assurance	143	127
	Immobilier et logement	9	18
	Professions libérales, scientifiques et techniques	140	152
	Apport d'autres activités économiques	140	234
	Administration publique, défense ; sécurité sociale	1 131	856
	Éducation et enseignement	841	909
	Santé et services sociaux	843	1.102
	Art, divertissement et loisirs	125	158
	Apport de services divers	179	156
	Ménages privés avec personnel de maison	5	9

Source : ONSS

L'industrie manufacturière reste le secteur le plus important en termes d'emploi salarié. Le nombre de travailleurs a augmenté depuis 2010 (+178). La dynamique du secteur tertiaire (services) est également frappante : alors que le secteur de l'administration publique a diminué (-275), les secteurs de la santé et de l'action sociale (+259), des autres activités économiques (+94) et de l'enseignement (+68) ont connu une croissance. Au total, le secteur tertiaire a augmenté de 118 travailleurs.

### 3.2.2.3 *Emploi indépendant*

Au 31 décembre 2020, le canton de Saint Vith comptait 3.285 indépendants selon les données de l'Institut national des assurances sociales (INASTI) compétent. Par type d'activité, il s'agit pour 61,8 % d'entre eux de leur activité principale, pour 20,7 % d'une activité secondaire et pour 17,5 % d'une activité après la retraite. Il est frappant de constater qu'en 2010, seuls 12,1 % des indépendants exerçaient une activité après la retraite. Parallèlement, le nombre d'indépendants exerçant une activité principale a diminué de 13,1 points de pourcentage. 36 % des indépendants sont des femmes.

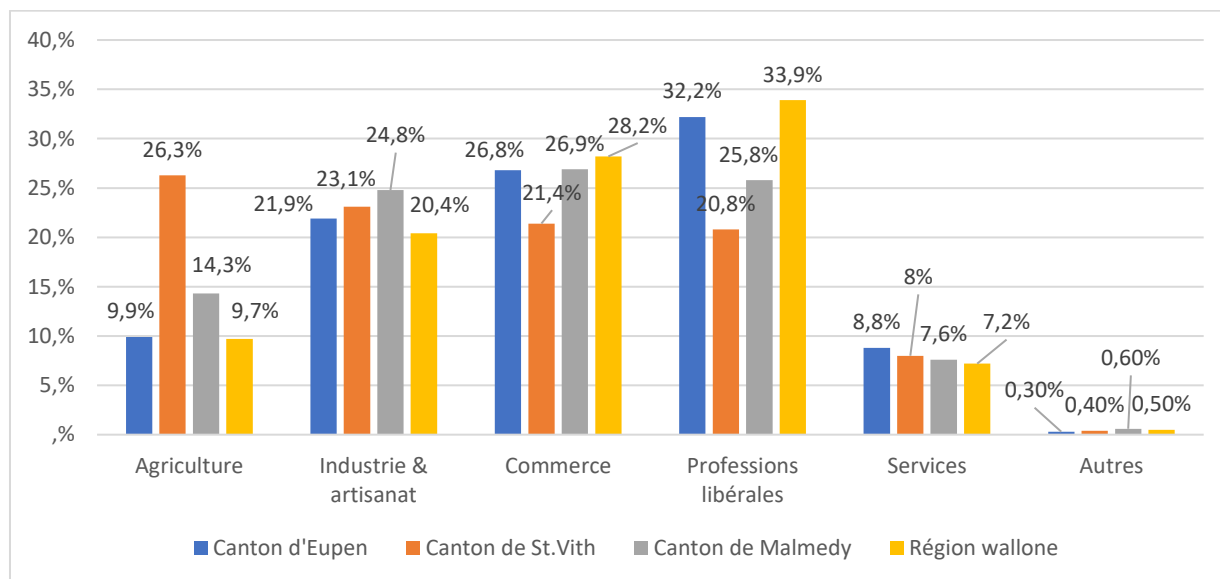
Si l'on considère la répartition par secteur d'activité, on remarque, en comparaison avec les zones de collationnement, que la part des indépendants dans l'agriculture reste élevée, même si elle a également connu un fort recul ces dernières années. Ainsi, le nombre d'agriculteurs indépendants a diminué de 14 % entre 2010 et 2020, et même de 28 % depuis 2000. En outre, on peut constater qu'il existe d'autres différences entre les zones de comparaison pour les secteurs. Ainsi, les professions libérales (20,8 %) et le commerce (21,4 %) jouent un rôle proportionnellement moins important. Malgré une population en âge de travailler et une population active plus faibles, le sud de la Communauté germanophone compte 18 indépendants de plus que le canton d'Eupen. Dans l'Eifel, le travail indépendant joue donc un rôle beaucoup plus important.

#### **Indépendants par secteur**

	2010	2020
Agriculture	1 010	865
Industrie et artisanat	878	758
Commerce	777	702
Professions libérales	494	683
Services	334	263
Autres	17	14
Total	3 510	3 285

Source : INASTI

## Proportion de travailleurs indépendants dans les différents secteurs : comparaison entre les régions (2020)



Source : INASTI

Depuis 2010, le nombre d'indépendants a diminué : ils étaient 3 510 en 2010 et 3 285 en 2020. Le tableau ci-dessous montre l'évolution depuis 2010 dans le canton de St. Vith et établit une comparaison avec le canton d'Eupen, le canton de Malmedy et la Wallonie.

### Évolution du nombre d'indépendants : Evolution en pourcentage entre 2010 et 2020

	Canton de St. Vith	Canton d'Eupen	Canton de Malmedy	Région wallonne
Agriculture	-14,4%	-8,5%	3,1%	18,6%
Industrie et artisanat	-13,7%	6,5%	17,6%	24,2%
Commerce	-9,7%	-6,4%	-3,3%	-0,2%
Professions libérales	38,3%	38,7%	57,6%	49,7%
Services	-21,3%	-3,7%	-0,6%	8,4%
Autres	-17,6%	20,0%	75,0%	42,1%
Total	-6,4%	7,9%	14,8%	21,1%

Source : INASTI

Il est étonnant de constater que le canton de Saint Vith est la seule région à présenter des chiffres en baisse depuis 2010. Seul le secteur des professions libérales a augmenté. Malgré cette baisse, le rapport entre les indépendants et la population active n'a guère diminué puisque, dans le même temps, la population active a connu une baisse proportionnellement similaire. Avec 23,9 %, ce pourcentage reste supérieur à celui des régions de référence.

## Rapport entre les travailleurs indépendants et la population active

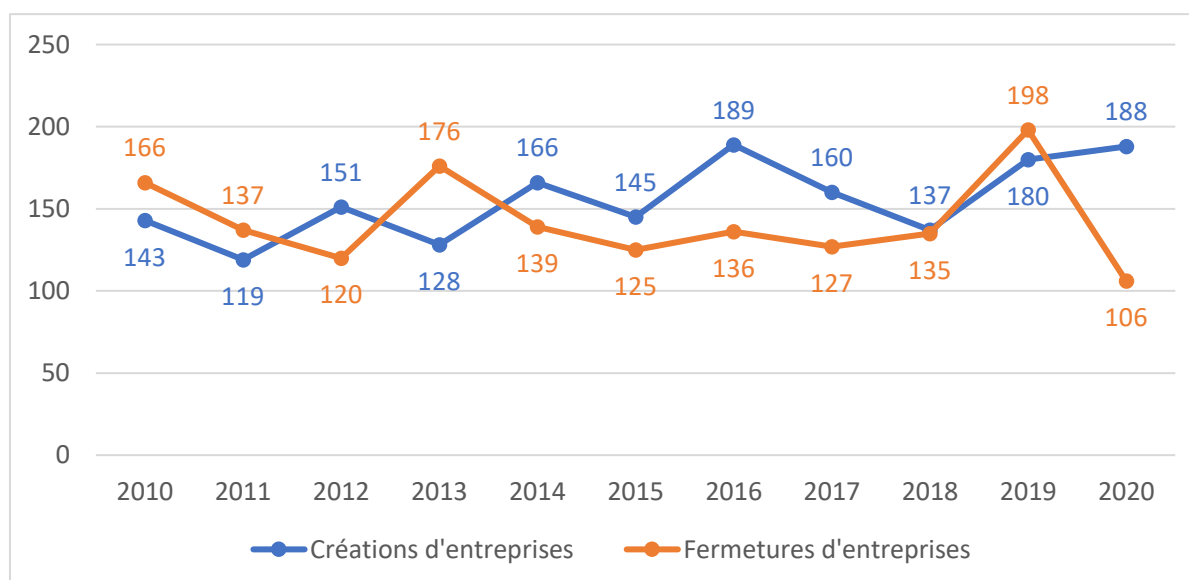
	Canton de St. Vith	Canton d'Eupen	Canton de Malmedy	Région wallonne
2010	24,3%	15,7%	22,9%	17,0%
2011	24,4%	15,5%	23,4%	17,2%
2012	24,0%	15,3%	23,3%	17,5%
2013	23,7%	16,0%	22,9%	17,7%
2014	24,8%	15,5%	22,5%	17,9%
2015	24,2%	15,5%	22,3%	18,2%
2016	24,2%	15,4%	22,2%	18,6%
2017	24,2%	15,5%	22,4%	18,9%
2018	23,9%	15,5%	22,4%	19,2%

Source : INASTI et Steunpunt Werk

### 3.2.2.4 Création et cessation d'activité d'une entreprise

De 2010 à 2020, le nombre de créations d'entreprises a varié entre 119 et 188. En 2020, 188 créations d'entreprises ont pu être constatées.

#### Créations et cessations d'entreprises dans le canton de St. Vith



Source : Statbel

En comparaison, le nombre de créations d'entreprises a augmenté régulièrement de 29 % en Wallonie, de 73 % en Flandre et de 56 % en Belgique entre 2008 et 2020.

En 2000, la Communauté germanophone a pour la première fois regroupé les services de création d'entreprises en mettant en place une initiative de création d'entreprises. Depuis 2010, l'initiative de création et de sauvegarde d'entreprises fait partie intégrante de la société de promotion économique des Cantons de l'Est (WFG Ostbelgien, ci-après WFG).

Le nombre de candidats à la création d'entreprise du sud de la Communauté germanophone conseillés par la WFG est en moyenne de 91 personnes par an de 2010 à 2021. De 2017 à 2021, 25 personnes en moyenne se sont mises à leur compte. Le taux de création moyen qui en découle est donc d'environ

28 %. Toutefois, si l'on tient également compte, pour chaque année, des créations d'entreprises par des clients qui ont été conseillés au cours des années précédentes, le taux moyen de création d'entreprise par an est plus élevé.

En outre, d'autres mesures ont été et sont toujours prises et proposées par la WFG dans le sens d'un conseil groupé et professionnel dans le domaine de la consolidation et de la succession d'entreprise.

#### Conseils en création d'entreprise pour le canton de St. Vith de la WFG

	Consultations	Créations d'entreprise*	Créations d'entreprises issues de consultations des années précédentes*.	Taux de création d'entreprise
2010	84	-	-	-
2011	97	-	-	-
2012	97	-	-	-
2013	91	-	-	-
2014	81	-	-	-
2015	91	-	-	-
2016	80	-	-	-
2017	68	16	20	23,5%
2018	78	18	16	23,1%
2019	111	33	13	29,7%
2020	92	28	21	30,4%
2021	117	32	21	27,4%
Moyenne	91	25	18	28,4%

Source : WFG Ostbelgien

\* aucune donnée n'est disponible pour les années 2010 à 2016.

#### 3.2.2.5 Pénurie de personnel qualifié

Dans une étude menée en 2022 par le Conseil économique et social, 55 % des employeurs interrogés dans la Communauté germanophone ont déclaré qu'ils ne trouvaient plus de personnel qualifié adéquat. 35 % des participants ont déclaré qu'il était difficile de trouver des travailleurs qualifiés, mais qu'ils y parvenaient encore. Ces chiffres montrent que de nombreux employeurs de l'est de la Belgique sont désespérément à la recherche de main-d'œuvre qualifiée.

Une étude scientifique réalisée en 2018 par l'Institut pour l'emploi et l'employabilité (IBE) a identifié comme causes le changement démographique (voir à ce sujet également les chapitres 2.1. et 2.2.), les

coûts salariaux indirects élevés et la forte imposition des salaires (écart particulièrement important entre les salaires bruts et nets par rapport au Luxembourg, voir à ce sujet également le chapitre 3.2.3.) et les attentes modifiées de la jeune génération.

L'étude a identifié les groupes suivants en tant que potentielle main-d'œuvre qualifiée, certains étant considérés comme ayant moins de potentiel et d'autres plus :

- Chômeurs de longue durée
- Population active âgée
- Personnes travaillant à temps partiel
- Immigrés / migrants
- Navetteurs
- Productivité
- Jeunes talents

### **Métiers en pénurie**

En tant qu'indicateur de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la Communauté germanophone établit une fois par an une liste des "professions en pénurie". Sont considérées comme professions en pénurie les professions pour lesquelles au moins cinq offres d'emploi (en provenance de la Communauté germanophone) ont été déposées auprès de l'Office de l'emploi de la Communauté germanophone, pour lesquelles le taux d'occupation des postes au cours de l'année précédente était inférieur à la moyenne de toutes les offres et/ou pour lesquelles la durée jusqu'à l'occupation était supérieure à la moyenne. En outre, il est tenu compte du nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans la catégorie professionnelle concernée (candidats potentiels par offre d'emploi) et de l'évaluation des agences de placement et autres experts du marché du travail. La dernière mise à jour de cette liste date de la mi-2021.

### **Liste des professions en pénurie dans la Communauté germanophone (2021-2022)**

- Ingénieur
- Infirmier
- Auxiliaires de santé diplômés
- Professeur de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)
- Enseignant de l'enseignement secondaire inférieur (AESI)
- Enseignant d'école primaire, enseignant d'école maternelle
- Directeur d'école
- Dessinateur technique
- Technicien (chef de chantier, métallurgiste, ... - Bachelor)
- Comptable
- Assistant social
- Éducateurs (y compris les gardes d'enfants, les assistantes maternelles, ...)
- Informaticien
- Responsable administratif
- Fonctions dirigeantes dans la production, développement et maintenance
- Employé comptable
- Secrétaires, employés de bureau polyvalents



- Personnel qualifié dans le domaine de l'expédition
- Employés dans le domaine de l'entreposage
- Jardinier
- Conducteur de camion ou de bus
- Conducteur de machine-outil, tourneur, ...
- Ajusteur d'appareils, serrurier d'entreprise, ...
- Serrurier réparateur, mécanicien, constructeur métallique, monteur
- Installateur sanitaire et de chauffage
- Soudeur
- Électricien ou réparateur
- Électromécanicien
- Menuisier ou ébéniste
- Conducteur de scierie et de machine à bois
- Maçon et carreleur
- Couvreur
- Boulanger
- Boucher
- Conducteur de machines de chantier
- Cuisiniers et personnel de cuisine
- Personnel de restaurant
- Agents de nettoyage (professionnels)

*Source : Office de l'emploi de la Communauté germanophone*

### **Taux d'occupation des postes**

Le taux d'occupation, c'est-à-dire la part des offres d'emploi reçues par l'office de l'emploi pour lesquelles un candidat correspondant a été trouvé, s'élevait à 68 % en 2021 dans le canton de Saint Vith (69 % en 2020). Elle est en baisse depuis des années et ce recul se retrouve dans presque tous les secteurs. Cela montre clairement que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ou de travailleurs se fait également sentir dans le nombre de postes à pourvoir.

#### **3.2.3 Mobilité de la main-d'œuvre**

En raison de sa situation géographique, la mobilité des travailleurs dans le canton de Saint Vith revêt une grande importance pour le marché du travail. Outre les voisins allemands et luxembourgeois, l'intérieur de la Belgique joue également un rôle important. Comme il n'existe pas de données statistiques uniformes sur les mouvements des navetteurs en Belgique et que les statistiques allemandes ou luxembourgeoises ne sont pas toujours comparables, les chiffres suivants donnent une idée de l'ordre de grandeur des principaux flux des navetteurs.

Au 31 mars 2021, 4 200 personnes se rendaient au Luxembourg depuis le canton de Saint Vith. Le nombre de navetteurs vers le Luxembourg augmente continuellement d'année en année. On constate des taux de croissance annuels de 2 à 5 %. La plupart des navetteurs proviennent des communes de Saint Vith (1.680), Burg-Reuland (1.040) et Amblève (710).

Selon l'Agence pour l'emploi, 4 850 personnes de la Communauté germanophone ont fait la navette vers l'Allemagne en 2018. Le chiffre pour le canton de St. Vith n'est pas connu.

Près de 1 000 personnes du canton de St. Vith se rendent en Wallonie (sans la Communauté germanophone), dont 658 dans l'arrondissement de Verviers. Une centaine de personnes se rendent encore en Flandre.

### Frontaliers internes résidant dans le canton de Saint Vith (2020)

Commune de résidence	Lieu de travail				
	Flandre	Bruxelles	Arrondissement de Verviers (sans CG)	Wallonie (sauf arrondissement de Verviers et CG)	Communauté germanophone
Amblève	26	10	136	56	1 396
Bullange	24	10	115	55	1 458
Burg-Reuland	7	7	29	43	551
Butgenbach	14	22	231	56	1 540
St. Vith	29	35	147	107	2 195
Canton de St. Vith	100	84	658	317	7 140

Source : ONSS

Il est également intéressant de voir combien de personnes font la navette entre les cantons et les communes au sein de la Communauté germanophone. Ainsi, il s'avère que seuls 205 salariés habitant dans le canton d'Eupen travaillent dans le canton de Saint Vith. A l'inverse, 851 travailleurs du canton de St. Vith font tout de même la navette vers le canton d'Eupen. Le nombre de navetteurs entre le nord et le sud de l'Est de la Belgique a donc nettement diminué au cours des 11 dernières années, et ce dans les deux sens : Le nombre de navetteurs du nord vers le sud a diminué de plus de la moitié depuis 2009 (à 205 personnes), et inversement, le nombre de navetteurs du sud vers le nord a diminué d'un tiers (à 851 personnes).

### Mobilité de la main-d'œuvre au sein de la Communauté germanophone

2020		Commune de lieu de travail										
		Amblève	Bullange	Burg-Reuland	Butgenbach	Saint-Vith	Canton de Saint-Vith	Eupen	La Calamine	Lontzen	Raeren	Canton d'Eupen
Commune de résidence	Amblève	346	112	27	118	633	1.236	150	3	2	3	158
	Bullange	101	544	10	235	396	1.286	164	1		4	169
	Burg-Reuland	39	16	135	20	300	510	40				40
	Butgenbach	111	202	4	587	320	1.224	288	5	3	14	310
	Saint-Vith	172	90	70	55	1.629	2.016	166	1	1	6	174
	Canton de Saint-Vith	769	964	246	1.015	3.278	6.272	808	10	6	27	851
	Eupen	4	10	3	48	66	131	3.934	124	151	483	4.692
	La Calamine		3		4	13	20	788	462	99	179	1.528
	Lontzen	6			1	12	19	673	72	150	140	1.035
	Raeren	3	3		11	18	35	810	54	42	598	1.504
	Canton d'Eupen	13	16	3	64	109	205	6.205	712	442	1.400	8.759
	Communauté germ.	782	980	249	1.079	3.387	6.477	7.013	722	448	1.427	9.610

Source : ONSS

### 3.3 Économie sociale

L'économie sociale combine des objectifs sociaux, éthiques et économiques. Les principes de base suivants sont caractéristiques d'une entreprise sociale :

- Poursuivre et mettre en œuvre des objectifs ou des activités sociales centrés sur l'être humain;
- Autonomie dans la gestion des affaires ;
- Réinvestissement des bénéfices générés dans la réalisation des objectifs ;
- Processus décisionnel démocratique ou participatif ;
- Orientation durable et respectueuse de l'environnement des activités et des objectifs.

Dans le canton de Saint Vith, il s'agit principalement d'associations sans but lucratif (ASBL). Un objectif important des entreprises sociales est la création de places de formation et d'emploi, notamment pour les personnes éloignées du marché du travail, par le biais de leur offre de produits ou de services respective. Au 30 juin 2021, environ 840 personnes étaient employées dans l'économie sociale en Communauté germanophone<sup>2</sup>. A cela s'ajoutent environ 60 personnes qui sont formées ou accompagnées dans le cadre d'un contrat de formation ou de bénévolat<sup>3</sup>. Ainsi, environ 900 personnes trouvent un emploi ou une place de formation dans les entreprises sociales de la Communauté germanophone. Ces chiffres ne sont pas disponibles pour le canton de St. Vith, mais 13 des 15 entreprises sociales sont actives dans le canton de St. Vith. Ces 13 entreprises n'ont pas toutes leur siège dans le canton de St. Vith, mais leurs activités concernent également l'Eifel (plus pour certaines, moins pour d'autres). En 2021, les 13 structures d'économie sociale suivantes sont actives dans le canton de St. Vith :

- ADAPTA- Entreprise de travail adapté ASBL
- Alternative ASBL
- Alternative DLS ASBL
- Foyers pour handicapés d'Eupen ASBL
- Foyers pour handicapés La Calamine et ses environs ASBL
- Ateliers protégés - L'Avenir Meyerode ASBL
- Ateliers protégés d'Eupen et environs ASBL
- L'ASBL BISA,
- CAJ ASBL -Intego
- DABEI ASBL
- Hof Peters ASBL
- SOS Hilfe ASBL
- Courant d'air

La gamme variée de produits et de services des entreprises sociales comprend entre autres un service de collecte de déchets verts ou d'objets encombrants, des travaux de couture, des aides ménagères, des jouets ou des meubles faits maison, des travaux de menuiserie et de soudure, une aide aux

---

<sup>2</sup> Résultat de l'enquête sur les effectifs du ministère de la Communauté germanophone de septembre 2021 au 30 juin 2021. Pour un établissement, les données sont tirées de la page d'accueil et pour un établissement, les données sont totalement absentes.

<sup>3</sup> Résultat de l'enquête sur les effectifs de septembre 2021 sur la situation au 30 juin 2021. Ces données sont manquantes pour deux établissements.

déménagements, des travaux de jardinage et d'aménagement paysager, la restauration et la vente d'articles de seconde main et d'articles faits maison ainsi que des travaux d'impression, d'emballage et de montage.

### **3.4 Structures de développement économique**

Le développement économique et l'emploi dans la Communauté germanophone, et donc aussi dans le canton de Saint Vith, sont encouragés par différentes organisations.

#### **La WFG Ostbelgien ASBL - Développement économique et régional**

La WFG Ostbelgien ASBL (WFG) est le point de contact central pour les demandes et les questions relatives aux thèmes de la promotion économique et régionale dans les Cantons de l'Est.

Dans le cadre de la concurrence suprarégionale pour attirer les entreprises, les habitants et la main-d'œuvre qualifiée, de multiples compétences sont requises pour concevoir un développement durable qui soit économiquement fort, socialement équitable et écologiquement viable. La WFG relève ces défis en associant de manière interdisciplinaire les pôles spécialisés que sont la promotion économique et la promotion régionale.

La WFG travaille en étroite collaboration avec les entrepreneurs et les créateurs d'entreprise, les citoyens, les administrations, les associations ainsi que les établissements de formation et de recherche. Les services s'orientent vers les besoins actuels et futurs des différents groupes cibles. L'éventail des tâches de la WFG est très varié :

- Conseil aux porteurs de projets, créateurs d'entreprises, indépendants et entrepreneurs sur les questions relatives à la création d'entreprise, l'extension d'entreprise, la promotion des exportations, la cession d'entreprise, le recrutement de personnel qualifié, l'implantation, la promotion de l'innovation et la numérisation.
- Accompagner les citoyens, les villages, les communes et les autres acteurs régionaux dans des processus participatifs de développement durable.
- Développement et mise en œuvre de projets de promotion économique et de développement régional - de la demande de subvention à la réalisation du projet.
- Mise en réseau avec des partenaires et des organisations - au niveau régional, national et même international.

L'objectif principal de la WFG est de développer durablement la région des Cantons de l'Est dans la concurrence suprarégionale des sites. Pour ce faire, la WFG initie, coordonne et soutient de nombreux projets économiques, tels que le programme « Wirtschaft macht Schule » (« L'économie fait école »), les deux groupes d'action locale (GAL) de l'Est de la Belgique dans le cadre du programme LEADER ou encore des initiatives visant à promouvoir la filière bois.

#### **L'Ostbelgieninvest**

L'Ostbelgieninvest SA (OBI) met du capital-risque et du savoir-faire en matière de gestion à la disposition des moyennes entreprises de l'Est de la Belgique et de l'Euregio Meuse-Rhin. Elle octroie des participations au capital, des prêts subordonnés, des prêts à court terme et des obligations convertibles dans le cadre de start-up, de financements de croissance et de reprises d'entreprises.

Depuis sa création en 1989, OBI a investi plus de 55 millions d'euros en capital-risque (situation en avril 2021). Au total, OBI dispose de 30 millions d'euros de fonds pour investir dans les entreprises. En 2021, l'Ostbelgieninvest participe financièrement à 50 entreprises. Ces entreprises emploient au total environ 1.500 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de plus de 350 millions d'euros. La zone d'activité comprend les neuf communes de la Communauté germanophone, les communes francophones limitrophes de la province de Liège, d'autres communes de la Région wallonne en collaboration avec les autres sociétés d'investissement ainsi que, dans la mesure où l'investissement a un impact économique sur la Communauté germanophone, les communes frontalières allemandes, néerlandaises et luxembourgeoises. Les autres conditions sont un effectif de 250 personnes maximum et une activité dans un secteur qui a également accès aux aides à l'investissement de la Région wallonne. La qualité de la gestion de l'entreprise, l'utilité des projets d'investissement ainsi que l'importance de la planification stratégique pour assurer l'avenir de l'entreprise sont également des éléments déterminants pour une intervention financière de la part de l'OBI.

### **L'Office de l'emploi de la Communauté germanophone**

L'Office de l'emploi de la Communauté germanophone (ADG, Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft) est ce qu'on appelle un organisme d'intérêt public doté d'une personnalité juridique. A l'origine, l'Office de l'emploi avait trois grandes missions : la promotion de l'emploi, l'organisation de la formation professionnelle et l'orientation professionnelle. S'y ajoutent des tâches liées à la politique de l'emploi de la Communauté germanophone : recherche et observation du marché du travail, activités de conseil, coopération au sein d'organismes pertinents. Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Office de l'emploi a repris de nouvelles compétences dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> réforme de l'État et a par conséquent créé un nouveau service de contrôle chargé de vérifier le comportement de recherche des demandeurs d'emploi inscrits. Un nouveau service a également été créé pour s'occuper des différents types de dispenses de recherche d'emploi. En outre, les agences locales pour l'emploi de St. Vith, Eupen, Raeren, Lontzen et La Calamine dépendent désormais également de l'Office de l'emploi.

L'Office pour l'emploi offre des services aux personnes et des services aux entreprises. L'Office pour l'emploi s'adresse en premier lieu aux demandeurs d'emploi, mais son public comprend également les salariés, les élèves et les étudiants. Il offre à tous des services personnalisés, adaptés à leurs besoins : placement, conseil en matière d'emploi, aide à la recherche d'emploi et à la candidature, orientation professionnelle et de formation, information professionnelle et mesures de formation professionnelle initiale et continue.

La collaboration avec les entreprises comprend, outre les activités classiques de placement et de recherche de personnel, d'autres tâches, notamment dans le cadre du conseil aux entreprises : qualification des collaborateurs, information et conseil en matière d'aides à l'embauche et à la formation, aide administrative et pédagogique pour la mise en œuvre de mesures de formation et de perfectionnement.

### **L'Alliance communautaire pour la formation et l'emploi**

L'Alliance communautaire pour la formation et l'emploi (Gemeinschaftliches Ausbildungs- und Beschäftigungsbündnis, en bref GABB) est une initiative partenariale du Gouvernement, du Conseil économique et social de la Communauté germanophone et du Comité spécial pour les intérêts particuliers de la région germanophone du Conseil économique et social wallon, dont l'objectif est de

rassembler toutes les forces pour créer et garantir des emplois. Les objectifs généraux supérieurs du GABB sont les suivants :

- Atteindre une qualification plus élevée et une meilleure qualité du site de formation et formation continue de la Communauté germanophone,
- Augmenter la perméabilité des systèmes de formation professionnelle,
- Amélioration des compétences linguistiques,
- Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie,
- Obtenir une coopération et une mise en réseau plus fortes des organismes de formation initiale et continue en Communauté germanophone,
- L'adaptation de l'offre de main-d'œuvre à la demande, et
- Assurer la pérennité du site par la recherche.

Après que le GABB V (2014-2019) se soit intéressé de près aux emplois attractifs de proximité et à l'étude qui en a résulté "Attractive Jobs - Ton job de rêve dans les Cantons de l'Est", le GABB VI (2019-2024) doit se concentrer sur la réforme structurelle de l'apprentissage.

#### **L'alliance des professionnels de l'Est de la Belgique**

L'Alliance pour la main-d'œuvre qualifiée de l'Est de la Belgique (Fachkräftebündnis Ostbelgien) est composée du gouvernement de la Communauté germanophone, de l'Office de l'emploi de la Communauté germanophone, de la Chambre de commerce et d'industrie d'Eupen-Malmedy-Saint Vith, de l'Institut pour la formation et la formation continue dans les PME (IAWM), de la Société de promotion économique de l'Est de la Belgique (WFG), du Conseil économique et social de la Communauté germanophone (CES) et du Service pour une vie autonome. Il a pour objectif d'élaborer des actions visant à garantir la main-d'œuvre qualifiée et de les mettre en œuvre au sein de l'Alliance.

## **4 Le tourisme**

Depuis 1994, la Communauté germanophone est compétente en matière de tourisme. Les compétences sont les suivantes :

- La reconnaissance et le classement des hébergements touristiques ;
- Le subventionnement d'organisations touristiques ;
- Le subventionnement d'initiatives visant à promouvoir le tourisme.

En 2017, la base légale du tourisme dans la Communauté germanophone a été fondamentalement remaniée : le paysage touristique a été clairement structuré. Les procédures pour les établissements d'hébergement ont été uniformisées et simplifiées. En contrepartie, des possibilités de sanctions garantissent une concurrence plus loyale.

La commercialisation de la région de vacances des Cantons de l'Est, qui comprend, outre les communes de la Communauté germanophone, les communes francophones de Malmedy et Waimes, est assurée par l'Agence touristique des Cantons de l'Est ASBL (ATEB).

Pour le développement à long terme de la destination touristique des Cantons de l'Est, il est essentiel de créer une image de marque moderne et porteuse d'identité.

Sur la base de l'image de marque touristique, une charte touristique a été élaborée en 2014 pour le positionnement en tant que "région de plaisir et de bien-être". Celui-ci se focalise sur deux domaines d'activité : *vélo et randonnée*. Pour se profiler davantage face à la concurrence européenne, la région de vacances se positionne désormais comme un "surprenant jardin de l'Europe".

#### 4.1 Evolution des chiffres clés du tourisme

Quiconque loue régulièrement un logement à des touristes contre rémunération doit enregistrer cet établissement d'hébergement. En octobre 2021, 345 établissements du canton de Saint Vith étaient enregistrés au ministère de la Communauté germanophone.

##### Établissements d'hébergement (octobre 2021)

	Hôtels	Camping	Hébergement de groupes	B&B	Appartements de vacances	Total
Amblève	2	3	0	5	47	57
Bullange	9	2	0	6	61	78
Butgenbach	7	1	1	2	60	71
Burg-Reuland	6	2	2	2	63	75
St. Vith	8	1	1	8	46	64
Canton de St. Vith	32	9	4	23	277	345

Source : Ministère de la Communauté germanophone

Depuis 2011, des données comparatives sur les arrivées et les nuitées sont disponibles au niveau des communes, mais elles ne représentent pas suffisamment les logements de vacances. Contrairement au secteur des locations privées, les exploitants de tous les autres types d'hébergement doivent transmettre leurs données à l'office statistique belge Statbel. Les logements de vacances ne sont recensés que par échantillonnage. Ils représentent toutefois une part notable des lits touristiques.

En raison de la crise Corona, à peine 255 000 nuitées ont été enregistrées en 2020 dans le canton de Saint Vith. En 2021, plus de 375 000 nuitées ont été enregistrées, soit plus qu'en 2019.

##### Statistique des nuitées de la destination touristique des Cantons de l'Est

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Amblève	32.739	32.299	31.703	26.689	41.847	32.950	51.984
Bullange	34.024	37.857	37.873	37.881	42.061	36.652	50.265
Butgenbach	120.123	147.615	125.059	117.622	134.513	89.805	131.634
Burg-Reuland	57.432	57.378	59.334	59.678	66.446	52.007	74.595
St. Vith	61.231	64.033	64.819	61.210	67.830	43.384	67.052
Eupen	17.509	23.170	34.755	37.201	42.146	24.412	30.472
La Calamine <sup>4</sup>	-	-	-	-	-	4.313	3.860
Lontzen	-	-	-	-	-		6.568

<sup>4</sup> Pour des raisons de protection des données, aucun chiffre n'est disponible pour La Calamine et Lontzen jusqu'en 2019. Ensemble, les deux communes représentent 4 313 nuitées en 2020.

Raeren	42.329	40.988	45.068	49.567	48.267	27.959	27.560
Malmedy	146.960	173.671	173.292	149.223	160.363	103.930	153.525
Waimes	147.059	155.263	172.445	162.272	182.912	115.712	164.182

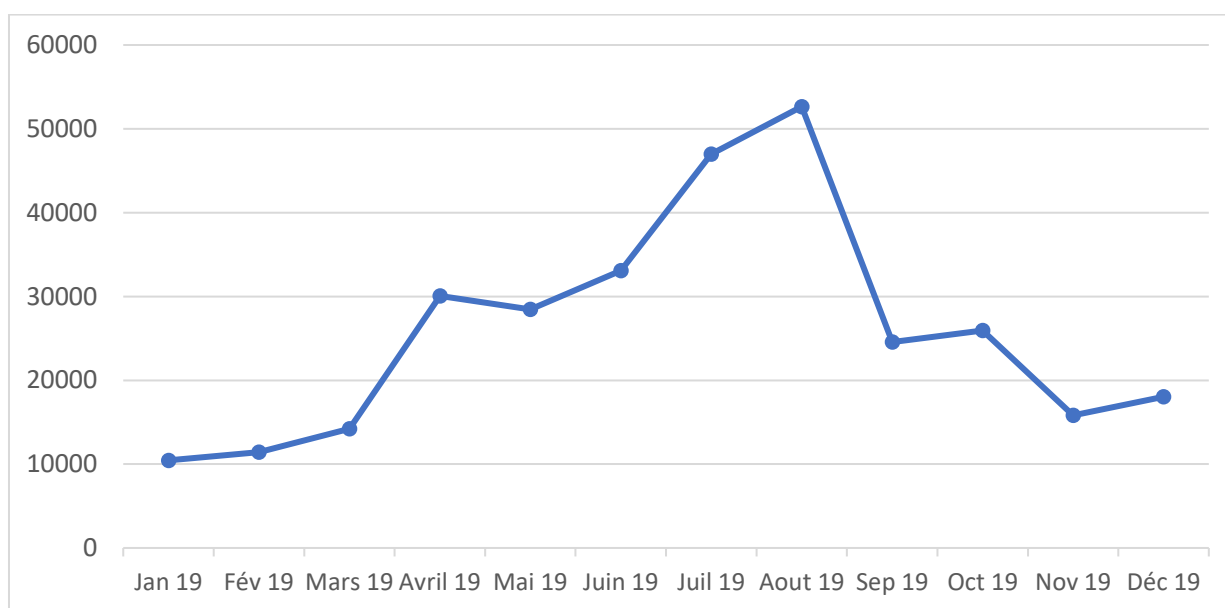
Source : Statbel

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Canton d'Eupen	63.145	67.934	83.992	93.053	97.850	56.684	68.460
Canton de St. Vith	305.549	339.182	318.788	303.080	352.697	254.798	375.530
Canton de Malmedy	294.019	328.934	345.737	311.495	343.275	219.642	317.707
Total	662.713	736.050	748.517	707.628	793.822	531.124	761.697

Source : Statbel

Le canton de St. Vith est plutôt une zone de loisirs de proximité. En 2021, le séjour moyen était de 2,9 nuits. Le marché le plus important est celui des voyageurs nationaux. Les deux graphiques suivants montrent que la plupart des touristes viennent dans le canton de Saint Vith d'avril à octobre. Ce sont surtout les mois de juillet et d'août qui présentent des chiffres élevés, ceux-ci étant nettement plus marqués pour les nuitées que pour les arrivées. Cela indique qu'en haute saison, le canton de Saint Vith n'accueille pas seulement des touristes du week-end.

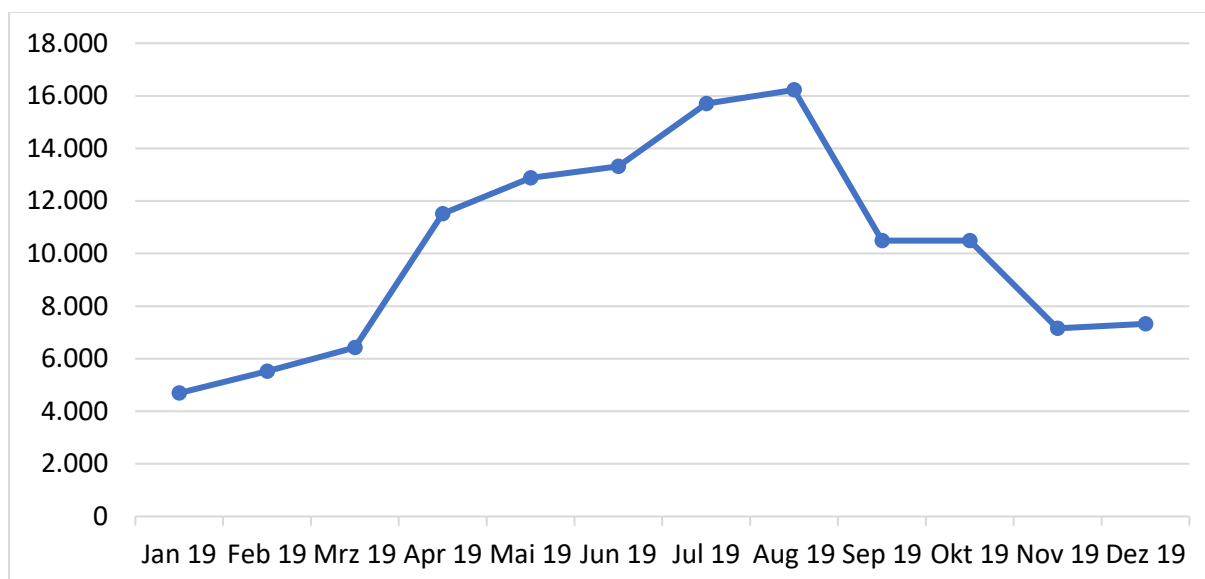
#### Nuitées par mois dans le canton de Saint Vith (2019)



Source : IWEPS



### Arrivées par mois dans le canton de St. Vith (2019)



Source : IWEPS

#### 4.2 Agence du tourisme des Cantons de l'Est

L'Agence touristique des Cantons de l'Est ASBL (Tourismusagentur Ostbelgien, TAO) est responsable de la commercialisation de la destination touristique des Cantons de l'Est (donc également du canton de St. Vith) et du développement de produits touristiques.

Dans le domaine du développement de produits touristiques, le TAO remplit un rôle d'initiateur, de coordination et de planification de projets régionaux intercommunaux. En raison des compétences et de l'expérience acquises dans ce domaine, le TAO est également souvent sollicité en tant que bureau de conseil et d'étude.

En raison de sa situation frontalière avec les Pays-Bas, l'Allemagne et le Luxembourg et dans le cadre d'une fonction dite de "lien" pour les partenaires wallons au sein de la Belgique, la coopération transfrontalière est particulièrement intense et extrêmement importante pour le développement de la région touristique et la réalisation de projets transfrontaliers.

Avec la modification de la forme juridique et la création de l'association "ASBL Tourisme Cantons de l'Est" en novembre 2019, les acteurs privés du tourisme sont devenus membres. Cela leur permet de s'impliquer davantage dans les décisions de commercialisation de la région touristique et de participer à la création de valeur touristique des principaux produits (p. ex. les infrastructures touristiques). Jusqu'alors, les parties prenantes privées participaient plutôt passivement au développement de la stratégie de l'Agence du Tourisme des Cantons de l'Est en tant que générateurs d'idées et d'impulsions sans pouvoir de décision.

#### 4.3 Modernisation de l'infrastructure touristique

La prise de conscience de l'importance économique et des opportunités offertes par le tourisme a été renforcée par ce modèle d'action au niveau régional et au niveau des entreprises, ce qui a permis de mettre en place des mesures d'infrastructure concrètes. Dans le cadre des thèmes prioritaires "vélo" et "randonnée", l'agence touristique des Cantons de l'Est a pris en charge la planification et la supervision de la mise en œuvre d'un réseau de sentiers.

L'infrastructure des chemins a été construite sur trois niveaux :

1. D'une part, un réseau de nœuds couvrant l'ensemble du territoire, tant pour le vélo que pour la randonnée. Ce réseau permet de planifier un itinéraire individuel.
2. D'autre part, il existe déjà des itinéraires thématiques prédéfinis de différents degrés de difficulté et de longueur, qui sont signalés au visiteur en tant que recommandation d'une randonnée premium dans les Cantons de l'Est et qui sont indiqués en fonction des points de jonction (projets LEADER 2014-2020).
3. Enfin, il existe un projet phare pour chaque domaine : le sentier de randonnée directeur à travers les Cantons de l'Est (achèvement en 2023) ainsi que la piste cyclable transfrontalière "Vennbahn". Pour le groupe cible spécifique des VTTistes, le "Stoneman Arduenna" a été lancé dans les Cantons de l'Est.

Les défis à relever dans les années à venir consistent à garantir la qualité et le bon état des infrastructures de sentiers, afin d'offrir aux visiteurs une expérience incomparable de la nature.

Outre l'agence de tourisme des Cantons de l'Est, les offices de tourisme fournissent également un travail bénévole précieux au niveau local et sont des acteurs importants pour le tourisme dans les Cantons de l'Est.

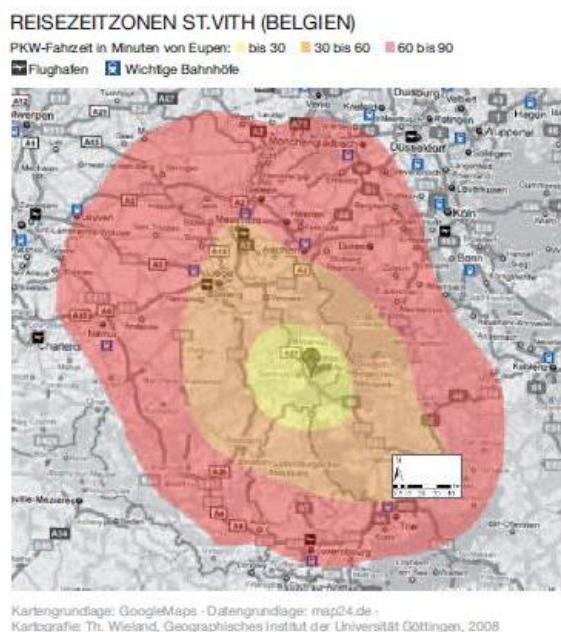
## 5 Mobilité

### 5.1 Accès aux transports

Le canton de St. Vith dispose d'une bonne connexion au réseau de transport suprarégional et est accessible aux centres européens tels que la région de la Ruhr, la région de Cologne/Bonn, la périphérie Hollande et Amsterdam, l'agglomération bruxelloise ainsi que le Luxembourg, en premier lieu par de bonnes liaisons routières.

Les zones de temps de trajet dans le sud de la Communauté germanophone, au départ de St Vith, présentent plutôt une orientation nord-sud, notamment en raison du relief de moyenne montagne et du tracé des routes qui en résulte. En conséquence, les agglomérations de population au nord sont plus difficiles à atteindre, contrairement au Luxembourg et à Trèves. Un accès autoroutier est garanti dans la zone des 30 minutes, les gares suprarégionales et les aéroports de Liège et de Maastricht sont également accessibles dans la zone horaire des 30-60 minutes.

## Fuseaux horaires au départ de St. Vith



## Part de la population se trouvant à moins de 5, 10 et 20 kilomètres d'une entrée d'autoroute ou d'une gare (01.01.2021)

	Distance d'accès à l'autoroute			Distance gare		
	5 km	10 km	20 km	5 km	10 km	20 km
Amblève	33 %	95 %	100 %	0 %	0 %	48 %
Bullange	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %	0 %
Butgenbach	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %	3 %
St. Vith	92 %	100 %	100 %	0 %	4 %	90 %
Burg-Reuland	21 %	91 %	100 %	0 %	52 %	100 %
Canton de St. Vith	39 %	62 %	100 %	0 %	8 %	51 %

Source : Statbel

En matière de transport routier, le canton de Saint Vith dispose de 1 286 kilomètres de routes communales et de 192 kilomètres de routes régionales et provinciales, ainsi que d'une liaison autoroutière. En ce qui concerne le transport ferroviaire, la Communauté germanophone est reliée aux réseaux interrégionaux par des arrêts à Eupen et Hergenrath. En outre, il existe une gare à Welkenraedt, à proximité directe du nord de la Communauté germanophone. Cependant, le Sud n'est pas desservi par les voies ferrées, les gares les plus proches sont celles de Gouvy, de Vielsalm et Verviers.

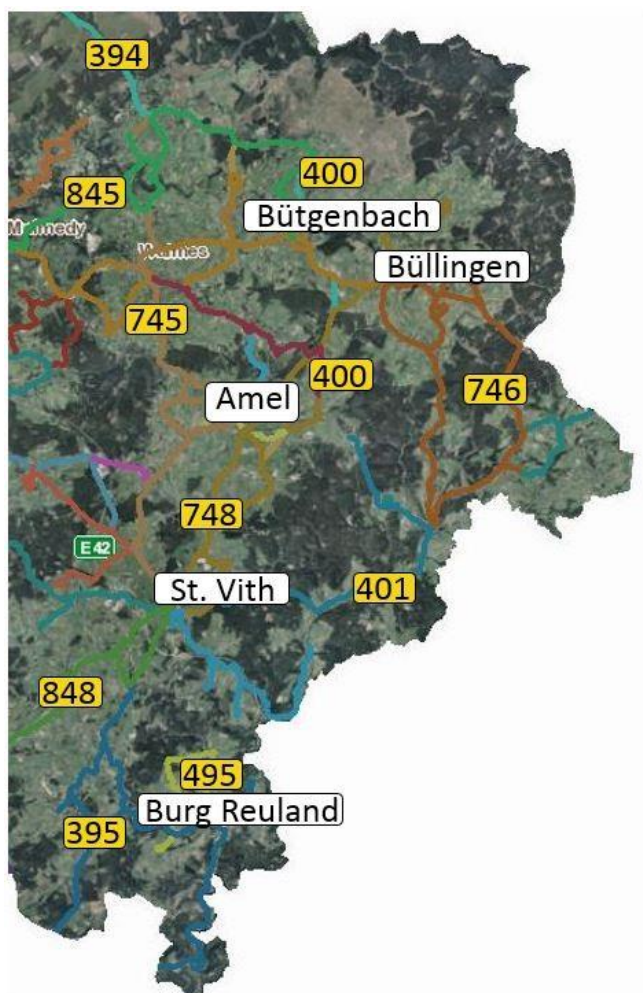
Il n'existe pas de liaison directe avec la navigation intérieure, mais avec le port de Liège, le canton de Saint Vith est indirectement très bien relié aux grands ports maritimes d'Anvers et de Rotterdam. Les

aéroports les plus proches, à savoir Düsseldorf, Cologne/Bonn, Maastricht/Aix-la-Chapelle, Amsterdam, Bruxelles, Bruxelles-Charleroi, Liège et Luxembourg, sont tous accessibles dans un délai relativement intéressant.

## 5.2 Transports publics locaux (TPL)

Les transports publics de proximité (TPP) au sein du canton de St. Vith se limitent à une offre de bus de ligne qui, à quelques exceptions près, est axée sur le transport scolaire et ne présente pas de cadencement (connexion) entre les différentes lignes et avec le trafic ferroviaire. Les lignes de bus sont en grande partie exploitées par le Transport en Commun de Liège-Verviers (TEC). Les autres exploitants sont ASEAG d'Aix-la-Chapelle et RGTR du Luxembourg. Le réseau de lignes se concentre sur les nœuds importants que sont Eupen - Bushof (la gare des bus) et St. Vith - An den Linden. C'est là que commencent ou finissent la plupart des lignes. Les tracés des différentes lignes des TEC sont représentés dans le graphique ci-dessous pour le sud de la Communauté germanophone.

### Réseau de lignes TEC dans le sud de la Communauté germanophone (octobre 2020)



Source : WalOnMap

Un travail de master réalisé par Andreas Graff en 2018 arrive à la conclusion que l'offre de lignes en Communauté germanophone ne constitue pas une véritable alternative au transport individuel en raison de fréquences insuffisantes. De plus, "en observant le tracé des lignes et l'emplacement des arrêts, on remarque qu'indépendamment de la fréquence de desserte des arrêts, certaines zones d'habitation ou certains villages ne sont reliés au réseau de bus que de manière périphérique, voire pas du tout"<sup>5</sup>.

### 5.3 Trafic cycliste

L'infrastructure cyclable existante dans le canton de St. Vith est en grande partie conçue pour une utilisation touristique. Les aménagements cyclables le long des routes sont très rares. En conséquence, le trafic cycliste doit souvent partager la chaussée avec le trafic individuel, ce qui le rend justement peu attractif pour une utilisation quotidienne. En Belgique, les aménagements cyclables sont généralement à usage obligatoire. Le réseau des pistes cyclables RAVeL (Réseau Autonome de Voies Lentes) est un réseau de pistes cyclables non routières, destiné aux usagers lents, qui existe dans toute la Wallonie. Le canton de St. Vith est traversé du nord au sud par la ligne 47/48 (Vennbahnweg) du réseau RAVeL, reliant Aix-la-Chapelle (Allemagne) à Troisvierges (Luxembourg). Le sentier de la Vennbahn est ainsi croisé par une série d'autres pistes cyclables et constitue ainsi l'épine dorsale du réseau cyclable du canton de St. Vith.

En plus du réseau RAVeL et des autres itinéraires cyclables touristiques, il existe un système de points nœuds avec des voies utilisables par les cyclistes. Il s'agit en partie de routes peu fréquentées sans aménagement pour les cyclistes, en partie de chemins ruraux et forestiers et en partie de pistes cyclables en site propre. Les chemins sont en grande partie stabilisés, mais il existe également des tronçons non stabilisés. Il est possible de consulter le plan de randonnée "Go Ostbelgien" (projet LEADER 2014-2020), soit par le biais de la signalisation existante aux points de jonction, soit par exemple par le biais du plan de randonnée "Go Ostbelgien".

Dans le travail de master d'Andreas Graff (2018) mentionné précédemment, les déficits suivants pour la mobilité cycliste ont été identifiés pour la Communauté germanophone :

- Jusqu'à présent, les infrastructures cyclables existantes ont été en grande partie aménagées à des fins touristiques et ne sont donc que partiellement adaptées à une utilisation quotidienne. "Cela est particulièrement visible au niveau de l'infrastructure, qui est certes disponible en termes de surface, mais qui est davantage orientée vers un itinéraire attrayant que vers la liaison directe entre deux localités. Ainsi, on ne trouve que très rarement des aménagements cyclables le long des routes. Certaines zones importantes pour les déplacements quotidiens,

---

<sup>5</sup> Graff, Andreas (2018). Travail de master : Conception d'un concept de mobilité durable pour la Communauté germanophone de Belgique, page 77. Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien\\_und\\_analysen/publikationen/MA\\_Graff\\_Mobilitaetskonzept.pdf](https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien_und_analysen/publikationen/MA_Graff_Mobilitaetskonzept.pdf)

comme les zones commerciales, ne sont parfois accessibles que par la route. De ce fait, les potentiels d'utilisation quotidienne du vélo ne sont pas exploités"<sup>6</sup>.

- Les offres existantes jusqu'à présent dans le domaine de la mobilité électrique ainsi que dans la location de vélos sont exclusivement conçues pour le tourisme.
- Jusqu'à présent, le transport du vélo dans le bus ou le train n'est possible que de manière très limitée, ce qui le rend peu attractif.

Sur cette base, la société p:4 Gesellschaft für Regional-, Stadt-, Umwelt- und Verkehrsplanung (entreprise pour la planification régionale, urbaine, environnementale et de mobilité) a élaboré en 2020 un concept de circulation cycliste pour la Communauté germanophone de Belgique. Il y est recommandé de mettre l'accent sur l'efficacité du réseau lors de la mise en œuvre de mesures individuelles et d'éviter autant que possible les mesures ponctuelles isolées. Les lacunes du réseau cyclable devraient être comblées et une liaison continue entre les points de destination devrait être établie. C'est pourquoi il faut absolument donner la priorité aux mesures qui ont un caractère de réseau. Il en va de même pour la mise en place de la signalisation, qui devrait être réalisée en même temps et de manière cohérente. Les transformations d'envergure, coûteuses ne sont pas toujours prioritaires. La transformation d'une rue existante en rue cyclable ou l'ouverture d'une rue à sens unique pour le trafic cycliste en sens inverse peuvent être des mesures appropriées pour renforcer le trafic cycliste quotidien. En outre, il convient de noter qu'un service hivernal efficace doit également être prévu pour le trafic cycliste. Pour le trafic cycliste quotidien, le vélo devient le seul moyen de transport individuel disponible pour un nombre croissant de personnes et est donc de plus en plus utilisé toute l'année.

#### 5.4 Circulation des véhicules

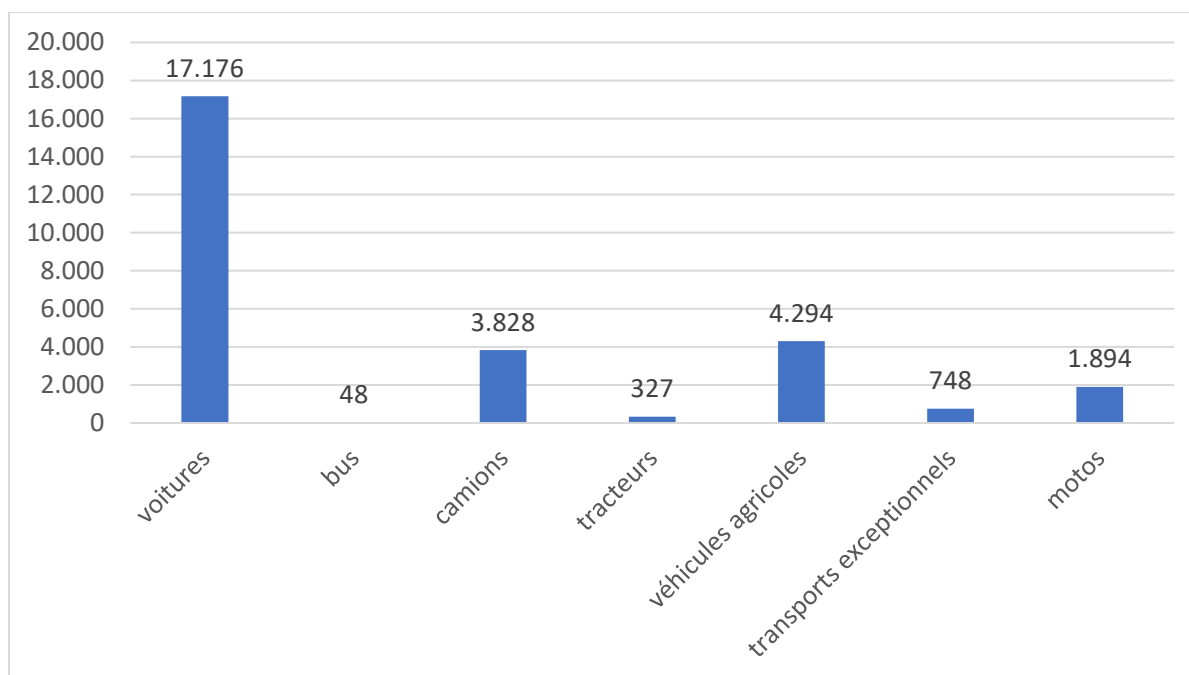
Le nombre de véhicules immatriculés augmente depuis plusieurs années. En 2010, 23 433 véhicules étaient immatriculés, en 2021, ils seront 28 315. La répartition par type de véhicule est la suivante :

---

<sup>6</sup> Graff, Andreas (2018). Travail de master : Conception d'un concept de mobilité durable pour la Communauté germanophone de Belgique, p. 82. Consulté le 04.07.2022

par [https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien\\_und\\_analysen/publikationen/MA\\_Graff\\_Mobilitaetskonzept.pdf](https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien_und_analysen/publikationen/MA_Graff_Mobilitaetskonzept.pdf)

### Parc de véhicules par type dans le canton de St. Vith (01.08.2021)



Source : Statbel

Le nombre de voitures a également augmenté ces dernières années : de 14 720 en 2010 à 17 176 en 2021. Si l'on considère la population totale du canton de Saint Vith, cela signifie 0,57 voiture par personne, 0,7 par adulte et 1,32 par ménage. En ce qui concerne les voitures particulières, le canton de Saint Vith se présente comme suit en fonction du carburant :

### Parc automobile par carburant (2017-2021)

	2017	2018	2019	2020	2021
Essence	6 024	6 418	6 810	7 061	7 394
Diesel	10 473	10 157	9 836	9 590	9 371
Essence/diesel + électrique (hybride)	87	133	177	217	308
Gaz	30	28	31	34	36
Électricité	4	13	18	22	27
Autres	39	39	40	39	40
Total	16 657	16 788	16 912	16 963	17 176

Source : Statbel

On constate ici que le nombre de voitures roulant au diesel a constamment diminué ces dernières années. Parallèlement, le nombre de voitures à essence a augmenté de 22,7 % depuis 2017. Les véhicules hybrides connaissent également une nette progression, passant de 87 en 2017 à 308 en 2021. Sur la même période, le nombre de véhicules électriques est passé de 4 à 27. Les véhicules électriques ne représentent que 0,2 % de toutes les voitures particulières.

La Communauté germanophone prévoit la mise en place d'un réseau de bornes de recharge pour voitures électriques couvrant l'ensemble du territoire, à l'instar des plans de la Région wallonne, qui doit être réalisé d'ici 2030. Les premières bornes de recharge électrique devraient être installées dès

2024. Une analyse de potentiel prévoit 55 sites publics potentiels, 16 sites privés potentiels et 3 sites potentiels dans les centres communautaires. Les emplacements exacts n'ont pas encore été communiqués, mais des bornes de recharge seront installées dans toutes les communes du territoire du GAL.

## 5.5 Acteurs sur le terrain

Plusieurs entreprises sociales sont actives sur le territoire et proposent des services de transport pour des groupes cibles spécifiques, comme par exemple la Stundenblume pour les personnes âgées ou l'association Krebshilfe Ostbelgien qui conduit les patients atteints de cancer à leurs rendez-vous médicaux et chimio-thérapeutiques.

Outre ces services, il existe également une organisation, Fahrmit, qui est active sur l'ensemble du territoire de la Communauté germanophone. Fahrmit est une association sans but lucratif. Le conseil d'administration est composé de représentants de différentes associations, communes et personnes privées. Fahrmit a vu le jour en 2005, suite à la constatation que de plus en plus de personnes résidant en milieu rural n'étaient pas en mesure de faire valoir leur droit à la mobilité.

Fahrmit propose différents services tels qu'une voiture partagée, des informations sur les offres de mobilité, des conseils sur le covoiturage privé, une application de covoiturage vers des événements, une assistance individuelle dans la recherche de solutions (centrale de mobilité), la mise en place de solutions de mobilité adaptées à la demande et la sensibilisation dans les écoles et les entreprises pour un changement de comportement en matière de mobilité durable.

## 6 Numérisation

### 6.1 Déploiement de la fibre optique

Une étude de WIK-Consult datant de 2020 a analysé les approches et les coûts d'un raccordement à la fibre optique sur l'ensemble du territoire de la Communauté germanophone. Les fournisseurs d'accès Internet belges concernés ont certes annoncé des investissements importants dans l'infrastructure de la fibre optique, mais la région de la Communauté germanophone ne joue aucun rôle dans ces plans pour des raisons économiques. La Communauté germanophone est donc confrontée à des défis majeurs pour combler les lacunes en matière de haut débit à haute performance.

Dans toute la Belgique, 99 % des ménages ont déjà accès à des connexions d'au moins 30 Mbit/s et 97 % à au moins 100 Mbit/s (septembre 2019). Dans l'arrondissement de Verviers, environ 95 % des ménages peuvent accéder à au moins 30 Mbit/s et 81 % à au moins 100 Mbit/s (septembre 2019). Dans les communes du canton de Saint Vith, les pourcentages de ménages disposant de connexions d'au moins 30 Mbit/s sont nettement inférieurs.

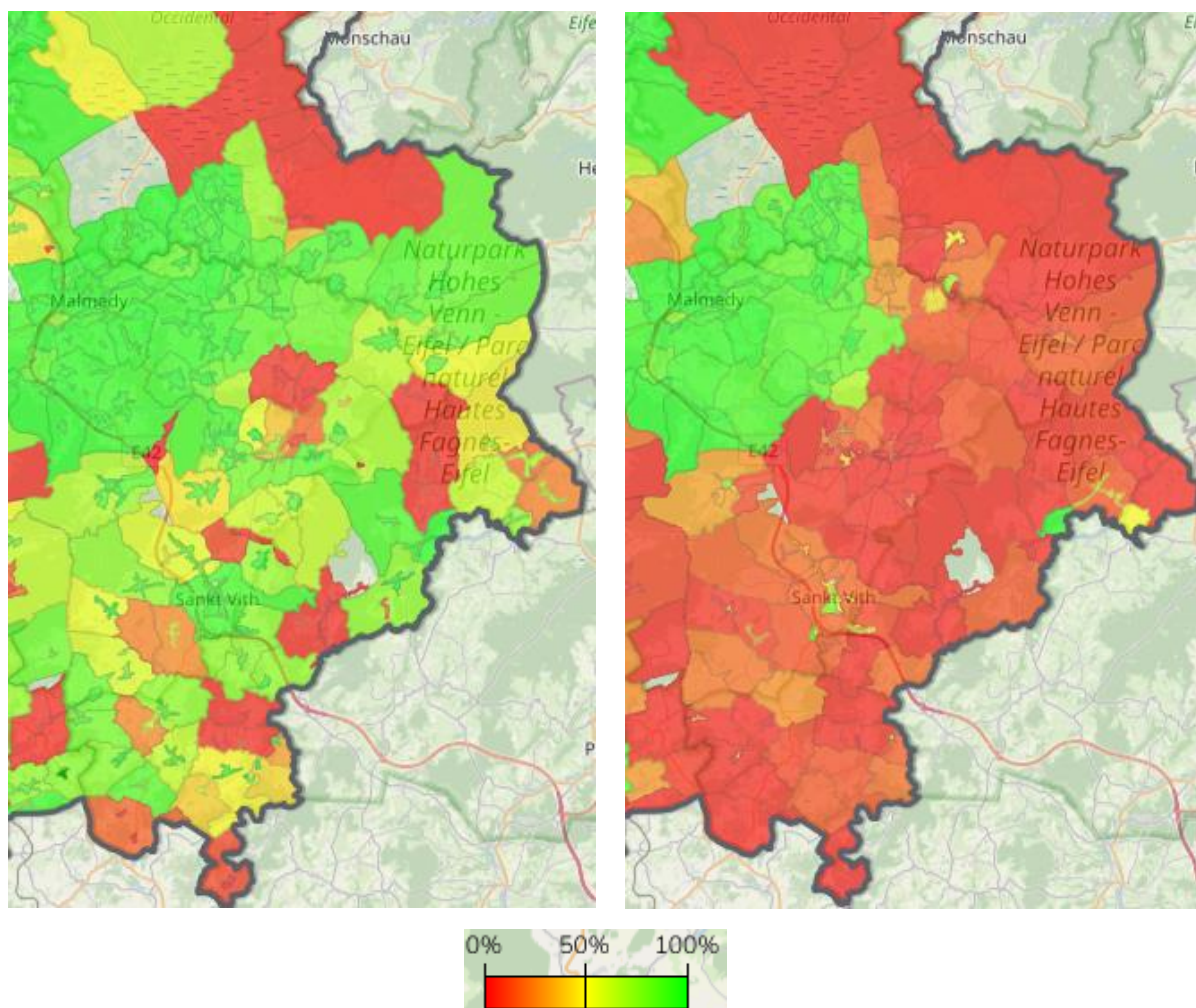


**Proportion de foyers disposant d'un accès haut débit fixe d'au moins 30 Mbit/s (à gauche) et 100 Mbit/s (à droite) en février 2021**

	min. 30 Mbit/s	min. 100 Mbit/s
Ambève	67,8 %	15,7 %
Bullange	72,8 %	23,3 %
Butgenbach	91,0 %	34,4 %
Burg-Reuland	66,0 %	25,4 %
St. Vith	82,7 %	37,5 %

Source : Institut Belge des Services Postaux et des Télécommunications (IBPT)

**Proportion de foyers disposant d'un accès haut débit fixe d'au moins 30 Mbit/s (à gauche) et 100 Mbit/s (à droite) en septembre 2019**



Source : Institut Belge des Services Postaux et des Télécommunications (IBPT)

La disponibilité d'une infrastructure à large bande très performante est indispensable, car les exigences en matière de connexions à large bande sont de plus en plus élevées, tant dans le domaine privé que dans le domaine professionnel. Cette évolution est encore renforcée par la crise Corona : les applications numériques telles que les vidéoconférences, les clouds ou les accès VPN ont pris une grande importance dans de nombreux domaines.

Les experts estiment qu'il ne s'agit pas d'un phénomène temporaire, mais que la numérisation se poursuit de plus en plus rapidement, de sorte que les régions insuffisamment desservies risquent de voir la fracture numérique se creuser. Dans ce contexte, l'infrastructure de base pour un réseau de fibre optique couvrant l'ensemble de la Communauté germanophone doit être mise en place d'ici fin 2026.

Pour atteindre cet objectif, la société "Glasfaser Ostbelgien" a été créée fin septembre 2022. La société s'occupera de l'extension de la fibre optique sur l'ensemble du territoire des Cantons de l'Est jusqu'en 2026. Les partenaires de cette société sont la Communauté germanophone, Proximus et Ethias. Elle a pour mission d'installer des lignes de fibre optique dans toute la région au cours des quatre prochaines années. Les travaux devraient commencer dès 2023 dans les communes de La Calamine et d'Amblève.

## 7 Nature et environnement

### 7.1 Description de l'espace naturel

Du point de vue paysager, la Communauté germanophone se compose de deux parties distinctes, l'une au nord, dans les contreforts de moyenne montagne, et l'autre au sud, au sein de l'Eifel, qui correspond au territoire du GAL.

D'un point de vue géographique, la région du territoire du GAL fait partie du massif schisteux rhénan. Il s'agit notamment d'une zone de transition entre les sous-espaces des Ardennes et de l'Eifel sur la rive gauche du Rhin; en termes plus simples, on peut dire qu'il s'agit de l'espace entre les Fagnes (B) et le Schneifel (D).

Le territoire des communes de l'Eifel, tout à fait homogène du point de vue paysager, est bordé au nord par la barrière naturelle des "Hautes Fagnes", qui sépare physiquement le canton de Saint Vith du canton d'Eupen, à l'ouest par la frontière linguistique avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'est et au sud par les frontières nationales avec l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg.

Ces "frontières" ne constituent toutefois pas de véritables barrières pour la population, qui est très mobile. Elles sont régulièrement franchies pour des raisons professionnelles, pour faire des achats, etc.

Du point de vue paysager, la région est marquée par les vallées étroites et profondes que l'Amblève, la Warche et l'Our ont creusé dans le plateau. Les zones de sources, les prairies et les paysages alluviaux forment des habitats variés qui ont été intégrés de manière accrue dans des mesures de protection et d'entretien et qui sont protégés en tant que sites comme Natura 2000. Les agglomérations de la partie sud de la Communauté germanophone se trouvent sur ces plateaux. Un caractère varié de moyenne montagne avec une alternance de prairies et de boisements caractérise le paysage. Ici aussi, les haies sont une caractéristique importante du paysage. Outre les haies champêtres et les haies de pâturage en aubépine, on y utilise également des hêtres rouges, qui sont surtout utilisés comme haies domestiques de plusieurs mètres de haut pour se protéger du vent.

## 7.2 Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel et contrats de rivière

Une grande partie de la région étudiée appartient au Parc naturel transfrontalier Hautes Fagnes-Eifel. Le parc naturel transfrontalier a été créé par le décret wallon du 16/7/1985. Côté belge, il occupe un territoire de 72 000 ha sur 12 communes. De la superficie des communes concernées par le PDS (63 118 ha), 40 796 ha soit 65 % sont compris dans le parc naturel.

Le Décret sur les Parcs naturels du 3 juillet 2008 définit les missions des parcs naturels, qui peuvent être résumées comme suit :

- Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager ;
- Contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable ;
- Encourager le développement durable en contribuant au développement local, économique et social ;
- Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public.

Outre les missions de la Commission de gestion définies ci-dessus (décret sur les Parcs naturels du 3 juillet 2008), l'association a également pour missions :

- De développer le tourisme vert ainsi que le sport-découverte respectueux de l'environnement;
- De gérer la « Maison du Parc - Botrange, propriété de la Province de Liège, ainsi que ses activités en tant que « Maison du Parc Naturel des Hautes Fagnes Eifel ».

Le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel est en plus un partenaire important du GAL et a mené plusieurs projets au niveau de la nature et du développement rural ces dernières années. Souvent ce sont des projets LEADER, qui traitent par exemple les thématiques des eaux usées ou des haies agricoles.

**Le Contrat rivière de Amblève-Rur** concerne la totalité du bassin versant de l'Amblève, y compris ses affluents que sont la Lienne, la Holzwarche, la Salm, l'Emmels, le Rechterbach, la Warche et la Warchenne (1 076,79 km<sup>2</sup>) et de la Rur côté belge. 16 communes appartenant au bassin versant participent activement (et financièrement) au Contrat rivière. 72 865 personnes habitent ces communes et sont donc concernées par le projet. Le Contrat de rivière du bassin de l'Amblève réunit tous les partenaires concernés par la gestion du cours d'eau, afin de mettre en œuvre un programme d'action de préservation et de restauration des milieux liés à l'eau. Une ASBL « Contrat de rivière d'Amblève » de 100 partenaires a été créé qui ont inscrit une ou plusieurs actions dans les différents programmes. Elle cherche le dialogue entre les différents bénéficiaires de la rivière (pêche, habitants, agriculteur, entreprises,...).

**Le Contrat rivière Moselle**, est composé de 3 antennes: la Haute Sûre, l'Attert et l'Our, affluents de la Moselle. L'antenne de l'Our se trouve entièrement sur le territoire; notamment sur les 4 communes, Bullange, Amblève, St. Vith et Burg-Reuland. Le bassin versant belge de l'Our couvre une surface de 670 km<sup>2</sup>. Jusqu'en 2013, le contrat de rivière fonctionnait sous forme de 3 projets INTERREG. En 2014, de nouvelles négociations au niveau de la Région Wallonne ont eu lieu pour créer le contrat de rivière Moselle. La seule condition : les 3 antennes locales fusionnent en une seule unité. Les missions des contrats de rivière sont assez variées. Ils réalisent un inventaire de terrain, afin d'identifier des points problématiques le long des cours d'eau et réunissent ensuite les différents partenaires concernés par la gestion de l'eau pour établir un programme d'actions. Les actions sont ensuite soit réalisées par un

ou plusieurs partenaires, soit par le contrat de rivière même. Le but principal est l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'espace de vie de la rivière.

### 7.3 Patrimoine naturel

À côté de son joyau qui est incontestablement la réserve naturelle domaniale des Hautes Fagnes, le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel offre des paysages sans cesse changeants faits de massifs forestiers, de vallées et de cours d'eau, de prairies, de bocages, de croupes de montagnes et de villages pittoresques.

Il est admis que les sites présentant un intérêt biologique supérieur à la moyenne sont généralement des zones subissant ou ayant subi une pression humaine jusqu'à une époque récente. Cette pression, toutefois, ne doit ou n'a pas dû être trop importante pour que cet intérêt puisse y subsister. De ce fait, on parlera plutôt de milieux semi-naturels que de milieux naturels, ces derniers, où l'homme ne serait jamais intervenu, n'existant plus sur le territoire.

De nombreux endroits ont, par contre, un intérêt biologique limité, de par l'intensification des activités humaines. En zone agricole, ce sont surtout des prairies amendées. En zone forestière, la banalisation du milieu s'est surtout produite par l'enrésinement, que ce soit des landes, des zones humides, ...

A la pression agricole et forestière s'ajoute la pression du changement climatique, devenue de plus en plus remarquable ces dernières années. Il implique des conditions météorologiques de plus en plus extrêmes et atypiques et peut ainsi nuire à la faune et flore locale.

#### 7.3.1 Protection des sites

Une série de réserves naturelles (domaniales RND ou non) et de réserves forestières a été désignée ces dernières années. Au total, près de 1 387 ha sont ainsi protégés, appartenant soit à la Région wallonne (RND), soit aux RNOB (Natagora). Le tableau « Superficies des sites protégés » donne un aperçu de la répartition par commune de ces sites. C'est clairement la commune de Butgenbach qui arrive en tête avec 484 ha de sites protégés (dont 186 ha font partie de la réserve domaniale des Hautes Fagnes et 110 ha d'une des seules réserves forestières de Wallonie).

#### Superficies des sites protégés (ha)

	RND (ha)	RNA (ha)	Réserve forestière (ha)	Total (ha)
Amblève	96,88	108,61	7,29	212,78
Bullange	170,52	161,14		331,66
Burg-Reuland	29,22	122,91	21,10	173,23
Butgenbach	363,54	9,28	110,72	483,54
St. Vith	124,19	62,17		186,36
Total (ha)	784,35	464,11	139,11	1387,57

Source : données DGO3 2022

Pour les autres communes, il s'agit principalement de fonds de vallée, qui possèdent de par les pratiques agricoles anciennes, des faunes et de flores très riches. Ces sites possèdent tous un plan de gestion, qui prévoit le débroussaillage, la fauche tardive et une présence très extensive de bovins ou d'ovins.

La « Liste des sites protégés » précise les propriétaires et la taille de chacune des réserves sur le territoire étudié. On compte 35 réserves avec un total de 1 421,4 ha réparties sur l'ensemble du territoire, dont les tailles sont extrêmement variables (car dépendantes des achats possibles, par les RNO, par exemple): la plus petite fait à peine 1 ha (réserve naturelle domaniale du Steinebrück), alors que la plus grande fait 209,8 ha (réserve naturelle domaniale du Schwalm).

### Liste des sites protégés

Code	Type	Nom	Commune(s)	Surface (ha)
6031	RND	Deidenberg-Iveldingen	Amblève	13,6
6100	RND	(Vallée de l') Emmels	Amblève	39,3
6395	RF	Goetschbusch	Amblève	7,3
6632	RNA	Emmels	Amblève	55,4
6388	RND	Kolvenderbachtal	Amblève/ Bullange	31,1
6643	RNA	Kolvenderbach	Amblève/ Bullange	30,7
6787	RNA	Haute Amblève	Amblève/ Butgenbach	15,3
6634	RNA	Grossweberbach	Amblève/ St. Vith	21,6
6158	RND	Wirtzbach	Bullange	3,0
6350	RND	Frankenbachtal	Bullange	46,7
6154	RND	Olef (Vallée de l')	Bullange	78,0
6767	RNA	Medemderbach	Bullange	7,1
6785	RNA	Le Schartenknopf	Bullange	7,9
6689	RNA	Tannebach	Bullange	1,8
6691	RNA	La Warche	Bullange	29,9
6606	RNA	Holzwarche	Bullange	78,4
6633	RNA	Ensebach-Our	Bullange	24,6
6681	RNA	Ulf (extension)	Burg-Reuland	32,8

6656	RNA	Thommen (extension)	Burg-Reuland	42,7
6006	RND	Hautes Fagnes	Butgenbach	186,1
6362	RF	Ruhrbusch Rurbusch) (ou	Butgenbach	110,7
6773	RNA	Petite Roer	Butgenbach	26,9
6157	RND	Vallée de la Schwalm (Schwalmtal)	Butgenbach/ Bullange	209,8
6566	RND	Ardoisière de Steinebruck	Saint-Vith	0,9
6274	RND	Holzbach	Saint-Vith	14,2
6272	RND	Rechtervenn	Saint-Vith	39,8
6755	RNA	Werelsbach	Saint-Vith	4,4
6635	RNA	Rechterbach	Saint-Vith	30,4
6054	RND	Ourtal	Saint-Vith/ Bullange/ Burg-Reuland	39,6
6101	RND	Vallée de l'Eiterbach	Saint-Vith/Amblève	26,1
6102	RND	Vallée du Treisbach	Saint-Vith/Amblève	33,4
6104	RND	Vallée du Hasselbach	Saint-Vith/Burg-Reuland	27,9
6363	RF	Ouren	Saint-Vith/Burg-Reuland	21,1
6662	RNA	Braunlauf	Saint-Vith/Burg-Reuland	52,6
6608	RNA	Martine Clesse	Saint-Vith/Burg-Reuland	30,3
			Total	1421,4

Source : données DGO3 2022

Le territoire est également très concerné par le programme Natura 2000. Plus de 9.200 ha (14,7 % du territoire) sont repris par ce programme. Il s'agit essentiellement des fonds de vallées humides ainsi que de landes et de bruyères (dans les Hautes Fagnes et surtout le camp militaire d'Elsenborn).

### Superficies Natura 2000 (ha)

Commune	Superficie en ha
Amblève	959,2
Bullange	2.463,2
Burg-Reuland	990,2
Butgenbach	3.717,3
St. Vith	1.128,5
Total	9.258,5

Source : données DGO3 2022

De plus, l'Ardoisière de Recht, ouverte au public pour une exploitation touristique, est reconnue comme cavité souterraine d'intérêt scientifique.

En outre, en 2010 et 2012, les communes de Burg-Reuland et d'Amblève se sont dotées d'un PCDN. Le PCDN est un programme qui vise l'amélioration et/ou le maintien de la biodiversité. Deux grandes parties constituent ce plan. La première partie concerne l'étude du réseau écologique sur le territoire de la commune. C'est le Parc naturel qui l'a réalisée entre 2012 et 2013. La deuxième phase concerne l'implication et la participation active des citoyens dans la mise en place d'un programme d'actions à réaliser sur le terrain. Pour cela, en fonction des thématiques envisagées (maintien de la biodiversité, sensibilisation...), plusieurs groupes de travail ont été créés afin d'établir des fiches de projets. Après la signature de la Charte PCDN, la Région wallonne contribue annuellement à la réalisation des projets. Dans le cadre de son PCDN, la commune d'Amblève envisage de réaliser les projets suivants : restauration naturelle de carrières, soirées thématiques, levées d'obstacles dans les cours d'eau, ...

#### 7.3.2 Maillage écologique

Les éléments de liaison permettent les migrations et les échanges entre les noyaux de vie des populations (exemple : les relais ponctuels - vieux arbres, haies, rangées d'arbres et les vergers, talus herbeux, bords des champs, mares, fossés à eau douce - et les couloirs de liaison - fonds de vallées encaissées, rivières, voies ferrées désaffectées, ...).

Les haies et les buissons sont des éléments d'une très grande valeur aussi bien dans les paysages semi-naturels que dans ceux marqués par l'intervention de l'homme. Il faut souligner leur importance vitale pour la faune : source de refuge et source de nourriture.

Sur le territoire des communes concernées, l'activité agricole majoritairement herbagère conduit à une structure agraire de bocage, composée de prés entourés de haies vives dans lesquels les unités d'exploitation agricole sont dispersées.

Face aux profondes modifications de l'agriculture depuis les années cinquante, le bocage s'est progressivement déstructuré (agrandissement des parcelles, disparition de haies, de vergers...). Les changements ont laissé des vestiges de bocage traditionnel plus ou moins importants selon les endroits.

### Menaces potentielles sur les haies :

Pour les haies d'espèces indigènes : arrachage, destruction de l'ourlet herbeux extensif en bordure de haie, simplification de la structure et de la composition de la haie, notamment par des tailles trop fréquentes, piétinement et eutrophisation liée à une fréquentation excessive par le bétail ou à une intensification des pratiques agricoles. En plus vient un entretien souvent intensif, qui broie les petites branches du plant jusqu'à son tronc. Et le fait de ne pas remplacer les pieds morts des haies engendre également une lente disparition de vieilles haies.

Par les mesures agro-environnementales qui existent depuis 1994, les agriculteurs ont été sensibilisés et subventionnés pour le maintien des haies. Ces mesures ont été adaptées et le subventionnement est maintenant beaucoup moins important pour l'entretien. Malgré tout, il existe un subside à la plantation qui exige une certaine diversité d'essences dans la composition de la haie. La Région wallonne promeut depuis quelques années, via sa campagne « 4 000 km de haies et/ou 1 million d'arbres », la plantation de nouvelles haies.

Le Parc naturel traite également la thématique des haies via un projet LEADER du GAL, qui vise à valoriser les haies sous forme de plaquettes.

Le long des bords de route, plusieurs communes réalisent un fauchage tardif, les rendant de cette manière plus accueillante pour la vie sauvage.

Le tableau suivant reprend les quantités de haies et alignements d'arbres, ainsi que les zones de fauchages tardifs sur les 5 communes.

	Fauchage tardif en bords de route (km)	Haies, alignements d'arbres et ripisylve (km) source : inventaire des haies du parc naturel
Amblève	134	586
Bullange	199	800
Burg-Reuland	131	136
Butgenbach	71	289
St. Vith	149	321
Total	684	2.132

Source : données DGO3 2022

### 7.4 Projet Parc national des Hautes Fagnes

Un groupe de pilotage composé de différentes communes wallonnes et germanophones, dont Butgenbach, la Communauté germanophone, la province de Liège, ainsi que des diverses organisations, dont le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel et l'Agence du Tourisme des Cantons de l'Est, se sont réunis et ont déposé une candidature commune auprès de l'appel à projets "Parc national de Wallonie".



Après une première présélection au niveau de la Région wallonne, le projet de Parc national des Hautes Fagnes a été présélectionné parmi trois autres candidats. Le projet s'est fixé dix objectifs parmi lesquels s'adapter au changement climatique, protéger l'eau, renforcer les Hautes Fagnes en tant que zone de recherche et d'expérimentation et favoriser les écosystèmes. Malheureusement, le projet n'a pas été retenu.

## 7.5 Ressources en eau et gestion des eaux usées

La distribution de l'eau potable dans la région est organisée sous la responsabilité des communes pour la majorité du territoire. Seule une partie de la commune de St. Vith (le territoire de l'ancienne commune de Lommersweiler) est desservie par la Société Wallonne Des Eaux. Ajoutons que quelques villages de la commune de Burg-Reuland et une grande partie de l'alimentation en eau potable de la commune de Bullange sont desservis par l'Allemagne vu la proximité immédiate.

L'eau potable provient généralement de sources de surface et non de nappes phréatiques. De ce fait, la qualité de l'eau est plus vulnérable, lorsque ces sources sont situées dans des zones agricoles. Les communes ont débuté la définition de zones de prévention autour de ces sources, souvent nombreuses et réparties sur l'ensemble du territoire.

Etant donné que la qualité de l'eau doit aujourd'hui satisfaire aux normes européennes (teneur en fer, etc.), les communes ont dû ou doivent investir dans des stations de traitement avant distribution. De telles stations existent déjà pour la commune de Burg-Reuland et de St. Vith.

Pour l'ensemble des communes, on peut donc constater que les investissements consentis pour assurer la production et la distribution de l'eau potable sont très importants. Lors les années de sécheresses entre 2019 et 2022, la commune de Butgenbach a fait venir de l'eau potable de l'Allemagne.

Depuis quelques années, l'ensemble du territoire de la Région wallonne est divisé en sous-bassins hydrographiques afin de déterminer le régime d'assainissement des eaux usées d'un territoire.

Les trois Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) couvrant la région concerne les sous-bassins hydrographiques de la Meuse aval, de l'Amblève et celui de la Moselle. Ils ont été réalisés par l'A.I.D.E. (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration des Communes de la Province de Liège) et l'AIVE (Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau dans la Province de Luxembourg). Le projet a été dressé par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) et approuvé par le Gouvernement Wallon, pour le PASH de l'Amblève, le 22 décembre 2005 (M.B. le 10 janvier 2006) et adapté par l'arrêté de la Région wallonne du 24/01/2013, pour le PASH de la Moselle, le 10 novembre 2005 (M.B. 02 décembre 2005) et pour le PASH de la Meuse aval le 4 mai 2006 (M.B. 17 mai 2006) (voir annexe 1 carte 8).

Les villages des communes de Bullange, Butgenbach, St. Vith et Burg-Reuland devront partiellement être égouttés de manière collective, en fonction du relief, du nombre d'habitants et du réseau déjà existant. La situation actuelle se présente comme suit :

- Dans la commune de Bullange, quatre stations d'épuration existent et trois autres devront encore être construites ;

- Dans la commune de Butgenbach, il existe deux stations d'épuration (dont celle du Camp d'Elsenborn, qui est privée), deux autres devront aussi être construites ;
- Dans la commune de Burg-Reuland, il existe deux petites stations d'épuration, deux autres devront également être construites ;
- Dans la commune de St. Vith, deux stations d'épuration existent et une devra être construite.

Même après toutes ces réalisations, il restera de nombreuses zones d'habitat pour lesquelles l'épuration individuelle sera le seul moyen d'être conforme à la législation en vigueur. L'installation de systèmes d'épuration individuels constitue cependant un coût non négligeable aussi bien pour les particuliers que pour la collectivité par le biais de subsides. Depuis janvier 2018, la GPAA (Gestion Public de l'Assainissement Autonome) est installée avec l'objectif de garantir le bon fonctionnement des Systèmes d'Épuration Individuelles (AM du 1<sup>er</sup> décembre 2016).

En ce qui concerne les villages de la commune d'Amblève, les habitants doivent tous épurer de manière individuelle.

## 8 Agriculture

L'agriculture dans le canton de St. Vith est plutôt axée sur les petites exploitations. Ainsi, en 2020, la surface moyenne exploitée était de 49,42 hectares par exploitation. Au total, 23.971 hectares étaient exploités par l'agriculture, contre 22.006 hectares en 2010.

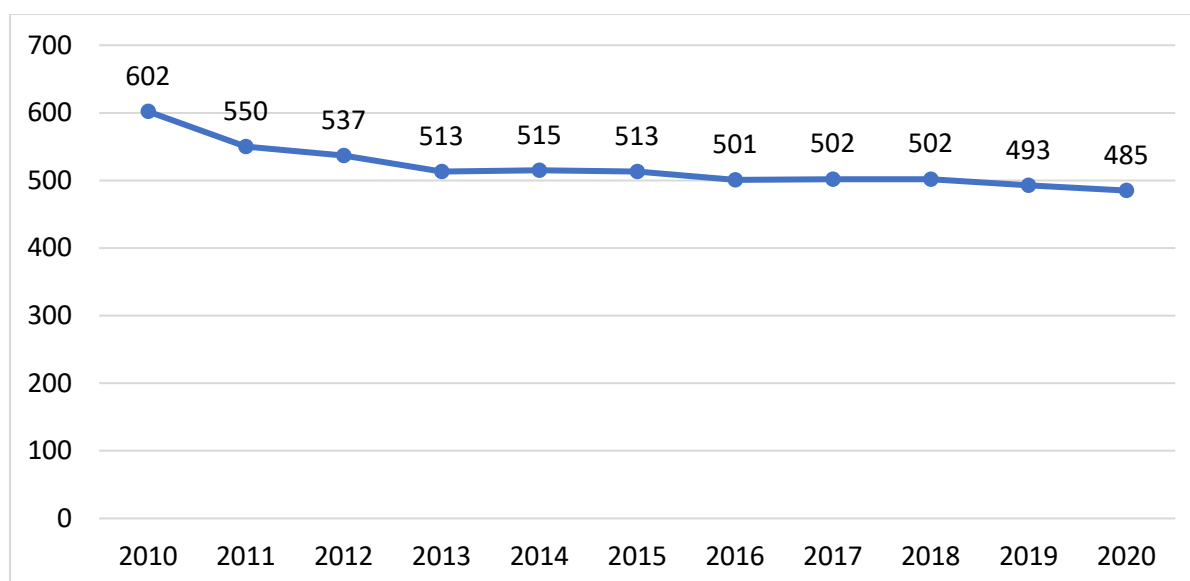
### Nombre d'exploitations agricoles et leur surface exploitée par commune (2020)

Commune	Nombre d'exploitations	Superficie totale (ha)	Surface moyenne par exploitation (ha)
Amblève	106	5 196	49,02
Bullange	116	5 357	46,18
Burg-Reuland	46	2 689	58,46
Butgenbach	92	5 016	54,52
St. Vith	125	5 713	45,71
Canton de St. Vith	485	23 971	49,42

Source : Statbel

Bien que la surface agricole exploitée ait augmenté depuis 2010, le nombre d'exploitations agricoles a connu une forte tendance à la baisse au cours des dernières décennies. Ainsi, la tendance générale est également perceptible dans le canton de St. Vith, à savoir que le nombre d'exploitations diminue, mais que les exploitations existantes s'agrandissent.

## Développement des exploitations agricoles (2010-2020)



Source : Statbel

90 % de la surface exploitée est constituée de prairies. Les 10 % restants sont des terres arables, dominées par les cultures fourragères (8,2 % de la surface agricole totale). En 2010, la part des prairies était encore un peu plus élevée (94 %). Dans le même temps, la part des terres arables n'était que de 6,1 % et les cultures fourragères ne représentaient que 3,4 %.

En 2020, il y avait près de 43 000 bovins dans le canton de Saint-Vith. La plupart sont des vaches laitières (plus de 18 700), suivies des veaux (plus de 8.500), des bovins entre un et deux ans (plus de 7 600) et des génisses (près de 5 100). En 2010, on comptait encore plus de 47 000 bovins avec près de 20 400 vaches laitières. Au vu de ces chiffres, il n'est donc pas étonnant que l'agriculture du canton de Saint-Vith se soit spécialisée dans la production laitière. A proximité immédiate du canton, se trouvent deux grandes laiteries, Arla à Pronsfeld (D) et Walhorn dans le nord de la Communauté germanophone, ainsi que des laiteries plus petites à Bullange et Goé.

En outre, en 2020, on comptait un peu plus de 1 900 porcs et près de 77 000 volailles, dont 11 700 poulettes et poules pondeuses et 65 000 poulets de chair.

Outre de nombreuses exploitations agricoles, la région dispose de son propre centre de recherche, Agra-Ost est un centre de recherche et de formation agricole situé dans les Cantons de l'Est. Le champ d'activité d'Agra-Ost est très large : Réalisation d'essais dans le domaine de la fertilisation des prairies (engrais organiques et minéraux), essais variétaux sur prairies, valorisation et stockage des engrais de ferme, mesures agro-environnementales, énergies renouvelables ou encore protection de la biodiversité.

### 8.1 Les produits régionaux

Avec la marque ombrelle "Made in Ostbelgien", la Communauté germanophone de Belgique souhaite soutenir les entreprises dans la commercialisation de produits régionaux. Le label pour les produits régionaux a été créé en 2013. "Made in Ostbelgien" désigne les produits de l'Est de la Belgique. Les

producteurs des neuf communes de la Communauté germanophone de Belgique et des communes francophones voisines peuvent utiliser la marque ombrelle s'ils s'identifient à la charte de la marque.

L'objectif de l'initiative est de promouvoir la notoriété de la région, de garantir des emplois dans l'agriculture et dans les petites et moyennes entreprises, de renforcer la destination touristique des Cantons de l'Est et de contribuer à la préservation du paysage culturel.

Les producteurs de produits "Made in Ostbelgien" transforment de préférence des matières premières de la région. En collaboration avec d'autres acteurs de la région, de nouvelles chaînes de création de valeur sont mises en place et des produits de qualité innovants sont développés. Le contact direct avec les consommateurs permet d'instaurer la transparence. Ainsi, la confiance dans le mode de production augmente et la conscience régionale des consommateurs est renforcée.

Depuis le lancement de "Made in Ostbelgien", 30 producteurs et onze partenaires du secteur alimentaire ont adhéré au label de qualité. Au total, 102 produits de la région ont déjà reçu le label. 12 producteurs et 4 partenaires se trouvent sur le territoire du GAL.

Il existe bien sûr d'autres produits régionaux sur le territoire du GAL. L'initiative du projet économique "Ich kauf lokal" (LEADER 2014-2020) a également pour objectif de faire connaître les commerçants et les produits locaux et de promouvoir le commerce local. La plateforme en ligne [www.ichkauflokal.be](http://www.ichkauflokal.be) a été créée à cet effet. Au 4/11/2022, 278 commerçants/producteurs étaient enregistrés sur la plateforme, dont 144 sont issus du territoire du GAL.

## 9 Sylviculture

La sylviculture revêt une grande importance pour le canton de Saint Vith, étant donné qu'elle marque fortement le paysage culturel, qu'elle fournit une matière première importante et qu'elle contribue également à la qualité de vie élevée avec l'écosystème forestier. La sylviculture relève de la compétence de la Région wallonne.



- Zones boisées
- Zones non boisées

Source : Holz-Zoom Ostbelgien, OEWB, 2018

Le canton de Saint Vith compte 29 818 hectares de zones forestières. Sur ces 29 818 hectares, 21 809 hectares sont des zones forestières publiques, soit 73,1 %. Les 8 009 hectares restants (26,9%) sont des forêts privées. Dans le canton d'Eupen, 97,9 % sont des forêts publiques. On trouve également d'autres proportions en Wallonie : Ici, 49,2 % sont en propriété publique et 50,8 % en propriété privée.

Le projet LEADER 2014-2020 « forêt privée » du GAL a montré que de nombreux propriétaires forestiers privés ne savent pas comment gérer leur parcelle de manière durable ou sont même pas au courant qu'il possède une parcelle. En plus les coûts de reboisement sont pour les petites parcelles problématiques. Il n'y aura des bénéficiaires que pour la génération suivante.

### Surface boisée en canton de St. Vith (01.01.2011)

	Surface en hectares	Part de la surface totale
Amblève	5 348,4	42,7%
Bullange	6 992,6	46,5%
Butgenbach	5 576,5	57,3%
Burg-Reuland	4 801,6	44,1%
St. Vith	6 422,7	43,7%
Canton St. Vith	29 141,7	46,3%

Source: Statbel 2016

La forêt de la Communauté germanophone, pour laquelle on ne dispose pas des chiffres pour le seul canton de St-Vith, est caractérisée par la présence de résineux.

### La forêt en Communauté germanophone (2018)

	Communauté germanophone		Wallonie	
Surface boisée	41 300 ha	100,0%	556 200 ha	100,0%
Forêt publique	31 700 ha	76,8%	273 700 ha	49,0%
Forêt privée	9 600 ha	23,2%	282 500 ha	51,0%
Part de la forêt	48,4%		33,0%	
Forêt de feuillus	8 500 ha	20,5%	271 100 ha	48,7%
Augmentation	38 089 m <sup>3</sup> /année		1 313 157 m <sup>3</sup> /année	
Récolte	13 000 m <sup>3</sup> /année		869 680 m <sup>3</sup> /année	
Part de la récolte Forêts de feuillus	34,1%		66,2%	
Forêt de résineux	25 000 ha	60,5%	204 100 ha	36,7%
Augmentation	294 788 m <sup>3</sup> /année		2 332 016 m <sup>3</sup> /année	
Récolte	433 292 m <sup>3</sup> /année		3 136 673 m <sup>3</sup> /année	
Part de la récolte Forêts de résineux	147,0%		134,5%	
Surfaces improductives	7 800 ha	18,9%	81 000 ha	14,6%

Source : Holz-Zoom Ostbelgien, Office Economique Wallon du Bois, édition 2018

La forêt d'épicéas doit faire face à de nombreux problèmes : des étés de plus en plus secs ; les attaques de scolytes ; les dégâts causés par le gibier ; des tempêtes et le changement climatique. Les forestiers des communes du GAL réfléchissent actuellement à la manière dont ils souhaitent concevoir la forêt du futur. Il faut créer une forêt résiliente sans perdre de vue de l'importance économique de la forêt pour les communes du GAL. Il faut trouver l'équilibre entre les aspects économie et écologie.

## 9.1 Secteur de la filière du bois

Sur le plan économique, le secteur du bois est très important pour le sud de la Communauté germanophone, ce qui se reflète également dans le nombre d'entrepreneurs et d'employés.

### Nombre des entreprises par canton et par activité professionnelle

	Canton Eupen	Canton St. Vith
Activité professionnelle	Total	Total
Sylviculture et exploitation forestière	21	92
Transformation du bois	4	25
Meubles	16	17
Menuiserie	51	131
Commerce de gros	5	8
Commerce de détail	23	15
Divers	1	2
Total	121	290

Source : BCE (2017), Analyse et interprétation : OEWB (2018), Holz-Zoom Ostbelgien

### Nombre des emplois par canton et par activité professionnelle

Activité professionnelle	Canton Eupen			Canton St. Vith		
	Salariés	Indépendants	Total	Salariés	Indépendants	Total
Sylviculture et exploitation forestière	5	19	24	52	85	137
Transformation du bois	8	3	11	308	13	321
Meubles	139	11	150	83	18	101
Menuiserie	71	40	111	214	116	330
Commerce de gros	4	7	11	2	6	8
Commerce de détail	55	17	72	72	6	78
Divers	14	0	14	0	2	2
Total	296	97	393	731	246	977

Source : BCE (2017), Analyse et interprétation : OEWB (2018), Holz-Zoom Ostbelgien

Le secteur des scieries s'est fortement développé ces dernières années, il y a moins de scieries à simple finalité, mais ils diversifient de plus en plus leur travail en un produit final commercialisable, notamment des poutres lamellées-collées.

## 9.2 Initiative de promotion du secteur

L'association de promotion Forêt & Bois (Förderverein Forst & Holz) réunit des organisations, communes, écoles et institutions intéressées par le bois ainsi que des entreprises de la filière bois. Les objectifs de l'association de promotion sont :

- Mettre à disposition et rendre accessible des informations sur les performances de l'économie forestière et du bois dans les Cantons de l'Est.
- Organiser des manifestations et des séminaires sur le thème du bois.

Actuellement environ 40 membres participent à l'association.

Depuis 2008, le prix de la construction en bois de l'Eifel est organisé tous les quatre ans. Le prix de « la construction en bois » est une initiative de différents acteurs de l'Eifel allemande, belge et luxembourgeoise. L'objectif de ce concours est de montrer la diversité des performances et des applications du bois, de documenter les expériences positives faites avec ce matériau et de présenter aux maîtres d'ouvrage, architectes, ingénieurs et entreprises de construction en bois des exemples dignes d'être imités et porteurs d'avenir.

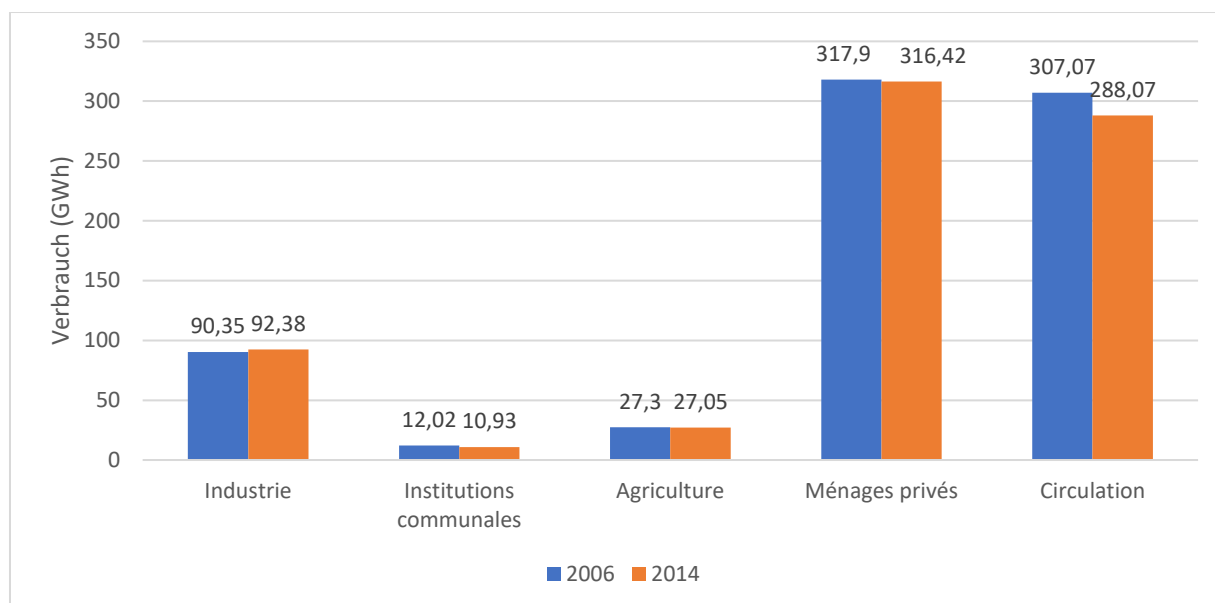
En 2023 la première édition du prix de la menuiserie aura lieu. C'est une initiative du projet LEADER 2014-2020 « Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises dans les secteurs clés du territoire du GAL ». L'objectif est double : d'une part, il s'agit de mettre en avant la représentation de l'artisanat local en relation avec une excellente planification et un design remarquable et, d'autre part, de valoriser les prestations des entreprises des Cantons de l'Est et de la région limitrophe d'Euskirchen.

## 10 Climat et énergie

En 2017, les neuf communes germanophones ont décidé d'adhérer à la Convention des bourgmestres pour le climat et l'énergie. La Convention des bourgmestres a été créée en 2008 par la Commission européenne. L'objectif de la Convention est de rassembler et de soutenir sur le plan organisationnel les collectivités locales et les communes qui s'engagent volontairement à atteindre, voire à dépasser, les objectifs climatiques et énergétiques de l'UE.

Le plan intégré énergie-climat pour la Communauté germanophone se base sur l'analyse des émissions de CO<sub>2</sub> des différentes communes. Un diagnostic a été établi pour l'ensemble du territoire de la Communauté germanophone à partir de données spécifiques à chaque commune. Pour établir l'inventaire des émissions de CO<sub>2</sub> de base, l'année 2006 a été choisie comme année de référence. L'objectif est de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 40 % d'ici à 2030 par rapport à l'année de référence. Pour ce faire, une distinction est faite entre les émissions directement liées aux activités des administrations publiques et les émissions dues à la consommation d'énergie de tous les secteurs dans les communes. Les données de consommation de tous les secteurs sont réparties comme suit pour le canton de Saint Vith pour les années 2006-2014 :

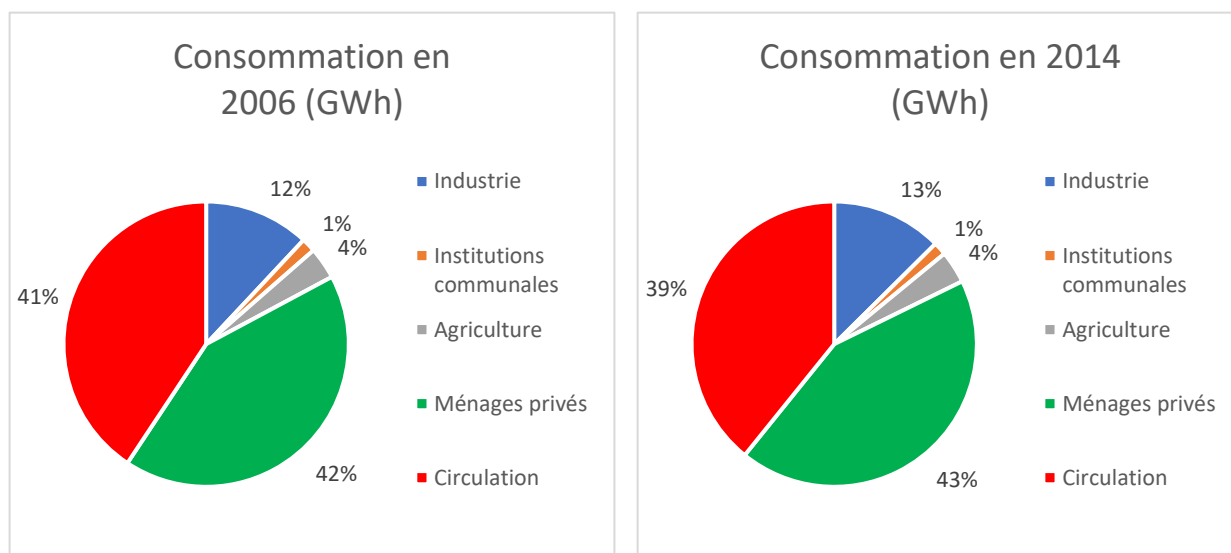
## Évolution de la consommation (2006 -2014)



Source : Ministère de la Communauté germanophone

Le graphique montre qu'entre 2006 et 2014, il y a eu une réduction de la consommation dans presque tous les secteurs considérés. Seul le secteur de l'industrie a vu sa consommation augmenter de 2,2 %. Cette évolution globale a entraîné une réduction de la consommation totale de 2,6 %. La consommation totale se décompose comme suit pour 2006 et 2014 :

### Composition en pourcentage de la consommation totale pour 2006 et 2014



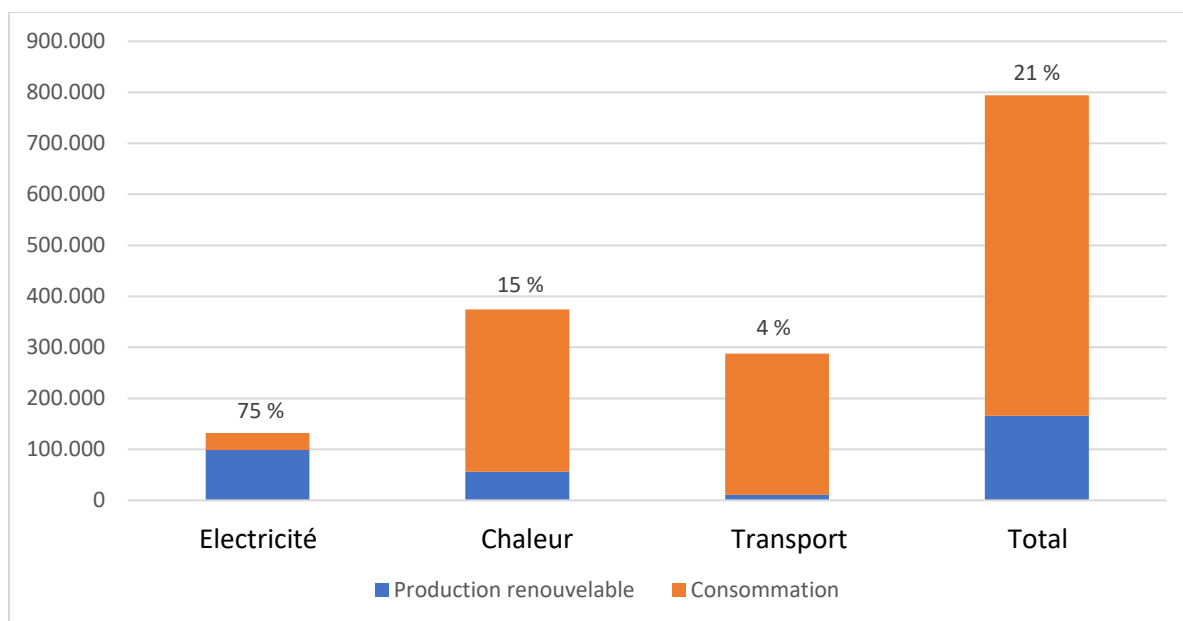
Source : Ministère de la Communauté germanophone

Proportionnellement, les secteurs des ménages privés et des transports représentent la plus grande part de la consommation totale de 2006 et 2014.

En 2006, la production à partir de sources d'énergie renouvelables ne couvrait que 6 % de la consommation totale, alors qu'en 2014, environ 21 % de l'énergie consommée était produite à partir de sources d'énergie renouvelables.



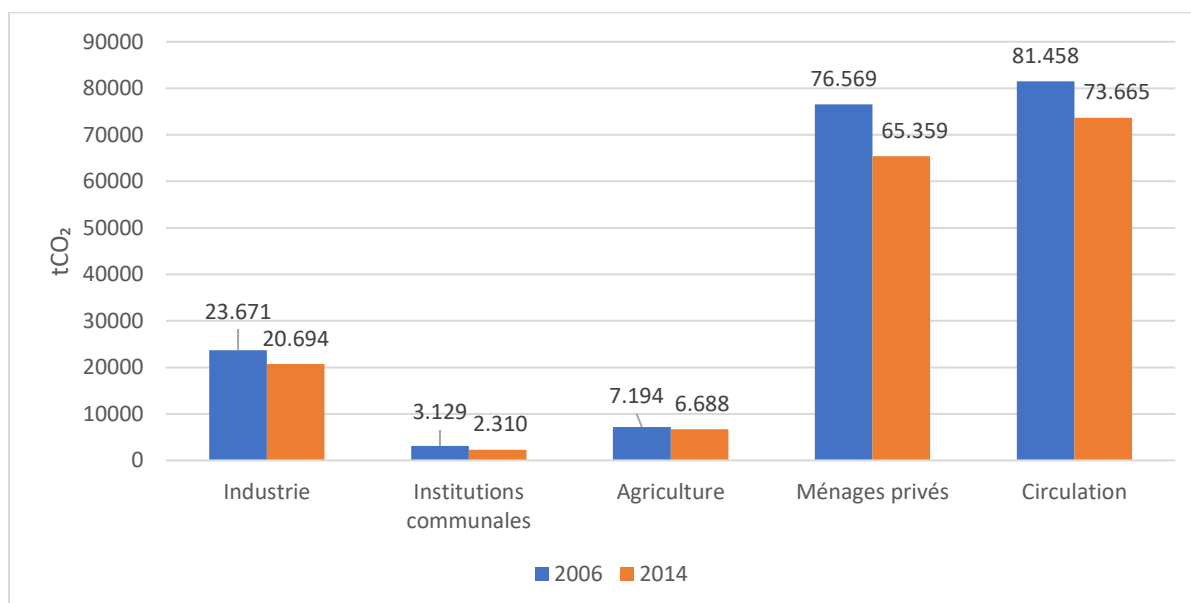
### Couverture de la consommation totale par les énergies renouvelables (2014)



Source : Ministère de la Communauté germanophone

Le graphique suivant illustre l'évolution des émissions de CO<sub>2</sub> entre 2006 et 2014.

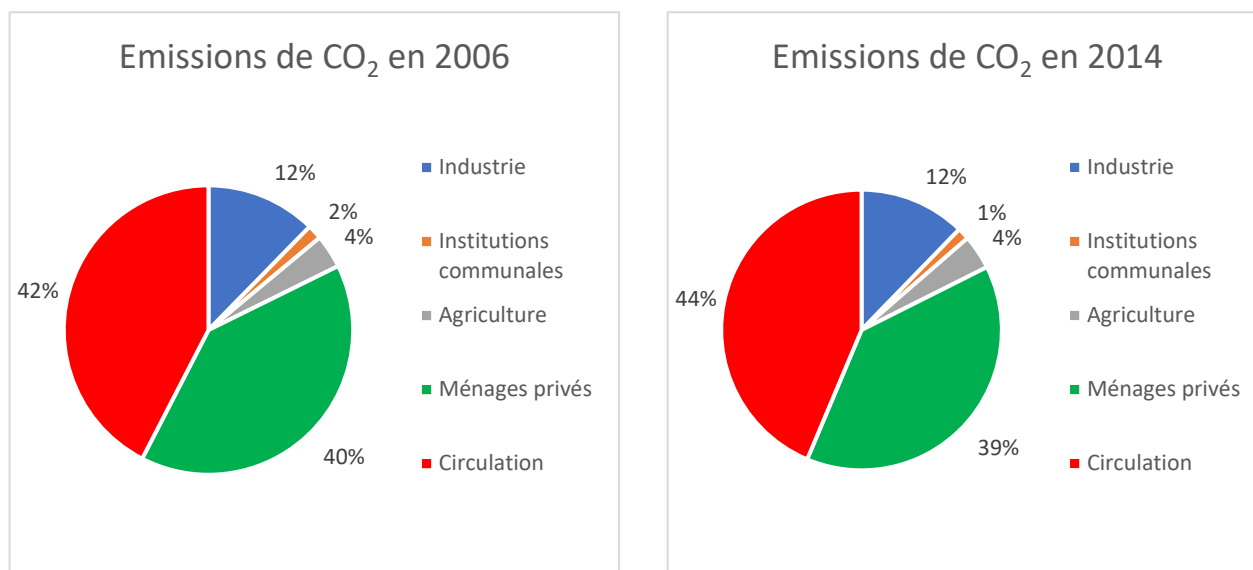
### Évolution des émissions de CO<sub>2</sub> (en tonnes de CO<sub>2</sub>) entre 2006 et 2014



Source : Ministère de la Communauté germanophone

On perçoit une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 12 % pour le canton de Saint Vith. Par analogie avec l'analyse des données de consommation, ce sont surtout les ménages privés et les transports qui jouent un rôle important en ce qui concerne les émissions de CO<sub>2</sub> qui y sont liées pour la région de l'Eifel.

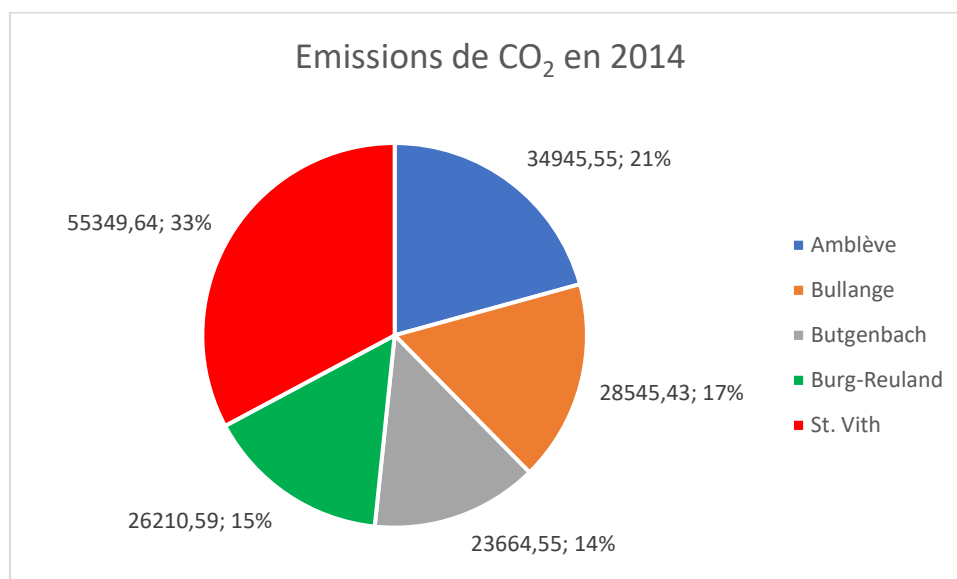
## Composition en pourcentage des émissions de CO<sub>2</sub> pour 2006 et 2014



Source : Ministère de la Communauté germanophone

La contribution de chaque commune dans l'émission totale se décompose comme suit :

### Pourcentage des différentes communes par rapport aux émissions totales de CO<sub>2</sub>



Source : Ministère de la Communauté germanophone

La part respective des communes dans les émissions totales est restée pratiquement inchangée entre 2006 et 2014. St. Vith a une part plus importante dans les émissions totales, car elle compte le plus grand nombre d'habitants et l'industrie y joue un rôle important.

## 10.1 Energies renouvelables

Selon le concept directeur (Energieleitbild) d'avril 2014, la Communauté germanophone (CG) représente une consommation d'énergie de 2 243 Gigawattheures au total par année. La production de CO<sub>2</sub> s'élevait dans l'année 2010 à 608 200 tonnes, ce qui correspond à une émission moyenne par habitant de 8,03 tonnes. L'émission par habitant en CG se situe 24% en-dessous de la moyenne belge, ce qui est dû principalement à la faible importance du secteur industriel.

Actuellement, aucun réseau d'alimentation en gaz naturel n'existe, ce qui limite fortement l'utilisation de cette énergie dans le territoire étudié.

Cependant, en ce qui concerne les énergies renouvelables, le territoire a connu un développement positif. Selon le concept directeur, les énergies renouvelables représentent la quasi-totalité des énergies produites : énergie hydraulique, biomasse, centrale de cogénération, énergie solaire ainsi que l'énergie éolienne. Seules les centrales de cogénération travaillent en partie avec les combustibles fossiles : fuel ou gaz naturel/combustibles liquéfiés.

Il existe un grand intérêt de la part de la population vis-à-vis des sources d'énergies alternatives.

Avec l'agriculture et la sylviculture, le territoire est riche de ressources naturelles. 37 % de l'électricité en Communauté Germanophone est mise à disposition par des énergies renouvelables et le principe de cogénération pauvre en CO<sub>2</sub> :

### Energie hydraulique:

- Electrabel Butgenbach, Min-Max 1.224 MWh.  
Il y existe une petite unité de production au barrage de Butgenbach. Le lac de Butgenbach, situé dans le bassin versant de l'Amblève (Haute Ardenne, Belgique), est un lac de barrage alimenté principalement par les eaux de la Warche et de la Holzwarche. D'une capacité de stockage de 11 millions de m<sup>3</sup>, il couvre, à pleine charge, une surface de 120 hectares et est caractérisé par une profondeur maximale de 23 m au niveau du barrage. Géré par Electrabel, qui exploite une centrale hydroélectrique située à proximité immédiate du barrage, le lac de Butgenbach constitue un atout majeur pour le développement de l'économie locale.
- Zeyen Dietmar, Weweler, 700 MWh
- Hotel Ulftaler Schenke Burg-Reuland, 50 MWh

**En biomasse/bois**, on peut effectivement estimer qu'un potentiel important existe. La surface forestière productive dans l'Est de la Belgique est d'environ 48 000 ha (environ 40 % de la région est couverte de forêts). Si on se base sur la production de sciage dans la région (800 000 m<sup>3</sup>/an), les déchets des scieries pourraient servir à une utilisation énergétique de 80 000 m<sup>3</sup>/an. Cette biomasse, disponible également en d'autres matières que le bois, est cependant déjà largement utilisée :

- BIOENERGIE EGH ASBL Herbrand, Nidrum, 173 KW électrique, 218 KW thermique, lisier, 12 bâtiments approvisionnés par un réseau de chaleur ;
- FRIEBARA ASBL, Heck Wilfried, Nidrum, 153 KW électrique, 226 KW thermique, lisier, 6 bâtiments chauffés par un réseau de chaleur ;
- LENGES frères ASBL, Recht, 2.000 KW électrique, 3.000 KW thermique, lisier et déchets alimentaires ;

- RENOGEN sa, Amblève/Kaiserbaracke, 2 x 5 500 KW électrique, 2 x 8 000 KW thermique, déchets de bois.

Ensemble, ils ont produit en 2010 sous forme électrique 71 741 MWh et sous forme thermique 92 296 MWh. Cela correspond à une réduction en CO<sup>2</sup> de 32 257 t, qui pourrait approvisionner 20 212 ménages.

Un projet de biomasse / centrale de cogénération est en cours de conception :

- LERN-APPREND SA, Domaine Bütgenbach, 630 KW électrique, 2 520 KW thermique, lisier, fumier, & herbe

Ces industries, déjà actives ou planifiées doivent s'approvisionner en partie sur les marchés extérieurs au territoire. De plus, il faudra veiller à un développement harmonieux qui n'entravera pas les autres utilisations du bois (construction, production de papier ou de panneaux...).

Le développement **de chauffages au bois** modernes (pellets et plaquettes) connaît un succès important, que ce soit chez les privés, mais également dans les projets publics (centre culturel de St. Vith, piscine communale de St. Vith, atelier communal Butgenbach, école communale de Schoppen dans la commune d'Amblève, etc.). La crise ukrainienne a toutefois entraîné une hausse des prix des pellets d'environ 30 %, mais il reste à voir quelles seront les conséquences de cette hausse sur la popularité de ce type d'énergie.

Plusieurs centrales de cogénération ont été mises en œuvre sur le territoire du GAL :

- Relax Hôtel Pip-Margraff, 5,3 KW électrique, 10,5 KW thermique ;
- Hôtel Butgenbacher Hof, 5,3 KW électrique, 10,5 KW thermique ;
- Administration communale d'Amblève, 5,3 KW électrique, 10,3 KW thermique ;
- Bildungsstätte Montenau, 5,3 KW électrique, 10,5 KW thermique ;
- Camping Oos Heern, Deidenberg, 5,5 KW électrique, 12,5 KW thermique ;
- Niessen Jürgen, Amblève, 5,3 KW électrique, 10,3 KW thermique ;
- Veithen Bernhard, Amblève, 5,3 KW électrique, 10,3 KW thermique.

Suite au subventionnement intéressant de la Région wallonne une multitude d'installations **photovoltaïques** ont été installées durant les dernières années avec un total de production de 4 319 KWp (chiffres de 2014) :

- A.C.M. Kaiserbaracke :221 KWp ;
- TRANS ADM ASBL Kaiserbaracke :85 KWp;
- ART IN METAL, Berg, :11 KWp ;
- LANGER Bruno Elsenborn, :25 KWp ;
- 628 installations privées d'une capacité < 10 KWp) = à 3977 KWp :
  - Amblève :146 installations = 839 KWp ;
  - Bullange : 127 installations = 759 KWp ;
  - Burg-Reuland :91 installations = 602 KWp ;
  - Butgenbach :85 installations = 480 KWp ;
  - St. Vith :179 installations = 1297 KWp .

Vu l'importance du secteur agricole (voir plus haut), le potentiel théorique pour la **biométhanisation** semble important. Il existe déjà plusieurs installations sur le territoire et des projets supplémentaires sont à l'étude (dont plusieurs de grande capacité).

- BIOENERGIE EGH ASBL Herbrand, Nidrum, 173 KW électrique, 218 KW thermique, réseau de chaleur pour 12 maisons ;
- FRIEBARA ASBL, Heck Wilfried, Nidrum, 153 KW électrique 226 KW thermique, réseau de chaleur pour 6 maisons ;
- Gebrüder LENGES ASBL, Recht, 2 000 KW électrique, 3 000 KW thermique, production d'électricité et séchage de plaquettes ;
- Projet LERN-APPREND SA, Domaine Butgenbach, 630 KW électrique, 2 520 KW thermique ;
- Projet à Möderscheid, 500 KW électrique.

Le potentiel de la région est assez limité vu les conditions climatiques et les compositions de sols défavorables. Une étude du centre de recherche Agra-Ost a analysé les possibilités réalistes concernant la culture de plantes « énergétiques ».

De cette étude découle que le rendement des cultures énergétiques est, de manière générale, inférieur aux rendements propagés par les semenciers et distributeurs. L'agriculture dans la région est fortement pénalisée par les conditions pédoclimatiques : climat froid et sols pauvres. Des 12 cultures énergétiques courantes testées, seulement 4 ont donné des rendements médiocres. Les cultures les plus rentables sont :

- Le rendement du maïs se situe dans la région à maximum 10 tonnes matière sèche/ha, ce qui correspond à 35 tonnes matière fraîche/ha. Ce rendement est à la limite de la rentabilité de cette culture pour l'approvisionnement des stations de biométhanisation.
- Les betteraves donnent de bons résultats dans la région (60 tonnes matière fraîche/ha). Ce rendement est largement inférieur au rendement atteint sous des meilleures conditions pédoclimatiques, mais contrairement au maïs, le développement des plantes est moins sensible aux aléas climatiques (périodes froides en printemps). Il existe pourtant un problème lors du stockage, qui doit être ventilée mais hors gel. Des essais sont en cours pour étudier le stockage de pulpe de betteraves dans des cuves souterraines. Cette culture est à la hausse depuis 2 ans, puisque les machines agricoles pour la récolte sont disponibles chez un entrepreneur local (maximum 100 ha dans la région).
- La culture de colza ne se prête pas au climat humide de la région, parce qu'elle risque d'être attaquée par des maladies fongiques, ce qui conditionnerait une protection importante par des fongicides.
- Le topinambour est une plante énergétique prometteuse qui risque cependant de perturber l'écosystème par son caractère invasif. Son avantage est son caractère pluriannuel (réduction des frais, du travail du sol et amélioration du bilan CO2 et énergétique). Cette culture pérenne se maintient sous le climat le plus rude de la région (Elsenborn) depuis 10 ans et son rendement énergétique (potentiel de biogaz/ha) est équivalent au maïs, voire supérieur.
- La fétuque fourragère cultivée (graminée) est une plante énergétique intéressante qui conditionne pourtant des frais de récoltes élevés (3 à 4 coupes par an). Ses avantages sont le bon rendement, le fait que la technique agricole nécessaire est la même que pour la prairie classique et qu'elle peut valoriser des grandes quantités d'azote tout au long de l'année (épandage après chaque coupe) sans nuire à la qualité de l'eau sous-jacente.

- L'utilisation de plantes énergétiques comme du miscanthus ou des taillis à courte rotation est en cours d'étude. Le miscanthus a les mêmes préférences pédoclimatiques que le maïs, mais est lui aussi une culture pérenne. Le taillis à courte rotation n'a pas encore été testé car la région est assez riche en bois.
- Les cultures intercalaires (CIPAN) sont plutôt rares dans la région, car les récoltes se font trop tard dans l'année (maturité de la culture), ce qui ne permet pas de semer une nouvelle culture avant l'hiver.
- Les associations céréales-légumineuses (ensilage de céréales immatures) demande un certain savoir-faire et n'est pas encore établi dans la région. Le savoir-faire consiste à choisir le bon mélange de céréales-légumineuses qui est adapté aux conditions pédoclimatiques de la région et de récolter au stade optimal (céréales au stade laiteux= juin-juillet). Les essais montrent que cette culture pourrait être une alternative au maïs puisqu'elle donne de bons rendements (substrat de biométhanisation et fourrage) et dans le meilleur des cas même supérieur au maïs.

D'une manière générale, le potentiel pour un développement de l'énergie éolienne est évalué positivement, ce qui s'explique largement par la localisation du territoire en Haute Belgique. D'ailleurs, la première éolienne de toute la Belgique y a été installée en 1998 par la coopérative, Energie 2030, au Tomberg à Rodt (commune de St. Vith). Elle possède une capacité 0,5 MW, production estimée en 2010 1 000 MWh.

Depuis lors, il y a eu un développement important de la production d'énergie éolienne sur le territoire :

- Parc Electrabel à Roderhöhe Elsenborn, commune de Butgenbach : 4 x 2 MW; production en 2010 : 12 506 MWh ;
- Parc Electrabel à Bolder-Biert, commune de Bullange : 6 x 2 MW, production en 2010 20 011 MWh ;
- Parc Aspiravi à Halenfeld, commune d'Amblève : 5 x 2 MW (en cours d'installation) ; production estimée en 2010 : 16 603 MWh ;
- Parc BMR énergie solutions/Heinsberg, RFA, à Emmelser Heide, commune de St. Vith : 5 x 2 MW, production/an estimée 22 000 MWh ;
- Projet de parc d'éoliennes intercommunal de Amblève/ Bullange comptant 13 éoliennes de 2,5 KW.

Pourtant, certains nouveaux projets d'éoliennes ou de parcs éoliens se heurtent à l'opposition de la population. Les raisons de cette opposition sont diverses, mais souvent liées au site choisi.

Une coopérative citoyenne d'énergie renouvelable, Courant d'Air a même son siège à Elsenborn dans la commune de Bütgenbach. Courant d'Air est une coopérative citoyenne d'énergie renouvelable reconnue comme entreprise d'économie sociale active dans l'est de la Belgique. Créée en 2009, la coopérative compte fin 2022 un peu plus de 4.000 membres (dont environ 1500 habitants des 5 communes du GAL) et un staff de 6 employés. Elle exploite des projets de production d'énergie renouvelable avec une production électrique d'environ 30.000 MWh/an.

Grâce aux compétences acquises, la coopérative informe et sensibilise les citoyens et les communes sur les questions énergétiques, dont notamment l'énergie éolienne et photovoltaïque mais aussi l'utilisation rationnelle de l'énergie. Dans les écoles, elle est engagée dans le projet de sensibilisation

« Génération Zéro Watt ». Conformément à la Charte REScoop, Courant d’Air applique les principes coopératifs universels, s’engage pour une transition énergétique démocratique aux mains des acteurs locaux et poursuit des missions dans l’intérêt commun.

## **11 Planification, construction et habitat**

### **11.1 Nouvelles compétences**

Depuis janvier 2020, la Communauté germanophone est responsable, pour la première fois, de l'exercice des compétences en matière d'aménagement du territoire, de logement et de certains domaines de l'énergie (voir chapitres 7.3.1 -10 – 11.5 et 11.6).

Avec la prise de compétence en matière d'aménagement du territoire, la Communauté s'est engagée dans un vaste processus de réforme qui se déroule en plusieurs phases et qui comprend entre autres un modèle d'aménagement du territoire pour la Communauté germanophone. Grâce à cette compétence, la Communauté dispose de toutes les compétences pour orienter le développement territorial, développer le futur cadre législatif et, en tant qu'autorité supérieure en matière d'aménagement du territoire, prendre des décisions indépendantes concernant les autorisations et les plans.

Avec sa propre stratégie territoriale, la Communauté germanophone se consacre à deux tâches essentielles : d'une part, il s'agit d'assurer un "ordre" compatible entre les différentes utilisations sur le territoire (dans l'espace) de la Communauté et, d'autre part, d'offrir une marge de manœuvre à des visions de développement durables et porteuses d'avenir qu'il convient de définir.

En ce qui concerne le logement, la Communauté germanophone est compétente pour ce que l'on appelle le logement public et privé ainsi que pour diverses primes et aides au logement et à l'énergie.

En matière d'énergie, la Communauté germanophone s'occupe des primes énergétiques pour les particuliers - par exemple pour les projets d'isolation ou la modernisation des installations de chauffage. A cela s'ajoute la gestion du conseil en énergie à Eupen.

La Communauté germanophone soutient également des projets pilotes des communes pour la mise en œuvre du plan énergétique et climatique, des mesures d'efficacité énergétique dans le cadre du décret sur les infrastructures ainsi que des mesures de lutte contre la pauvreté énergétique dans les ménages socialement défavorisés.

Les aspects fiscaux et les domaines des installations photovoltaïques (à l'exception des chauffe-eau solaires), des éoliennes et des certificats d'efficacité énergétique (PEB) restent de la compétence de la Région wallonne.

### **11.2 Plan sectoriel**

Les plans de secteur sont un instrument contraignant de l'aménagement du territoire et réglementent l'utilisation des sols à la fois par le biais d'une partie cartographique et d'une partie textuelle.

Les plans de secteur actuels datent d'une époque où les cartes numériques, les systèmes d'information géographique et les logiciels de dessin n'existaient pas encore. Actuellement, on continue à travailler avec des cartes datant de 1979, établies à l'échelle 1:10 000. Ces cartes constituent la base légale des décisions en matière d'aménagement du territoire. Mais c'est aussi la raison pour laquelle il peut y avoir des difficultés, par exemple lors de la délimitation des zones, étant donné qu'à l'époque, aucune comparaison n'a été effectuée avec les parcelles cadastrales.

Les possibilités techniques actuelles permettent de mesurer la réalité au moins au mètre près et de la représenter cartographiquement avec précision. Cela conduira à l'avenir à parler de numérisation également en ce qui concerne le plan de secteur. Cela permettra également de procéder à la fusion définitive des trois plans actuellement en vigueur sur le territoire communautaire en un document communautaire global.

### 11.3 Structure de l'habitat

La structure de l'habitat du canton de St. Vith est marquée d'une part par un paysage varié et d'autre part par les structures d'habitat dispersées des cinq communes avec leurs nombreux villages. Le paysage est également marqué par la sylviculture et l'agriculture.

Avec une population moyenne de 48,18 personnes par km<sup>2</sup>, le canton de Saint Vith est considéré comme une zone rurale selon les directives de l'OCDE. Avec 150,7 km<sup>2</sup>, la commune de Bullange est la plus grande du canton de Saint Vith, tandis que Butgenbach est la plus petite avec 97 km<sup>2</sup>. Le tableau ci-dessous illustre le caractère rural de l'Eifel.

#### Utilisation des terres en hectares (2021)

	Surface bâtie	%	Surface non construite	%	Surfaces inconnues	%	Total
Amblevè	488,0	3,9 %	11 684,8	92,8 %	415,5	3,3 %	12 588,3
Bullange	820,7	5,4 %	13 786,8	91,5 %	459,8	3,1 %	15 067,3
Butgenbach	2 657,6	27,4 %	6 835,3	70,5 %	211,0	2,2 %	9 704,0
Burg-Reuland	316,6	2,9 %	10 272,2	93,5 %	395,5	3,6 %	10 984,3
St. Vith	711,0	4,8 %	13 360,0	90,8 %	643,9	4,4 %	14 714,9
Canton de St. Vith	4 993,9	7,9 %	55 939,1	88,7 %	2.125,8	3,4 %	63 058,8

Source : IWEPS

Le tableau ci-dessous confirme les observations du tableau précédent. Il est frappant de constater la proportion relativement faible de terres arables et de cultures permanentes dans les communes de Bullange et de Butgenbach. En revanche, on trouve proportionnellement plus de prairies et de friches agricoles dans ces deux communes.



### Surfaces non bâties en hectares (2021)

	Terres arables et cultures permanentes	Prairies et friches agricoles	Forêts	Environnements semi-naturels	Zones humides (bords de rivières, marais, tourbières...)	Plans d'eau
Ambève	4 028,4	1 895,0	5 487,9	268,5	0,5	4,4
Bullange	1 763,2	4 994,1	6 560,0	422,6	10,5	36,4
Butgenbach	262,9	2 800,7	3 186,8	475,9	0,7	108,3
Burg-Reuland	4 545,3	1 650,2	3 864,7	201,3	0,7	10,0
St. Vith	4 217,2	2 714,9	6 089,7	319,6	3,2	15,6
Canton de St. Vith	14 817,0	14 054,8	25 189,1	1 688,0	15,6	174,6

Source : IWEPS

Dans la statistique des surfaces bâties, la part très élevée de la commune de Butgenbach surprend sans aucun doute. Cela s'explique par le fait que le grand terrain militaire est classé dans le type de "surfaces utilisées par les institutions publiques et les collectivités".

### Surface construite en hectares (2021)

	Surface habitable	Espaces occupés par des commerces, des bureaux et des	Surfaces utilisées par les institutions publiques et les	Espaces de loisirs et espaces verts urbains	Surfaces occupées par des bâtiments	Surfaces à usage industriel et artisanal	Carrières, décharges et sites désaffectés	Infrastructure de transport	Autres surfaces bâties
Ambève	243,7	5,0	23,3	12,9	97,7	85,6	1,5	18,3	0,1
Bullange	266,4	10,0	293,6	26,4	106,9	49,3	0,3	67,3	0,5
Butgenbach	232,8	10,4	2.180,9	25,1	32,9	41,5	9,2	123,8	1,1
Burg-Reuland	183,9	4,8	14,8	10,9	80,4	14,7	1,3	5,9	0,0
St. Vith	369,6	18,9	53,6	15,1	94,5	131,1	2,0	26,0	0,3
Canton de St. Vith	1.296,4	49,0	2566,1	90,4	412,2	322,2	14,4	241,2	1,9

Source : IWEPS

Le concept de développement régional "Vivre dans les Cantons de l'Est 2025" stipule que des structures d'habitat plus compactes doivent être créées à l'avenir afin d'assurer une politique d'habitat et une gestion des surfaces durables. "Cela signifie entre autres privilégier la transformation plutôt que

la construction neuve, donner la priorité à la construction dans l'existant plutôt qu'à l'affectation de nouvelles surfaces, garantir une mixité fonctionnelle équilibrée entre l'habitat, le travail, l'approvisionnement et la détente ou protéger les sites de grande valeur écologique contre les demandes de surfaces d'autres domaines d'intérêt. Il s'agit également d'éviter un mitage supplémentaire du paysage, de définir des centres régionaux supérieurs pour un approvisionnement de proximité de la population et de renforcer la coopération intercommunale lors de la désignation et du développement de surfaces commerciales. Les autres objectifs sont une législation simplifiée et compréhensible, un conseil efficace pour tous les acteurs et des procédures de participation compréhensibles ainsi qu'une implication étroite des communes" (p. 29)<sup>7</sup>. La compétence en matière d'aménagement du territoire permet désormais de fixer le cadre correspondant, éventuellement obligatoire et légal, à ces principes directeurs.

#### 11.4 Surface habitable

La superficie totale du canton de Saint Vith au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est de 63 058,8 hectares. La surface habitable (surface du terrain, y compris le jardin, etc. ; pas de terrain en attente de construction) représente 1 296,4 hectares, ce qui, par rapport à la surface totale, donne un pourcentage de 2,1. Dans le canton d'Eupen, la part des surfaces d'habitation est plus élevée avec 5,6 %, dans le canton de Malmedy avec 4,0 % et dans l'ensemble de la Wallonie avec 6,5 %. Depuis 2010, la surface habitable dans le canton de Saint Vith a augmenté de 245 hectares (+23,3 %).

##### Comparaison de la surface habitable entre les communes et les années 2010 et 2021

	2021		2010	
	Hectares	%	Hectares	%
Amblève	243,7	1,9	189,2	1,5
Bullange	266,4	1,8	215,0	1,4
Butgenbach	232,8	2,4	205,0	2,1
Burg-Reuland	183,9	1,7	148,4	1,4
St. Vith	369,6	2,5	294,0	2,0
Canton de St. Vith	1 296,4	2,1	996	1,7

Source : IWEPS

<sup>7</sup> Ministère de la Communauté germanophone (2015). *Concept de développement régional de la Communauté germanophone : Volume 4*, Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienlive.be/PortalData/2/Resourcen/downloads/service/2\\_REK\\_DE\\_Band\\_4.pdf](https://ostbelgienlive.be/PortalData/2/Resourcen/downloads/service/2_REK_DE_Band_4.pdf)

## 11.5 Parc de bâtiments et de logements

En 2021, le nombre de bâtiments dans le canton de Saint Vith s'élevait à 16 686. À la même date, on comptait 15 266 logements. Le tableau ci-dessous indique le nombre de bâtiments et de logements par commune.

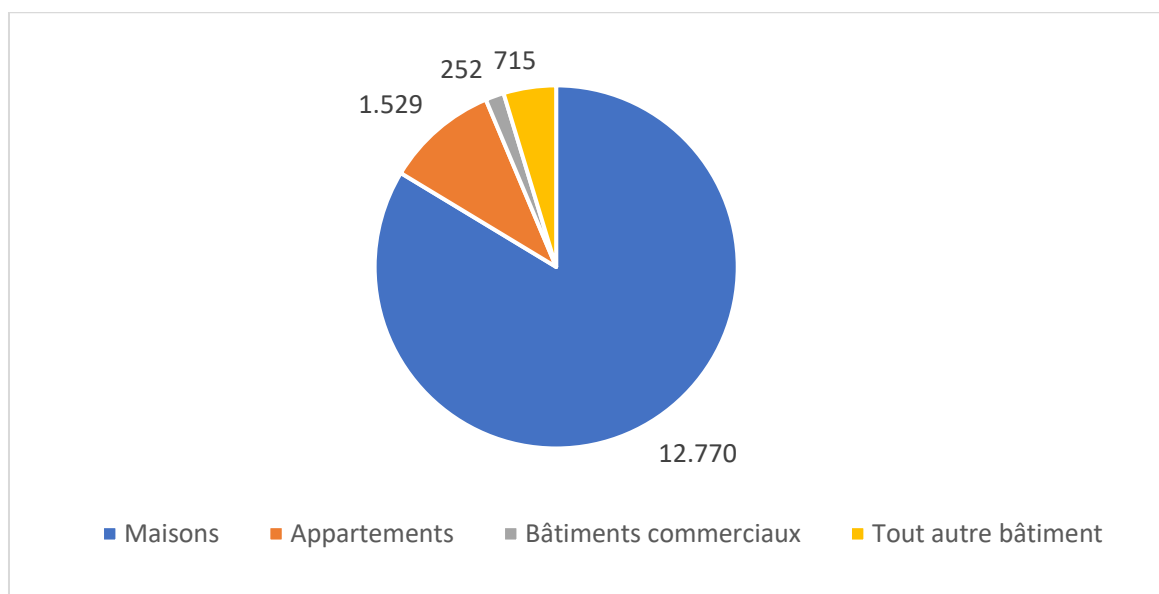
### Nombre de bâtiments et de logements (2021)

	Bâtiment	Appartements
Amblève	2 963	2 576
Bullange	3 142	2 754
Butgenbach	2 917	2 770
Burg-Reuland	2 627	2 190
St. Vith	5 037	4 976
Canton de St. Vith	16 686	15 266

Source : Statbel

La plupart de ces logements sont des maisons individuelles (12 770, soit 83,6 %). Les appartements représentent 10,0 % (1 529) du parc de logements du canton de Saint Vith, un pourcentage inférieur à celui de la Wallonie (16,8 %) et de la Belgique dans son ensemble (27,4 %).

### Types de logements (2021)

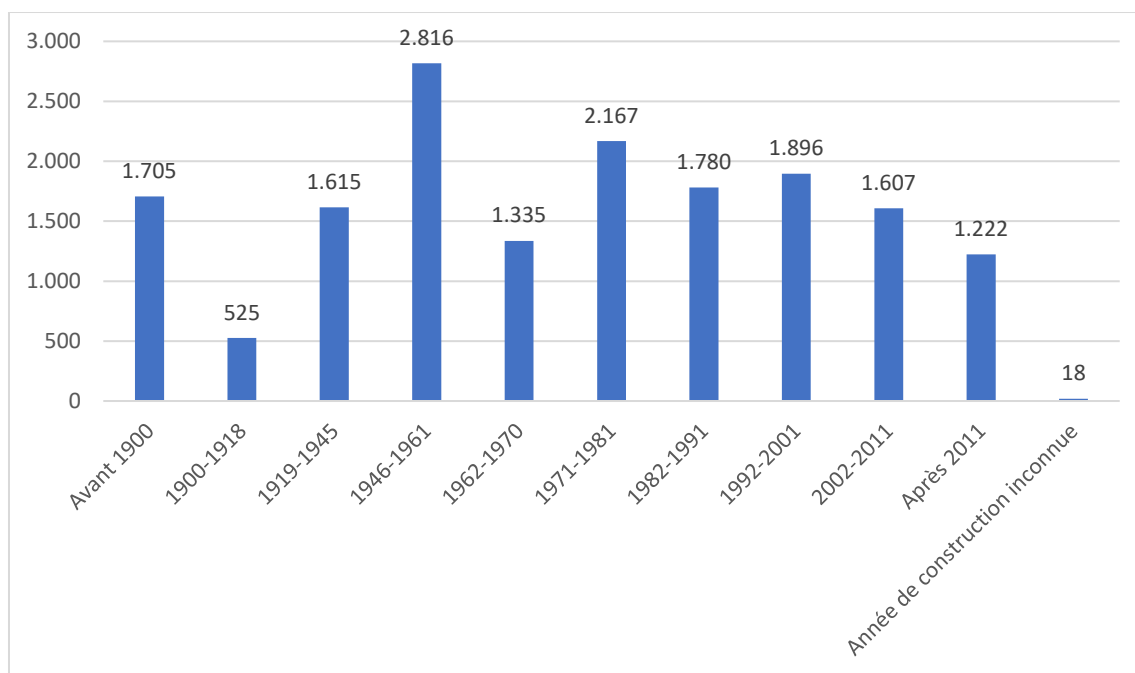


Source : Statbel

Entre 2010 et 2021, le nombre de bâtiments est passé de 15 112 à 16 686. Le nombre d'appartements a également augmenté au cours de cette période, passant de 13 162 à 15 266. La croissance du nombre d'appartements est due à la fois à l'augmentation du nombre de maisons (de 11 637 à 12 770) et d'appartements (de 537 à 1 529).

Le parc de logements du canton de Saint Vith est réparti de manière relativement homogène selon l'année de construction, la plupart des bâtiments ayant été construits entre 1946 et 1961.

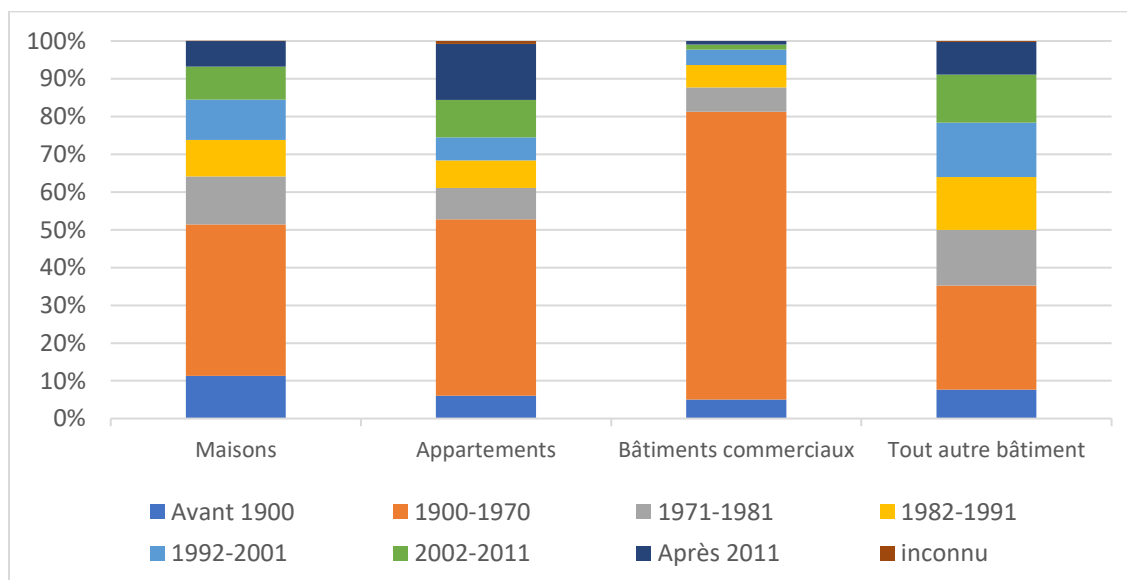
### Année de construction des bâtiments occupés par les ménages (2021)



Source : Service Public Fédéral Finances et Statbel (2021)

10,2 % des bâtiments ont été construits avant 1900. 23,1 % du parc date d'avant 1946. Les bâtiments construits après 2002 concernent 17,0 % du parc de logements. Il convient de noter que le parc d'appartements est un peu plus récent : 24,8 % de ce type de biens immobiliers ont été construits après 2002 (voir graphique ci-dessous), alors que cela concerne 15,5 % des bâtiments pour les maisons.

### Année de construction du parc immobilier par type de bâtiment (2021)



Source : Statbel

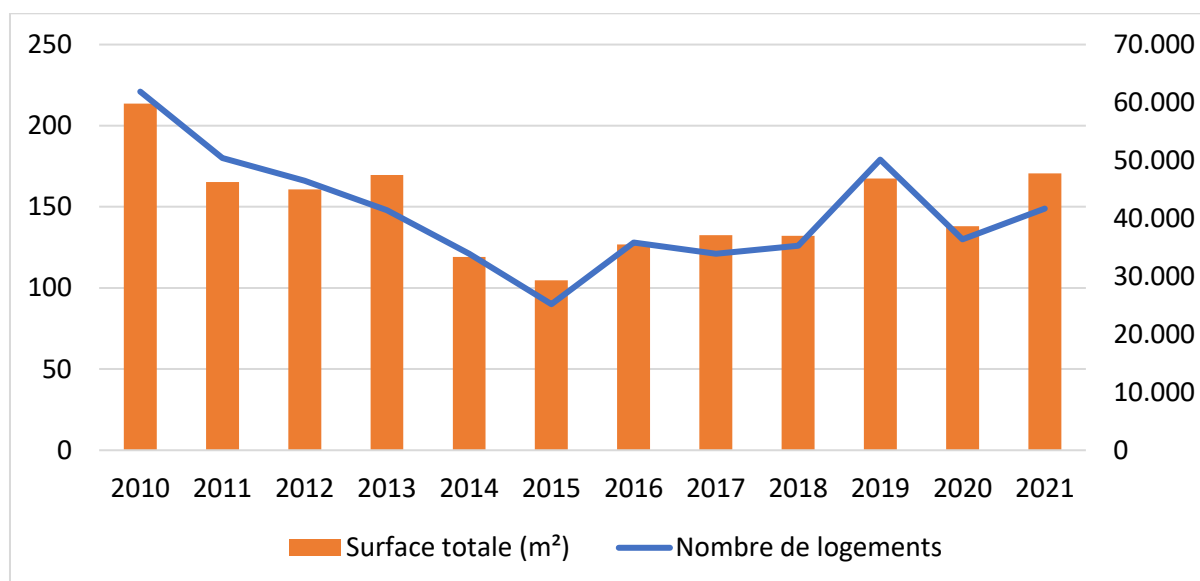
## 11.6 Permis de construire

Sur la période 2010-2021, 1 759 nouveaux logements (appartements ou maisons) ont été autorisés à la construction dans le canton de Saint Vith. Ces nouveaux logements correspondent à 1 316 nouveaux bâtiments. Durant la même période, la rénovation de 1 296 bâtiments d'habitation a été autorisée. Ainsi, 49,6 % de l'ensemble des permis de construire pour des bâtiments ont été délivrés pour des rénovations et 50,4 % pour des constructions neuves. La part des nouvelles constructions est donc plus élevée que dans le canton d'Eupen (47,9 %), le canton de Malmedy (49,7 %) et la Wallonie (42,5 %).

Entre 2010 et 2021, le nombre total de permis de construire pour de nouveaux logements a fluctué dans le canton de Saint Vith, avec un minimum en 2015 (90) et un maximum en 2010 (221). En revanche, en Région wallonne, le nombre de permis pour de nouveaux logements est en hausse depuis 2016 (2016 : 10 320; 2021: 13 069). Dans les cantons d'Eupen et de Malmedy, l'évolution n'a pas montré de tendance claire.

L'évolution de la surface totale des mètres carrés autorisés correspond à l'évolution du nombre de nouveaux logements autorisés.

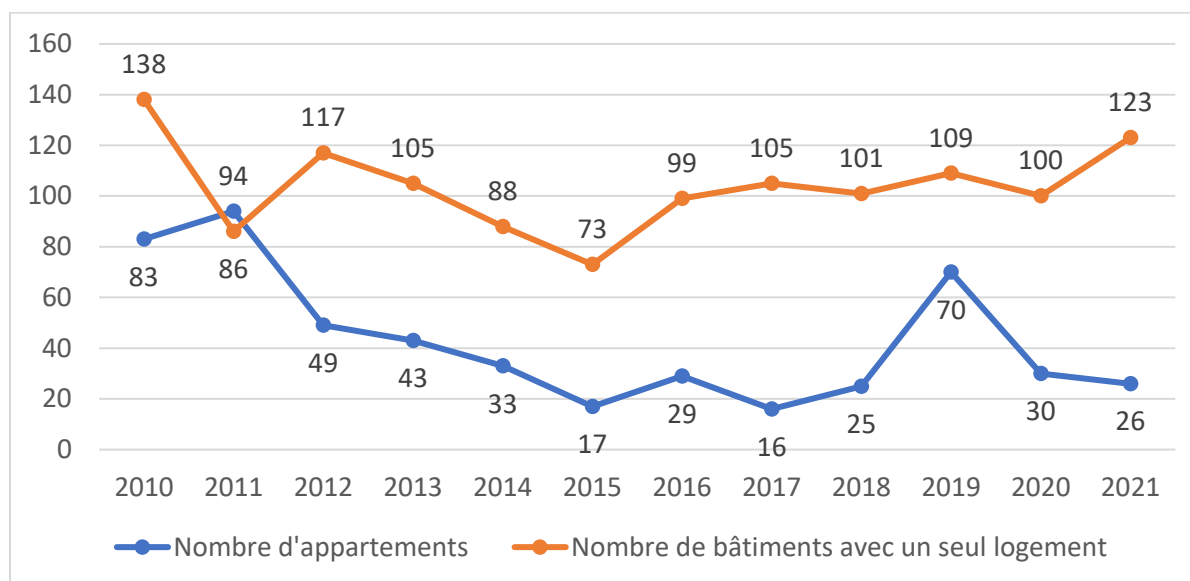
### Évolution du nombre de permis de construire et de la surface totale autorisée pour les nouveaux logements



Source : Statbel

Le nombre de permis de construire pour de nouveaux logements peut être réparti entre les appartements et les immeubles d'un seul logement, c'est-à-dire les maisons individuelles. L'évolution est représentée dans le graphique ci-dessous.

## Évolution du nombre de permis de construire pour de nouveaux logements : appartements et maisons individuelles

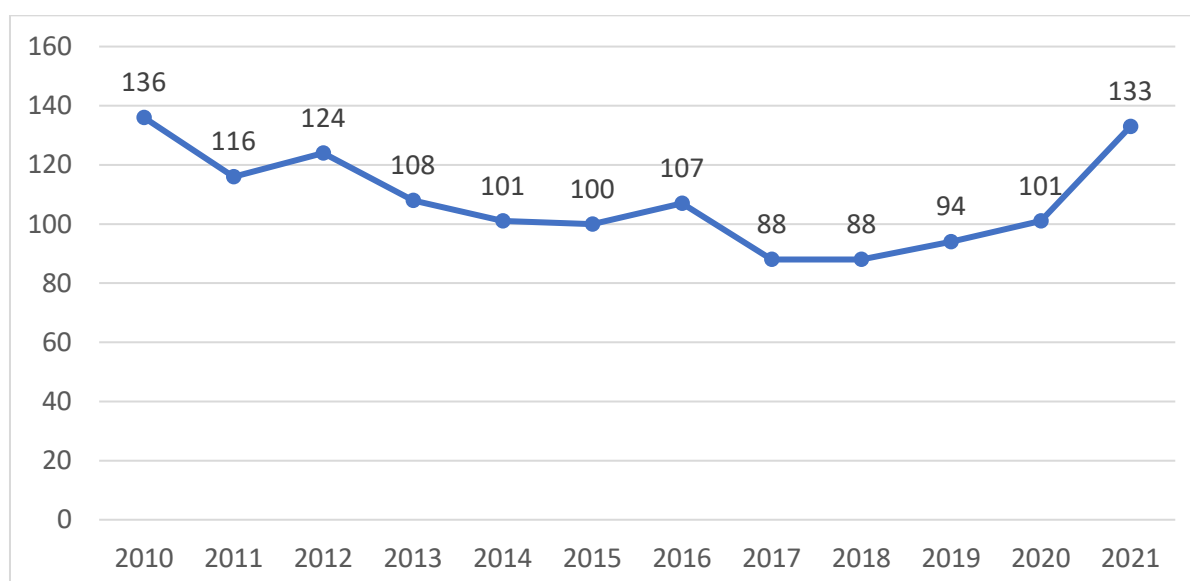


Source : Statbel

On constate que, de manière générale, davantage de permis de construire sont accordés pour des bâtiments à un seul logement. Le nombre de bâtiments autorisés avec plusieurs logements a même baissé de manière quasi constante entre 2010 et 2017. En 2019, on observe un écart vers le haut. Depuis 2015, le nombre de maisons individuelles autorisées est passé de 73 à 123 en 2021.

Le nombre de permis de construire pour la rénovation de bâtiments résidentiels a chuté de 136 à 88 entre 2010 et 2018. Ce chiffre est ensuite passé à 133 jusqu'en 2021, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

## Évolution du nombre de permis de construire pour la rénovation de bâtiments



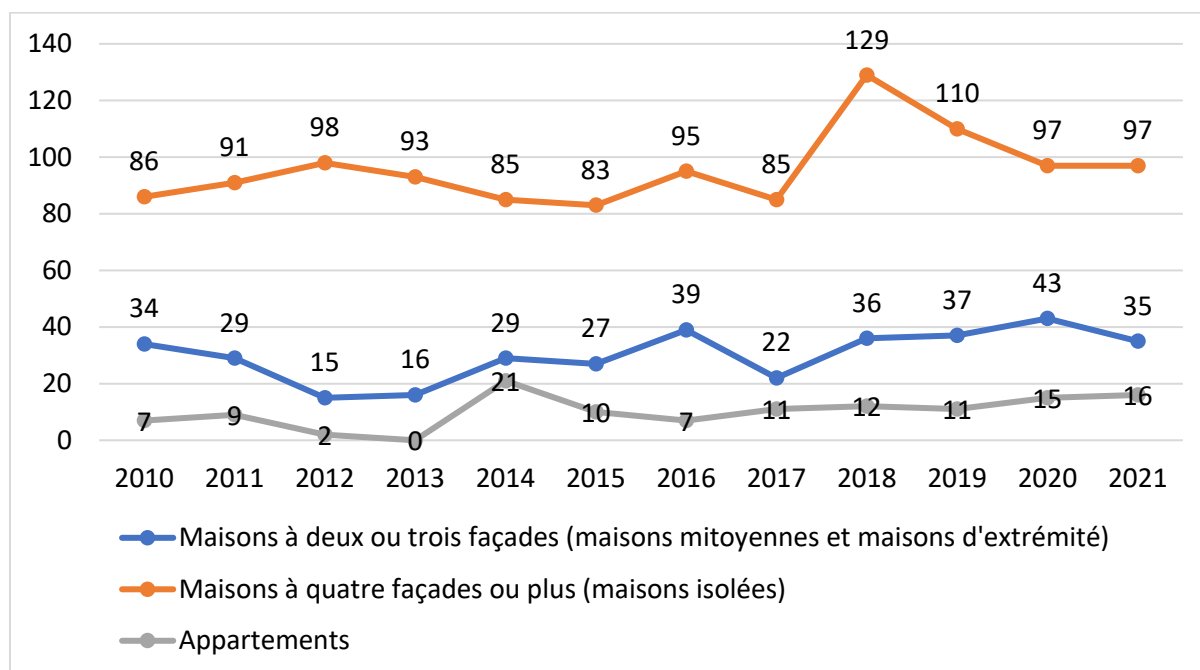
Source : Statbel

## 11.7 Ventes immobilières

Les statistiques sur les ventes immobilières se basent sur les ventes réelles (certifiées par un notaire). Seuls les prix de vente convenus, sans les frais annexes (droits d'enregistrement, frais de notaire, etc.), sont pris en compte dans le calcul des prix des biens immobiliers. La base de données du cadastre ne contient pas toutes les nouvelles constructions effectives et, lorsqu'elles existent, les données ne sont pas toujours correctes. La base de données du cadastre ne permet donc pas de dresser un tableau correct des ventes totales de logements neufs. Les statistiques présentées ici ne prennent donc en compte que les reventes et toutes les transactions concernant des bâtiments neufs sont ensuite filtrées.

Depuis 2010, le nombre de ventes immobilières réalisées ne présente pas de tendance claire. Ainsi, le nombre de ventes d'appartements a oscillé entre 0 (2013) et 21 (2014), le nombre de ventes de maisons mitoyennes et de maisons de rangées entre 16 (2013) et 43 (2020) et le nombre de ventes de maisons individuelles entre 83 (2015) et 129 (2018).

### Évolution du nombre de ventes immobilières de 2010 à 2021



Source : Statbel

En 2021, le prix médian d'une maison d'habitation dans le canton de Saint Vith était de 170 000 EUR. Le prix médian est la valeur qui se situe au milieu si l'on classe tous les prix dans l'ordre. En 2010, ce prix était encore de 120 000 EUR. Le prix médian d'une maison individuelle est de 175 000 EUR (2010: 124 000 EUR) et celui d'une maison mitoyenne (deux ou trois façades) est de 145 000 EUR (2010: 108 350 EUR).

Si l'on compare le canton de Saint Vith avec le canton d'Eupen, il apparaît clairement qu'il existe une grande différence dans le prix des maisons : une maison dans le canton d'Eupen coûtait en 2021 en médiane 219 000 EUR, soit 49 000 EUR de plus.

## Prix médians et nombre de ventes dans les communes de la Communauté germanophone (2021)

	Prix médian	Nombre de ventes
Amblève*	-	20
Bullange	140 000 €	33
Butgenbach	160 000 €	35
Burg-Reuland	159 500 €	31
St. Vith	215 000 €	37

Source : Statbel

\* Sans valeur, car trop peu de transactions

Les prix médians des appartements ne sont pas disponibles, car il y a trop peu de transactions dans le canton de St. Vith.

### 11.8 Prêt hypothécaire

Pour financer leur logement, et notamment leur logement en propriété, les ménages de l'Est de la Belgique ont principalement recours à des prêts hypothécaires qu'ils contractent auprès d'acteurs privés ou d'institutions publiques de crédit social. La dynamique du financement du logement en Communauté germanophone peut être illustrée par des indicateurs tels que le nombre de prêts hypothécaires en cours et le montant des crédits contractés. Les données traitées dans cette section proviennent de la Centrale des crédits aux particuliers de la Banque nationale de Belgique. Depuis 2003, dans le cadre de la lutte contre le surendettement des ménages, cette centrale recueille toutes les données transmises par les prêteurs concernant les contrats de crédit à la consommation et les contrats hypothécaires conclus par des personnes physiques en Belgique.

La Centrale des crédits aux particuliers enregistre les défauts de paiement et stocke les données sur les emprunteurs en défaut de paiement pour une période variable. Au 31 décembre 2020, 7 212 crédits hypothécaires étaient enregistrés dans le canton de Saint Vith. Le tableau ci-dessous montre la répartition par commune.

#### Nombre de prêts hypothécaires au 31.12.2020

Butgenbach	1 323
Bullange	1 469
Amblève	1 303
St. Vith	2 330
Burg-Reuland	787
Canton de St. Vith	7 212

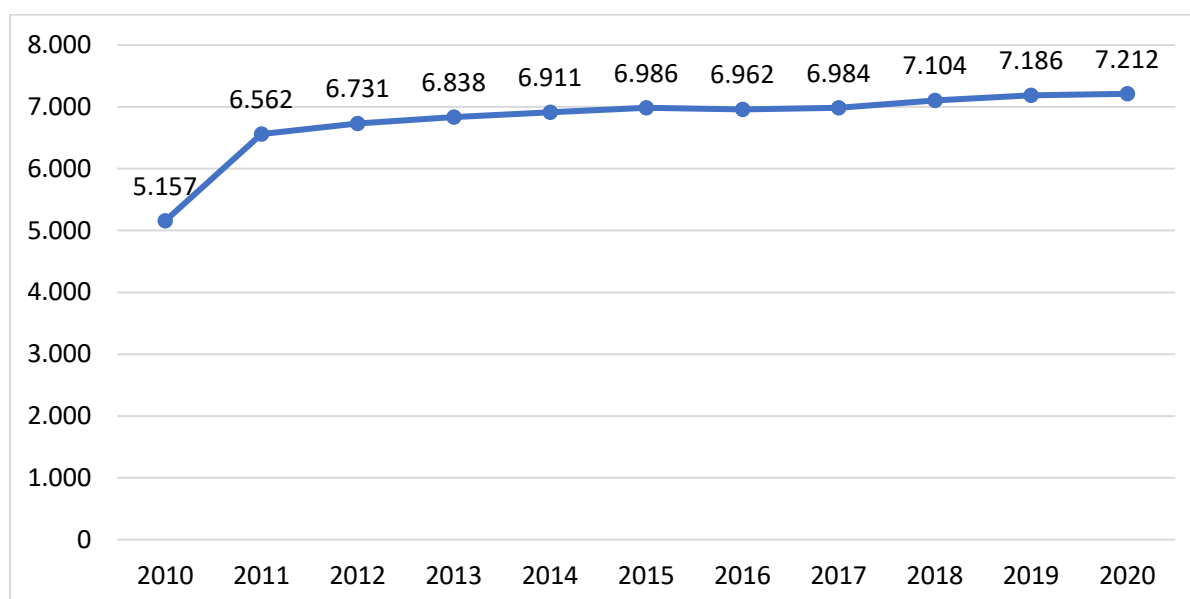
Source : Centrale des Crédits aux Particuliers

Depuis 2010, le nombre de prêts hypothécaires a augmenté dans chaque commune du canton de Saint Vith. L'un des facteurs expliquant cette hausse est l'augmentation du nombre de ménages. Entre 2010 et 2020, les communes de Saint Vith (+50 %) et de Bullange (+44 %) enregistrent la plus forte hausse des prêts hypothécaires, suivies des communes d'Amblève (+33 %), de Burg-Reuland (+32 %) et de Butgenbach (+31 %). Au total, cela donne une augmentation de 40 % pour le canton de Saint Vith. En



Région wallonne (+24,6 %) et dans le canton d'Eupen (30 %), le nombre de prêts hypothécaires n'a pas augmenté aussi fortement.

### Nombre de prêts hypothécaires dans le canton de St. Vith



Source : Centrale des Crédits aux Particuliers

### 11.9 Taux de logements en propriété

Le taux de logements en propriété désigne le rapport entre le nombre de logements occupés par leur propriétaire et le nombre total de logements. Selon le recensement de 2011, le taux de logements en propriété dans l'Eifel est de 76,9 %, ce qui est nettement plus élevé que dans le nord de la Communauté germanophone (60 %). Des données plus récentes ne sont pas disponibles. Selon l'enquête SILC, une enquête européenne sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie, le taux de propriétaires en Belgique est de 71,1 % en 2020. Cette enquête n'est toutefois pas réalisée dans le canton de Saint Vith.

### 11.10 Prix de location

En Belgique, tous les contrats de location doivent être enregistrés dans une base de données. Toutefois, la pratique d'enregistrement diffère entre les baux destinés exclusivement à l'habitation et les autres (locaux commerciaux, agricoles, bureaux, bâtiments mixtes, etc.). Les données auxquelles l'Institut Wallon de Statistiques IWEPS a eu accès dans son étude sur le marché locatif en Région wallonne ne comprennent que les contrats de location destinés exclusivement à l'habitation. Dans la suite du texte, le terme base de données des baux enregistrés se réfère donc uniquement aux baux concernant exclusivement des logements. Les logements sociaux sont également soumis à l'obligation d'enregistrement. Bien que l'enregistrement des contrats de location soit obligatoire, il est loin d'être systématique dans la pratique. Les sanctions en cas de non-enregistrement et les incitations à l'enregistrement sont limitées.

En outre, les données disponibles sont difficiles à utiliser pour mesurer le loyer du point de vue du "budget du ménage", étant donné que les modifications du loyer en cours de bail (notamment l'indexation) ou la fin effective du bail ne sont pas connues.

Dans le canton de St. Vith, environ 300 contrats de location ont été enregistrés chaque année entre 2011 et 2015. Selon l'étude de l'IWEPS, le niveau de loyer (sans les charges) était de 480 EUR en 2015. Dans le nord de la Communauté germanophone, il est légèrement plus élevé avec un montant de 545 EUR.

### Nombre de baux enregistrés et loyer moyen (2015)

	Enregistrements	Loyer moyen
Amblève	49	511 €
Bullange	38	433 €
Butgenbach	62	484 €
St. Vith	181	473 €
Burg-Reuland	34	519 €
Canton de St. Vith	364	480 €

Source : IWEPS

### 11.11 Logement social

La « Öffentliche Wohnungsbaugesellschaft Ostbelgien ASBL » (ÖWOB) est compétente pour les neuf communes germanophones. Elle est née de la fusion des sociétés de logement du sud (ÖWBE) et du nord (Nosbau) en juin 2021. Son objectif est de mettre à disposition des logements publics pour des personnes ou des familles en situation précaire. Dans la pratique, la société construit et loue des logements.

Par ailleurs, l'Agence immobilière sociale (AIS) Logement pour tous ASBL (Wohnraum für alle VOG) est active dans le sud. Sa mission consiste à proposer des logements de propriétaires privés à des personnes à faibles revenus. L'entremise offre certains avantages tant au locataire qu'au bailleur.

Le tableau suivant montre le nombre d'unités de logement de l'ÖWOB et celui de l'agence immobilière sociale. Le nombre d'unités de logement est présenté par rapport au nombre total d'unités de logement dans le canton de Saint Vith.

### Nombre d'unités de logement social dans le canton de St. Vith (2020)

	Toutes les unités d'habitation	Unités d'habitation Société publique de logement	Unités d'habitation agences immobilières sociales	Somme des unités d'habitation ÖWOB et AIS	% des unités d'habitation
St. Vith	4 976	124	62	186	3,7%
Butgenbach	2 770	4	12	16	0,6%

Bullange	2 754	3	19	22	0,8%
Amblève	2 576	4	19	23	0,9%
Burg-Reuland	2 190	0	12	12	0,6%
Canton de St. Vith	15 266	135	124	259	1,7%

Source : Ministère de la Communauté germanophone

Contrairement au nord de la Communauté germanophone, le sud compte moins d'unités de logement social : Le canton d'Eupen compte 1.264 unités de logement social, ce qui représente 5,6% de toutes les unités de logement.

Depuis 2015, le nombre d'unités de logement social a augmenté de 22. Cette hausse est uniquement due à une augmentation du nombre d'unités de logement pour tous.

## 12 Culture, sport, jeunesse et médias

L'autonomie de la Communauté germanophone repose sur l'indépendance de la langue et de la culture de la population. C'est précisément dans ces domaines que les Belges germanophones se distinguent des Flamands, des Wallons et des Bruxellois par un profil à part entière.

La culture est l'un des domaines clés de l'autonomie communautaire. Parmi ces compétences communautaires, nous nous pencherons ici plus en détail sur les encadrements des jeunes, la promotion de la culture, le folklore, le sport, les médias et le patrimoine culturel. La formation pour les adultes, qui fait traditionnellement partie des compétences culturelles de la Communauté, est brièvement présentée au chapitre suivant.

### 12.1 Culture et sport

#### 12.1.1 Infrastructure culturelle et sportive

Les communes germanophones disposent d'une infrastructure culturelle et sportive très variée, dont la construction et l'entretien sont subventionnés à soixante pour cent par la Communauté. Les propriétaires des infrastructures sont soit les communes elles-mêmes, soit des associations culturelles et sportives. Il existe souvent des formes mixtes dans lesquelles la commune est propriétaire, mais confie la gestion de l'infrastructure à une ou plusieurs associations.

A Saint Vith, sur l'ancien site ferroviaire, le centre culturel, de conférences et d'expositions Triangel a été inauguré le 16 septembre 2009 après près de trois ans de travaux. Depuis, environ 50.000 personnes de la région frontalière germano-belgo-luxembourgeoise se rendent chaque année au Triangel. La société d'exploitation de ce centre est la régie communale autonome "Centre de culture, de conférences et de foires de St. Vith" (AGR). Le lieu dispose de deux salles de spectacle, d'un grand foyer ainsi que de salles de répétition et de conférence. Le centre d'information pour la jeunesse, une bibliothèque et des studios de la radio belge BRF y sont rattachés. Dans le cadre d'un contrat de gestion, la Communauté germanophone participe aux frais de fonctionnement et de personnel pour les activités culturelles de ce centre.

### 12.1.2 Promotion de la culture

La vie culturelle dans l'Eifel est marquée par une multitude d'associations. Parmi les associations culturelles, on distingue les associations de chant, de musique, de théâtre et les associations de carnaval ou de jeunesse. En 2020, le canton de Saint Vith comptait 130 associations culturelles avec plus de 3 500 membres. Malgré une population plus faible, le sud de la Communauté germanophone compte plus d'associations culturelles et de membres que le nord (86 associations avec 2 996 membres).

#### Associations culturelles dans l'Eifel (2020)

	Chant	Musique	Théâtre	Associations de carnaval et de jeunesses	Nombre d'associations	Nombre de membres	Population
Amblève	5	8	3	3	19	594	5 486
Bullange	10	9	3	6	28	619	5 456
Burg-Reuland	10	7	2	2	21	501	3 974
Butgenbach	7	7	4	8	26	818	5 629
St. Vith	16	14	4	2	36	1 002	9 779
Canton de St. Vith	48	45	16	21	130	3 534	30 324

Source : Ministère de la Communauté germanophone et Statbel

Les données se basent sur les subventions de base des clubs en 2020. Pour certains clubs, le nombre de membres en 2020 n'est pas disponible. Pour ces clubs, les chiffres des années précédentes ont été pris en compte. Cependant, il y a aussi quelques associations pour lesquelles aucun chiffre n'est disponible.

Dans le domaine de la musique (dont le chant fait également partie), les associations de la Communauté germanophone sont regroupées au sein de la fédération Födekam Ostbelgien. La fédération se considère comme le représentant des intérêts des associations. En outre, elle fournit un soutien administratif, gère une bibliothèque de partitions et organise régulièrement des activités de promotion de la musique telles que des semaines de chant ou des play-ins. Dans la publication "Födekam - Ein Verband und seine Vereine (=association, monde associatif)", 50 chorales et 47 associations musicales ont été recensées pour l'année 2020, soit un total de 97 associations. En 2010, elles étaient encore 112.

L'Académie de musique de la Communauté germanophone est un élément important de la promotion des associations artistiques en amateur. Elle propose un enseignement artistique dans les domaines de la musique, de la danse et de la parole. Au cours de l'année scolaire 2021-2022, 666 élèves ont bénéficié de l'enseignement d'une quarantaine de disciplines dans le canton de Saint Vith, dispensé par des enseignants à temps plein ou à temps partiel. L'enseignement est dispensé dans chaque commune de la Communauté germanophone.

Outre les associations artistiques amateurs, il existe dans la Communauté germanophone des opérateurs culturels professionnels. Ceux-ci façonnent et animent l'image culturelle et jouissent d'une

grande reconnaissance bien au-delà des frontières de la Communauté germanophone. On parle aussi volontiers de la fonction d'ambassadeur des porteurs de culture pour la région.

Au cours de la période de subvention actuelle (2020-2024), dix opérateurs culturels sont soutenus structurellement dans et par la Communauté germanophone, dont quatre ont leur siège dans l'Eifel : l'asbl Ars Vitha, le Centre culturel Triangel à St. Vith, l'asbl Agora et l'asbl Ostbelgien Festival. Ces opérateurs culturels emploient 33,2 équivalents temps plein au 30 juin 2021. En outre, la plupart des opérateurs culturels font appel à des bénévoles, sans lesquels de nombreuses manifestations ne pourraient pas être organisées. Par ailleurs, l'asbl Irene K. et l'asbl FiThe, qui ont leur siège dans le nord de la Communauté germanophone, sont actives dans le sud.

D'autre part, depuis 2014, « l'Artiste des Cantons de l'Est » est désigné tous les trois ans. Le vainqueur reçoit 5 000 EUR et une bourse de travail de trois ans. Ce prix est une marque d'estime pour tous les artistes des Cantons de l'Est. Cette récompense vise à refléter la scène artistique et créative riche et variée de la région. Il crée une opportunité de diffuser les œuvres et de faire connaître le savoir-faire des artistes.

La vie culturelle des habitants de l'Est de la Belgique est également marquée par les grandes villes environnantes. Les Cantons de l'Est disposent à Aix-la-Chapelle, Cologne, Trèves, Liège, Maastricht ou même Bruxelles d'une offre culturelle riche en langue allemande, française ou néerlandaise. Cette offre urbaine est certainement utilisée - comme partout dans les régions rurales. On ne dispose toutefois pas de chiffres sur l'intensité et la répartition géographique de cette utilisation.

### **12.1.3 Patrimoine culturel**

#### *12.1.3.1 Musées et sociétés historiques*

La Communauté germanophone compte six musées reconnus, dont deux dans l'Eifel : le musée de l'association historique "Entre les Fagnes et Schneifel (Zwischen Venn und Schneifel)" à St. Vith et les Mines de schiste (Schieferstollen) à Recht – Musée de la Pierre bleue (Blausteinmuseum). La base de la reconnaissance en tant que musée est l'accomplissement des tâches muséales de base : collecter, conserver, étudier et transmettre.

Outre les musées reconnus, il existe d'autres collections d'histoire locale dans le canton de Saint Vith.

#### *12.1.3.2 Protection des monuments et des paysages*

La Communauté germanophone est compétente en matière de protection des monuments et des paysages sur le territoire du canton de Saint Vith. Un décret sur la protection des monuments, des petits monuments, des ensembles et des paysages ainsi que sur les fouilles régit les aspects importants suivants de la protection des monuments :

- La procédure de mise sous protection et la protection qui en découle, avec les droits et les obligations des propriétaires ;
- Zones de protection des monuments (par exemple, monument protégé et bâtiment voisin) ;
- Mesures de transfert, d'expropriation ou d'indemnisation ;
- Création de répertoires de tous les objets protégés ;
- Petits monuments et autres bâtiments importants ;
- Fouilles archéologiques ;
- Missions et fonctions de la Commission du patrimoine culturel ;
- Mesures en cas d'infraction au décret sur les monuments historiques ;

- Subventions d'entretien.

Dans le canton de Saint Vith, 57 objets étaient protégés en tant que monuments ou paysages en avril 2022.

### 12.1.3.3 Archéologie

La mission du Service archéologique de la Communauté germanophone consiste à étudier l'histoire de la région et des personnes qui s'y sont installées et y ont vécu. Des fouilles de sauvetage ciblées ainsi que des mesures d'accompagnement des travaux doivent permettre de mieux documenter l'histoire qu'auparavant. Le dernier projet en date du service archéologique concerne le château redécouvert de la ville médiévale de Saint Vith, dont les résultats permettront sans aucun doute une nouvelle historiographie actualisée de la région.

### 12.1.4 Folklore

Le folklore et les coutumes de la Communauté germanophone comprennent le carnaval, les grands-feux, la nuit de mai, les kermesses, les fêtes de tir avec tir à l'oiseau, Krugschlagen (litt. le casser de cruche : qui consiste à casser une cruche pour devenir roi) ou Ganshauen (litt. taper sur une oie : consiste à trancher la tête d'une fausse volaille pendue pour devenir roi), le cortège et le feu de la Saint-Martin ou encore les chanteurs à l'étoile (enfants habillés en roi mage pour récolter de l'argent).

Le carnaval est considéré comme la "cinquième saison" de la plus grande importance. Le carnaval est rhénan et se distingue ainsi nettement des autres traditions carnavalesques belges. Le point culminant est le carnaval de rue avec le défilé des vieilles femmes le jeudi gras et les grands cortèges de rue le dimanche de carnaval, le lundi des roses et le mardi gras.

Le canton de Saint Vith compte au total 21 associations folkloriques subventionnées comptant plus de 250 membres, bien que le nombre de membres ne soit pas disponible pour 12 d'entre elles. La majorité d'entre elles sont des associations de carnaval.

### 12.1.5 Sport

En 2020, le canton de St. Vith comptait 112 clubs sportifs reconnus avec plus de 10 400 membres. La répartition par commune est présentée dans le tableau ci-dessous. Près de 40 % des membres sont des jeunes, c'est-à-dire âgés de moins de 18 ans.

#### Clubs sportifs dans le canton de St. Vith (2020)

	Clubs de sport	Membres	dont jeunes
Amblève	18	1 870	781
Bullange	22	2 046	706
Burg-Reuland	7	493	168
Butgenbach	27	2 896	939
St. Vith	38	3 106	1 418
Canton de St. Vith	112	10 411	4 012

Source : Ministère de la Communauté germanophone

Comme pour les associations culturelles, les données se basent sur les subventions de base des associations en 2020. Pour quelques associations, le nombre de membres en 2020 n'est pas disponible. Pour ces associations, les chiffres des années précédentes ont été repris. Cependant, il existe également quelques associations pour lesquelles aucun chiffre n'est disponible.

Dans les disciplines sportives suivantes, les clubs peuvent s'affilier à une fédération sportive telle que: football, football amateur, volley-ball, tennis, tennis de table, équitation, ski et sports d'hiver, gymnastique, cyclisme, boxe, taekwondo, échecs, randonnée pédestre, jeu de quilles, tir à la perche et tir à plat. Ces fédérations sont représentées à des degrés divers dans les structures sportives belges. Alors que certaines sont reconnues comme un troisième partenaire à part entière aux côtés des fédérations flamandes et francophones, d'autres ne peuvent exprimer leurs intérêts qu'à un niveau régional ou provincial.

Quatre des cinq communes de l'Eifel disposent de conseils locaux du sport reconnus. Les conseils locaux du sport jouent un rôle clé dans les communes. Ils sont le lien entre les clubs d'une commune et le point de contact du ministère pour de nombreuses décisions de politique communale. La tâche essentielle d'un conseil local du sport est de représenter les intérêts sportifs de sa commune. Ils gèrent et répartissent les heures d'entraînement dans les installations sportives de la commune, organisent une cérémonie annuelle de remise des prix sportifs et contrôlent les rapports d'activité que les clubs sportifs doivent remettre chaque année. Les conseils sportifs sont ouverts à tous les clubs sportifs de leur commune. Il existe un conseil sportif local à Amblève, Bullange, Butgenbach et St. Vith.

Jusqu'en 2020, le Conseil du sport de la Communauté germanophone était le représentant officiel des organisations sportives de la Communauté germanophone. Il se considérait comme le "porte-parole" des associations sportives et des fédérations sportives spécialisées de la Communauté germanophone.

- Dans le cadre d'un dialogue structuré du Conseil des sports et de la ministre des Sports avec les fédérations sportives reconnues ainsi que du projet REK III "Renforcer les structures sportives", certains changements ont été prévus dans la structure sportive en Communauté germanophone.

Les missions actuelles du Conseil du sport en Communauté germanophone seront à l'avenir reprises par l'association cadre pour le sport en Communauté germanophone. L'asbl Leitverband des Ostbelgischen Sports, en abrégé LOS, a été reconnue en tant qu'association cadre par le gouvernement de la Communauté germanophone par arrêté du 3 septembre 2020.

## 12.2 Encadrement des jeunes

L'association d'aide à la jeunesse et aide à la jeunesse officielle jouent toutes deux un rôle important dans le canton de Saint Vith.

Dans le travail associatif de jeunesse, il y avait en 2020 dans le sud de la Communauté germanophone trois organisations de jeunesse reconnues avec 18 unités/groupes de jeunes. Chaque unité/groupe de jeunes est à son tour subdivisé en sous-groupes spécifiques à l'âge. Dans la Communauté germanophone, environ 3 600 enfants et jeunes étaient encadrés dans le cadre d'activités hebdomadaires. Il n'existe pas de répartition entre le nord et le sud. Les organisations actives dans le sud de la Communauté germanophone sont des mouvements de jeunesse comme la Jeunesse rurale catholique (KLJ), le patro et les scouts de la région des Hauts Lacs. Les organisations de jeunesse emploient des animateurs à plein temps (trois au total dans la Communauté germanophone) ainsi que de nombreux responsables de groupes de jeunes bénévoles.

Neuf centres de rencontre pour jeunes sont actifs dans le domaine de l'aide à la jeunesse officielle.

De plus, tant au nord qu'au sud des Cantons de l'Est, le service d'aide à la jeunesse mobile 'Streetwork' est actif pour les jeunes de 12 à 30 ans.

St. Vith dispose également d'un centre d'information pour la jeunesse. Celui-ci propose des informations et des conseils aux jeunes sur les thèmes les plus divers : Éducation et formation, recherche d'emploi, séjours à l'étranger, sexualité, loisirs, etc. Par ailleurs, le centre d'information jeunesse propose également différentes offres pour les classes et les groupes de jeunes.

Le Conseil de la jeunesse germanophone (RDJ) est l'association des jeunes, des centres de jeunesse, des conseils de jeunesse, des jeunes partis et des organisations de jeunesse de la Communauté germanophone. Il défend leurs intérêts et relève leurs défis.

Le Bureau des jeunes (Jugendbüro der Deutschsprachigen Gemeinschaft) est un prestataire de services pour le travail extrascolaire des enfants et des jeunes dans la Communauté germanophone et promeut la stratégie de l'apprentissage tout au long de la vie. Il se veut une plaque tournante pour les préoccupations des enfants, des jeunes, des animateurs et des associations. Le bureau de la jeunesse a pour objectif de soutenir les jeunes et les streetworker de la Communauté germanophone et de créer des possibilités qui conduisent à un développement du domaine de la jeunesse.

L'importance de l'encadrement à la jeunesse dans les différentes communes est illustrée par le tableau suivant :

### Importance de l'animation jeunesse dans les différentes communes

	Population (1.1.2021)	Jeunes de 10 à 30 ans (1.1.2021)	Nombre d'unités/de groupes de jeunes (2020)	Nombre d'ETP dans l'aide à la jeunesse officielle (2020)
Amblève	5 486	1 377	4	0,5
Bullange	5 456	1 337	6	1
Burg-Reuland	3 974	935	1	0
Butgenbach	5 629	1 361	4	1
St. Vith	9 779	2 403	3	1
Canton de St. Vith	30 324	7 413	18	3,5

Source : Statbel et Ministère de la Communauté germanophone

A partir de 2023, le nouveau concept d'animation jeunesse régionale sera appliqué à l'animation jeunesse en milieu ouvert. Ce concept est axé sur "l'ancrage local, l'action régionale et la réflexion globale". Le concept va être appliqué dans les cinq communes de l'Eifel. L'objectif est d'aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent, de créer des offres concrètes et d'impliquer les acteurs locaux afin de créer des coopérations solides. Ce concept a le potentiel de restructurer complètement le travail actuel avec les jeunes.

## 12.3 Médias

### 12.3.1 Journaux

Le seul quotidien germanophone de Belgique est le GrenzEcho, avec un tirage papier de 7.193 exemplaires (2021). Le journal est également disponible sur Internet. Le GrenzEcho emploie environ



45 personnes, dont 20 à la rédaction. L'accent est mis sur l'actualité locale et régionale ainsi que sur l'intérieur de la Belgique. Le journal se définit comme chrétien et politiquement indépendant. Dans le cadre du décret sur l'aide à la presse quotidienne, le GrenzEcho reçoit une aide à la presse du budget communautaire.

Outre le quotidien, il existe un journal publicitaire, le "Kurier Journal", qui est distribué gratuitement chaque semaine dans tous les ménages. Il est financé par la publicité imprimée et les petites annonces. Selon ses propres informations, environ 36 500 foyers du sud de la Communauté germanophone (Butgenbach, Bullange, Amblève, St. Vith, Burg Reuland) et du nord du Grand-Duché de Luxembourg reçoivent le Kurier Journal.

### 12.3.2 Radio et télévision

La Belgische Rundfunk (BRF) est la seule station de radio publique de langue allemande en Belgique. En résumé, la mission de la BRF est de fournir à tous les citoyens des informations, de l'éducation, de la culture et du divertissement. Cela inclut également les offres qui ne répondent qu'aux goûts ou aux besoins d'une minorité. Pour que les chaînes puissent conserver leur indépendance, les pouvoirs publics, donc indirectement les contribuables, supportent la majeure partie des coûts des diffuseurs. En effet, contrairement aux radios privées, le service public de radiodiffusion ne peut inclure de la publicité dans ses programmes que de manière limitée.

Le portail d'information et de nouvelles de la BRF propose, outre des nouvelles à lire, les infos de dernière minute, des infos de services, des livestreams et des podcasts. Les reportages télévisés peuvent également être consultés.

La BRF emploie 75 membres du personnel sur place et de nombreux collaborateurs indépendants. Elle dispose de trois studios: la rédaction principale à Eupen compose quotidiennement 15 émissions d'information nationales et internationales et deux magazines avec des thèmes principaux eurégionaux et internationaux ainsi que le magazine télévisé. La rédaction nationale à Bruxelles fournit au studio d'Eupen des informations nationales et européennes d'actualité. Le studio régional de St. Vith est le pilier du sud de la zone de diffusion.

Les sondages téléphoniques réguliers que la BRF fait réaliser par des instituts d'études de marché dans la Communauté germanophone attestent d'une grande notoriété et d'un grand nombre d'auditeurs.

La Communauté germanophone compte également quatre stations de radio privées : les deux réseaux 100,5 Das Hitradio et Radio 700 (Elsenborn) ainsi que la station régionale Radio Contact et la station locale Radio Sunshine à La Calamine. Il existe également quelques radios Internet sur le territoire de la Communauté germanophone. Toutes les stations établies sur le territoire de la Communauté germanophone, qu'elles émettent au niveau régional, local ou sur Internet, doivent obtenir une autorisation préalable du Conseil des médias.

En plus de la télévision de la BRF, la chaîne ouverte a diffusé des émissions sur sa propre fréquence dans le réseau câblé jusqu'à fin 2020. Offener Kanal (=Canal Ouvert) était une ASBL qui rendait possible la télévision citoyenne dans les Cantons de l'Est.

Bien entendu, les Belges germanophones utilisent la riche offre médiatique en Belgique et à l'étranger. Même si l'on ne dispose pas de données fiables sur la consommation de médias, il est clair que l'on regarde surtout la télévision allemande et que l'on écoute surtout la radio germanophone. Mais un groupe de personnes dont les proportions n'ont pas été précisées s'informe aussi régulièrement sur

les radios et les journaux belges francophones. La possibilité de recourir simultanément aux médias francophones et germanophones constitue une part importante de l'identité culturelle.

### **12.3.3 Magazines en ligne**

Tous les médias implantés dans la région de langue allemande ont également leur propre site Internet, parfois avec des contributions audios et vidéos. Par ailleurs, il existe en Belgique deux magazines de langue allemande qui paraissent exclusivement sur Internet.

Trois journalistes allemands ont créé Belgieninfo.net en 2002. Il s'agit d'un site web avec blog, géré par une ASBL basée à Bruxelles. Belgieninfo.net s'adresse en priorité aux germanophones vivant en Belgique. Il propose surtout des articles de fond, des explications et des conseils utiles pour les "nouveaux Belges".

Le magazine en ligne "Ostbelgien Direkt" est publié depuis juillet 2012. Le blog est géré par un journaliste indépendant et est basé à Eupen. Il se veut une contribution à la liberté de la presse et d'opinion dans la Communauté germanophone. Il propose principalement des reportages ainsi que des informations sur la politique, le sport, la culture et la société.

### **12.3.4 Medienzentrum et réseau de bibliothèques**

La Communauté germanophone compte au total 37 bibliothèques publiques, y compris le Medienzentrum (dont le siège est à Eupen). 27 de ces 37 bibliothèques se trouvent dans l'Eifel. Elles sont pour la plupart hébergées dans des écoles et des paroisses, sont gérées par des bénévoles et sont également ouvertes le week-end. Outre les bibliothèques publiques, il existe dans la Communauté germanophone onze bibliothèques spécialisées subventionnées, dont deux se trouvent dans l'Eifel. Celles-ci tiennent à disposition des livres et des revues sur des thèmes bien précis, par exemple la bibliothèque de l'association musicale Födekam Ostbelgien. Les neuf écoles secondaires de la Communauté germanophone et la Haute école autonome d'Eupen (avec une antenne à Saint Vith) sont toutes équipées de nouvelles médiathèques selon un concept uniforme.

Le Medienzentrum de la Communauté germanophone propose de nombreux services autour des médias et travaille en étroite collaboration avec les bibliothèques. Le Medienzentrum est un service à gestion séparée.

### **12.3.5 Cinéma**

Le canton de Saint Vith compte deux cinémas : le cinéma privé Scala à Bullange, qui dispose de deux salles, et le cinéma Corso à Saint Vith, qui est géré par le forum culturel arsVitha et dispose d'une salle. En 2019, le nombre total de spectateurs s'élevait à 56 045. L'offre de films est très large et va du cinéma d'art et d'essai aux films spécialisés en tout genre, en passant par des films exigeants et sélectionnés pour les enfants et les jeunes, des films familiaux, des comédies, des drames, des films d'action, des documentaires et des films musicaux. Le cinéma mainstream fait bien sûr partie de l'offre de programmation, les cinémas mettant ici l'accent sur des productions plus exigeantes.

### **12.3.6 Édition et librairie**

La maison d'édition la plus importante et la plus connue de la Communauté germanophone est la maison d'édition Grenz-Echo Verlag, dont le siège est à Eupen. Elle imprime et distribue le quotidien GrenzEcho, plusieurs revues et magazines et des livres de plus de 130 auteurs. Dans son programme, la maison d'édition Grenz-Echo propose des livres d'art et des livres illustrés sur la Belgique et l'Euregio Meuse-Rhin, une série de livres de voyage et des ouvrages de fiction d'auteurs régionaux (p. ex.

humour, anthologies, littérature policière). Depuis 2018, les Éditions Grenz-Echo concentrent leurs activités sur les livres pratiques régionaux, en mettant l'accent sur les loisirs et la gastronomie.

Le canton de Saint Vith compte trois librairies qui, par nature, doivent s'affirmer face à une forte concurrence dans les grandes villes environnantes.

## **13 Enseignement et formation**

### **13.1 Principes fondamentaux de l'enseignement**

#### **13.1.1 Réseaux scolaires**

La Communauté germanophone distingue trois réseaux d'écoles : l'enseignement libre subventionné (FSUW), l'enseignement officiel subventionné (OSUW) et l'enseignement communautaire (GUW).

Les écoles de l'enseignement libre subventionné sont des écoles catholiques organisées par l'asbl Bischöfliche Schulen in der Deutschsprachigen Gemeinschaft et subventionnées par la Communauté germanophone. Il n'existe actuellement pas d'autres pouvoirs organisateurs privés dans la Communauté germanophone.

Les écoles de l'enseignement officiel subventionné sont des écoles primaires de droit public organisées par les communes et subventionnées par la Communauté germanophone.

Les écoles de l'enseignement communautaire sont des écoles de droit public organisées par la Communauté germanophone et qui reçoivent des dotations. Le GUW est placé sous la tutelle directe de la ministre de l'Enseignement, de la Recherche et de la Formation de la Communauté germanophone.

La Haute école autonome des Cantons de l'Est (AHS) à Eupen est née de la fusion des trois anciennes écoles supérieures des deux réseaux d'enseignement FSUW et GUW et est placée sous la responsabilité d'un conseil d'administration autonome.

#### **13.1.2 Écoles et nombre d'élèves**

En 2021-2022, 4 623 élèves fréquentaient une école dans le canton de Saint Vith : 21,7 % l'école maternelle, 39,4 % l'école primaire et 37,1 % l'école secondaire dans l'enseignement ordinaire. Les 1,8 % restants se répartissent entre l'enseignement à temps partiel et l'enseignement spécialisé.

## Élèves par niveau scolaire (2021-2022)

Lieu de l'école	École maternelle	École primaire	École secondaire	Enseignement spécialisé	Temps partiel	Total
Amblève	182	336	-	-	-	518
Bullange	175	290	228	-	-	693
Butgenbach	160	276	-	26	-	462
Burg-Reuland	110	217	-	-	-	327
St. Vith	377	704	1 486	48	8	2 623
Canton de St. Vith	1 004	1 823	1 714	74	8	4 623

Source : Ministère de la Communauté germanophone

Dans l'enseignement ordinaire également, il existe un grand nombre de petites entités scolaires. Pour l'année scolaire 2021-2022, le canton de Saint Vith comptait 38 établissements primaires. Le nombre d'élèves varie entre des valeurs extrêmes de 14 élèves du primaire au minimum et de 183 élèves au maximum dans une école. 24 écoles primaires comptent moins de 50 élèves, ce qui n'est le cas d'aucune école dans le canton d'Eupen. La répartition des élèves dans les écoles primaires des différentes communes correspond plus ou moins à la répartition de la population. St. Vith se situe légèrement au-dessus de la part de la population. St. Vith compte quelques élèves d'Amblève (24) et de Burg-Reuland (43).

Le canton de Saint Vith compte 39 établissements d'enseignement maternel pour l'année scolaire 2021-2022. Le plus petit établissement compte six élèves et le plus grand 84. 33 établissements comptent moins de 50 élèves, ce qui n'est le cas que pour trois écoles maternelles dans le nord de la Communauté germanophone.

1 714 jeunes sont inscrits dans les cinq écoles secondaires. Elles sont réparties sur deux communes : Bullange et St. Vith, cette dernière accueillant quatre des cinq écoles. Le nombre d'élèves par école se situe entre 228 et 523 élèves. Entre l'année scolaire 2010-2011 et 2021-2022, le nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire est passé de 2 277 à 1 714. Une des raisons de cette évolution est que le nombre de jeunes de 12 à 17 ans dans le canton de St. Vith est passé de 2 511 (01.01.2010) à 1 905 (01.01.2021). C'est surtout dans l'enseignement général que l'on a observé une forte baisse du nombre d'élèves au cours de la période susmentionnée. L'augmentation des élèves primo-arrivants au cours de l'année scolaire 2016-2017, présentée dans le tableau ci-dessous, est due à la crise européenne des réfugiés. En réaction, une nouvelle base juridique a été créée en Communauté germanophone pour l'année scolaire 2017-2018 afin d'organiser des classes et des cours d'apprentissage linguistique pour les élèves primo-arrivants.

## Évolution du nombre d'écoles secondaires par type d'enseignement

	2010-2011	2012-2013	2014-2015	2016-2017	2018-2019	2020-2021	2021-2022
Enseignement général	1 468	1 414	1 314	1 329	1 275	1 136	1 078
Enseignement professionnel	354	358	370	358	314	293	255
Enseignement technique de transition	111	107	78	72	84	122	110
Enseignement technique	344	356	332	306	290	254	260
Élèves primo-arrivants	-	-	-	30	7	4	9
Étudiants libres	-	-	-	2	2	4	2
Total	2 277	2 235	2 094	2 097	1 972	1 813	1 714

Source : Ministère de la Communauté germanophone

### 13.1.3 Kaleido Cantons de l'Est

En septembre 2014, les centres psycho-médico-sociaux de la Communauté germanophone (centres PMS), le Service pour l'enfance et la famille (DKF), les centres de santé, les soins dentaires scolaires et la prévention du sida ont été regroupés au sein de Kaleido Ostbelgien.

Kaleido a pour objectif de favoriser le développement sain des enfants et des jeunes de la Communauté germanophone âgés de -9 mois à 20 ans. Du suivi des futurs parents au conseil ou à l'accompagnement des jeunes adultes jusqu'à 20 ans, des équipes multidisciplinaires garantissent l'accomplissement de cette mission.

### 13.2 Principes de base de la formation des PME

Les moyennes entreprises ont une grande importance dans la Communauté germanophone. Au 31 octobre 2021, le canton de Saint Vith comptait au total 325 entreprises formatrices reconnues, 126 apprentis dans les cours de spécialisation (apprentis, apprentis débutants et maîtrises) répartis sur trois années de formation ainsi que 39 élèves pour la maîtrise (également uniquement dans les cours de spécialisation, bien qu'il y ait également quelques élèves pour la maîtrise qui ne suivent actuellement "que" les cours de gestion d'entreprise). La plupart des entreprises formatrices sont des micro-entreprises de moins de 50 employés.

Dès le début du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les élèves de la Communauté germanophone ont la possibilité de suivre une formation en alternance duale en classe moyenne dans une entreprise de formation et dans un centre de formation et de perfectionnement (ZAWM). Une autre possibilité d'enseignement en alternance est l'enseignement à temps partiel (TZU), qui se déroule dans un centre d'enseignement scolaire dans une école secondaire à temps partiel ainsi que dans des entreprises et qui doit servir à orienter davantage les jeunes. Actuellement, il existe un centre d'enseignement à temps partiel dans chacune des deux écoles secondaires techniques d'Eupen et de Saint Vith. Par rapport à la formation en alternance classique, qui est certifiée en cas de réussite, les élèves du TZU reçoivent à la fin de l'année scolaire une attestation des connaissances acquises. Il est également possible d'obtenir le certificat de fin d'études primaires ainsi que l'attestation d'orientation de la deuxième et de la troisième année de l'enseignement professionnel ou le certificat d'aptitude de la sixième année de l'enseignement professionnel.

L'éventail des formations professionnelles proposées est large : au 20 mai 2021, l'IAWM répertorie sur son site web 73 métiers de formation - dont la plupart dans le domaine technique et artisanal. Les compétences sont concentrées dans les domaines de la construction, de la mécanique, de la métallurgie et des métiers de l'électricité.

En 2021, l'âge moyen au début de l'apprentissage était de 17,07 ans.

Dans les Cantons de l'Est, environ 95% (selon l'étude SAVE de l'Office de l'emploi de la Communauté germanophone, voir chapitre 2.) des apprentis trouvent régulièrement un emploi dans les six semaines suivant la fin de leur apprentissage. Ce résultat est souvent considéré comme une preuve de la qualité de la formation des PME, mais il pourrait aussi être le résultat d'une gestion de la transition de l'apprentissage vers l'emploi qui fonctionne bien ou la conséquence d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

De manière générale, on constate une baisse du nombre d'apprentis depuis 2016. Alors que le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage était de 143 en 2010, ce chiffre a oscillé entre 129 et 158 jusqu'en 2016, avant de diminuer continuellement pour atteindre 136 en 2016 et 92 en 2020. En 2021, un peu plus de nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés, soit 121. La raison de ce recul n'est pas à chercher dans le manque d'offres de places d'apprentissage : en 2021, 92 places d'apprentissage en entreprise au total n'ont pas pu être occupées par un candidat approprié. Cela montre clairement que les entreprises de l'Est de la Belgique sont confrontées au phénomène de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Ce phénomène est renforcé d'une part par le nombre croissant d'entreprises nouvellement reconnues comme entreprises d'apprentissage et d'autre part par la diminution de la population du public cible classique (les 15-19 ans). De plus, la proportion de femmes n'est que de 22%, ce qui a également une influence sur le nombre de places d'apprentissage non occupées.

Les apprentissages les plus populaires en 2021 étaient ceux de menuisier en bâtiment et de constructeur métallique, avec respectivement 14 et 10 nouveaux contrats d'apprentissage conclus.

Au-delà de la formation professionnelle de base, le Centre de formation et de perfectionnement des classes moyennes propose la formation de maîtrise ainsi que de nombreuses formations continues spécialisées et interdisciplinaires. En 2020, 58 formations continues ont été organisées sur le site de St. Vith, pour un total de 661 participants.

### **13.3 Recherche et enseignement**

Le canton de Saint Vith ne dispose pas de sa propre haute école. Cependant, il existe à Eupen la Haute école autonome des Cantons de l'Est (AHS), qui a été fondée en 2005 en tant que regroupement de trois établissements d'enseignement supérieur de différents organismes. Le programme de la Haute école autonome des Cantons de l'Est prévoit, dans trois domaines, les filières de bachelier en sciences infirmières et de la santé, en enseignement primaire et en enseignement maternel, ainsi que, en collaboration avec le ZAWM d'Eupen, les filières de bachelier en comptabilité et en administration publique et commerciale. En outre, au niveau de l'enseignement secondaire professionnel complémentaire, une formation au brevet en sciences infirmières et de santé publique ainsi qu'une année préparatoire en vue de l'obtention du baccalauréat professionnel devant le jury d'examen externe à l'école de la Communauté germanophone sont proposées. Pour l'année scolaire 2021-2022,

l'AHS comptait 265 étudiants. La majorité vient de la Communauté germanophone, 15,5 % du Luxembourg et d'Allemagne.

Le canton de St. Vith se trouve à proximité immédiate de neuf universités qui proposent une large palette de formations : Aix-la-Chapelle, Trèves, Luxembourg, Liège, Namur, Louvain-la-Neuve, Bruxelles, Maastricht et Hasselt. D'autre part, il existe à proximité immédiate un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur proposant les spécialisations les plus diverses. L'enquête "Quelle voie choisis-tu après le baccalauréat ?" réalisée par l'Office de l'emploi et Kaleido Cantons de l'Est au cours de l'année scolaire 2021-2022 a révélé que dans le sud de la Communauté germanophone, 15 % des bacheliers souhaitent faire des études en Allemagne. Depuis l'enquête de 2009, ce pourcentage a augmenté de 9 points dans le Sud. Près de 80 % des bacheliers du canton de Saint Vith ont déclaré vouloir étudier en Belgique. En 2010, ils étaient encore près de 90 %.

## 14 Social

### 14.1 Etablissements

#### 14.1.1 Centres publics d'aide sociale

Le Centre public d'aide sociale, ou CPAS (ÖSHZ), est une institution créée par la loi fondamentale du 8 juillet 1976 et qui existe depuis lors dans chaque commune. L'objectif d'un CPAS est de soutenir les personnes en difficulté. Les assistants sociaux des CPAS ont pour mission de rechercher, avec les personnes concernées, les causes de la situation de détresse et de développer ensemble des solutions. Ensuite, le Conseil de l'aide sociale, dont dépend chaque CPAS, décide de l'aide accordée.

#### 14.1.2 Centres d'aide et d'accueil

##### 14.1.2.1 Centrale de protection des consommateurs

La Centrale de protection des consommateurs des Cantons de l'Est est active dans trois grands domaines : la protection des consommateurs, le conseil en matière de dettes et le développement durable. Les conseillers à la consommation proposent, sur rendez-vous, des consultations personnelles et téléphoniques, notamment en matière de droit de la consommation, de droit d'achat, de droit du bail, d'assurances et de crédits.

##### 14.1.2.2 Conseil en matière de dettes

Les services de conseil en matière d'endettement reconnus dans le canton de Saint Vith sont le Centre public d'aide sociale de la commune de Saint Vith et l'Association de protection des consommateurs (ASBL) pour les communes d'Amblève, Bullange, Burg-Reuland et Butgenbach. Ces centres donnent les premiers conseils généraux à toutes les personnes surendettées du canton de St. Vith. Ils analysent les revenus et les dépenses et dressent la liste du patrimoine et des dettes. Par ailleurs, ils vérifient, le cas échéant, la validité juridique des demandes des créanciers. Enfin, les services examinent la possibilité d'un plan de remboursement ou d'autres mesures de désendettement et informent sur la possibilité d'un règlement collectif des dettes.

#### 14.1.3 Institutions et projets sociaux

En plus des institutions déjà mentionnées, il existe de nombreuses autres institutions sociales :

- Les institutions de l'économie sociale favorisent l'intégration sociale et professionnelle des personnes qui ont de grandes difficultés à trouver un emploi sur le marché primaire du travail. L'économie sociale a été présentée au chapitre 2.
- La Croix-Rouge de Belgique organise des formations aux premiers secours, des gardes sanitaires, des dons de sang et des permanences, elle confère des moyens, contribue à la lutte contre la pauvreté par le biais de l'aide alimentaire et de bourses aux vêtements et s'occupe des personnes et des familles issues de l'immigration.
- La Fleur des heures (Stundenblume VoG), un projet de l'association des femmes rurales, propose du soutien complémentaire aux personnes ou aux familles qui ont besoin d'aide.
- Le service téléphonique anonyme 108 est un service de prévention du suicide en langue allemande.
- Les lieux de rencontre sociaux Patchwork à Saint Vith, le centre d'animation Ephata à Eupen, la maison de quartier Cardijn à Eupen, la maison de la famille à La Calamine et la maison villageoise d'Eynatten ont pour objectif de permettre à tous les habitants de la Communauté germanophone de participer à la vie économique, politique, sociale et culturelle et d'encourager l'échange de connaissances et d'expériences ainsi qu'une citoyenneté active.
- Info-Integration est le centre de référence sur les thèmes de la migration et de l'intégration dans les Cantons de l'Est et est décrit plus en détail au chapitre 14.2. et 3.

## 14.2 Pauvreté

Trois indicateurs de pauvreté sont présentés ci-dessous. La pauvreté est toutefois multidimensionnelle et ne peut pas être mesurée uniquement par des chiffres. Par exemple, les seuils statistiques de pauvreté basés sur le revenu sont controversés, car la soi-disant pauvreté de revenu ne reflète pas suffisamment le statut social. Des facteurs tels que le niveau d'éducation ou la participation sociale jouent également un rôle important.

### 14.2.1 Bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale assimilée

Par revenu d'intégration sociale, on entend le revenu minimum accordé aux personnes qui ne disposent pas ou trop peu de ressources financières propres, qui n'ont pas droit à d'autres revenus et qui ne sont pas en mesure de les acquérir par un effort personnel. L'aide sociale assimilée est versée aux personnes qui, à l'exception de la nationalité ou de l'âge, remplissent toutes les conditions de la loi en matière de droit à l'inclusion sociale.

En 2021, 154 personnes en moyenne par mois ont bénéficié du revenu d'intégration ou de l'aide sociale assimilée dans le canton de Saint Vith. Ce chiffre est passé de 96 à 154 entre 2010 et 2020. Néanmoins, seule une très faible partie de la population bénéficie du revenu d'intégration ou de l'aide sociale assimilée, surtout en comparaison avec le canton d'Eupen, le canton de Malmedy et la Wallonie.

#### Part de la population bénéficiant du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale assimilée

	Canton d'Eupen	Canton de St. Vith	Canton de Malmedy	Région wallonne
18-24 ans	6,08%	1,89%	5,14%	8,48%
25-34 ans	3,33%	0,79%	2,23%	3,69%
35-49 ans	3,02%	0,95%	2,05%	2,85%
de 50 à 64 ans	1,67%	0,30%	0,98%	1,61%



65 ans et plus	0,37%	0,05%	0,07%	0,14%
Total	2,32%	0,62%	1,63%	2,62%

Source : SPP Intégration sociale

#### 14.2.2 Remboursement accru de la caisse de maladie

Dans le cadre de l'assurance maladie obligatoire, les personnes à faibles revenus ont droit à un remboursement accru de leurs prestations de santé.

En 2020, le canton de Saint Vith comptait 4 056 bénéficiaires de ce remboursement, soit 16,7 % de l'ensemble des assurés. A titre de comparaison, ce chiffre est de 23,7 % dans le canton d'Eupen, de 18,2 % dans le canton de Malmedy et de 21,3 % en Région wallonne. Depuis 2010, ce pourcentage est resté quasiment inchangé dans le canton de Saint Vith.

#### 14.2.3 Prêts aux particuliers

La Centrale des crédits aux particuliers de la Banque nationale de Belgique enregistre tous les crédits contractés par des personnes physiques à des fins privées ainsi que les éventuels incidents de paiement liés à ces crédits.

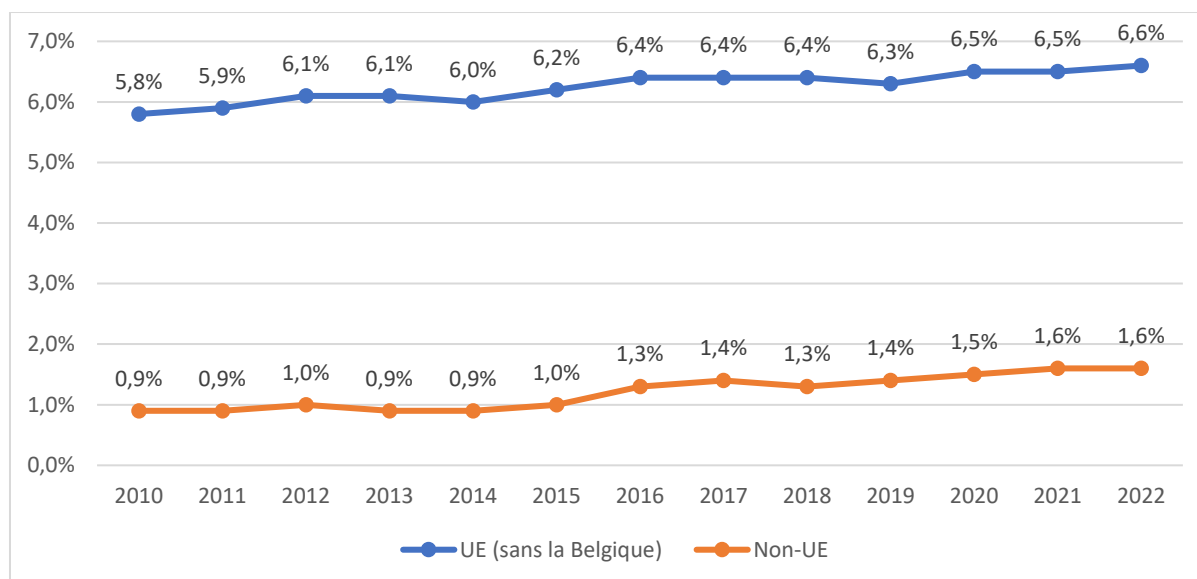
Au 31 décembre 2021, le canton de Saint Vith comptait 15 230 emprunteurs avec au moins un crédit en cours. Parmi ces emprunteurs, 248 étaient en retard de paiement pour au moins un crédit. Par conséquent, 1,6 % de tous les emprunteurs étaient en retard de paiement. Depuis 2010, ce pourcentage a baissé de 2,4 % à 1,6 %. Les emprunteurs en retard de paiement sont proportionnellement plus nombreux dans le canton d'Eupen (3,5 %) et en Région wallonne (6,0 %).

### 14.3 Intégration

En 2010, 282 habitants venaient d'un pays hors de l'UE, en 2022, ils étaient 484, ce qui correspond à une part de population de 1,6 %, inférieure à celle du canton d'Eupen (4,9 %), du canton de Malmedy (2,1 %) et de la Région wallonne (3,2 %).

Le nombre de citoyens de l'UE (sans la Belgique) a également augmenté entre 2010 et 2022 : de 1 750 à 2 015, ce qui correspond à une part de population de 6,6 %. Le canton d'Eupen (24,9 %) compte proportionnellement beaucoup plus de citoyens de l'UE. La Wallonie (7,4 %) atteint un niveau similaire et le canton de Malmedy ne compte que 2,6 % de citoyens européens.

## Part des citoyens de l'UE et hors UE dans la population totale



Source : Statbel

La Communauté germanophone est responsable de l'intégration des personnes issues de l'immigration dans le canton de Saint Vith.

Info-Integration est le centre de référence sur les thèmes de la migration et de l'intégration dans les Cantons de l'Est et un service de conseil pour toutes les personnes qui sont en contact avec ce thème.

## 15 Famille

### 15.1 Garde d'enfants

Conformément au "Masterplan 2025 pour l'accueil des enfants en Communauté germanophone", l'accueil extrafamilial des enfants soutient les parents dans leurs efforts pour concilier la famille avec le travail, la formation ou d'autres tâches. Elle s'oriente vers le bien-être de l'enfant et de sa famille.

Dans le cadre de l'offre de garde d'enfants disponible, toute famille ayant besoin d'une garde d'enfants a le droit de faire garder ses enfants. On distingue :

- L'accueil de la petite enfance pour les enfants jusqu'à trois ans ou jusqu'à l'entrée à l'école maternelle ;
- L'accueil extrascolaire pour les enfants à partir d'environ trois ans pendant toute la durée de l'école primaire.

#### 15.1.1 Services de garde d'enfants

Les services de garde d'enfants suivants sont disponibles dans le canton de Saint Vith :

- (Co)-garde d'enfants conventionnée : l'accueil se fait au domicile de l'assistant(e) maternel(le) ou dans des locaux loués pour les co-garde d'enfants, au moins deux jours par semaine.

- Assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s : tout comme les assistant(e)s maternel(le)s conventionné(e)s, les assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s accueillent les enfants à leur domicile.
- Co-assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s : il s'agit de la possibilité d'exercer la profession en collaboration avec d'autres gardes d'enfants indépendant(e)s. Fin 2021, il y a trois initiatives de co-assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s dans le canton de St. Vith : à St. Vith, Butgenbach et Roherath.
- Les crèches : Une crèche est exclusivement fréquentée par des enfants en bas âge jusqu'à trois ans et dispose d'une capacité d'au moins 18 places. Dans le canton de Saint Vith, il y a une crèche à Saint Vith.
- Les mini-crèches : Le décret du 22 mai 2014 prévoit la possibilité de reconnaître et de subventionner les mini-crèches d'une capacité d'accueil de six places minimums et de quatorze places maximums.
- Maisons d'assistantes maternelles : dans les maisons d'assistantes maternelles, plusieurs assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s travaillent en équipe sous un même toit.
- Accueil extrascolaire : l'accueil extrascolaire comprend l'accueil pré- et postscolaire les jours d'école ainsi que l'accueil les mercredis après-midi, les jours de conférence pédagogique et pendant les vacances d'été. Il existe 13 sites d'accueil extrascolaire dans les cinq communes, tous sous la responsabilité du RZKB (Regional Zentrum für Kleinkind Betreuung = centre régional de garderie pour la petite enfance).
- Garderies d'enfants : les garderies d'enfants sont une offre de garde d'enfants ponctuelle pour les enfants de quatre mois à six ans. Cette forme d'accueil permet de faire garder sa progéniture pendant une courte période et de manière spontanée. Actuellement, il n'y a pas de garderie dans le canton de Saint Vith.
- Soutien aux familles en cas de naissances multiples : les familles qui habitent dans la Communauté germanophone et qui ont au moins trois enfants de moins de trois ans peuvent, sur demande, bénéficier d'un soutien gratuit de la part de la Communauté germanophone. En avril 2022, aucune famille n'a été soutenue pour des naissances multiples.
- Offres de loisirs encadrés : Les communes qui proposent des offres de vacances encadrées pour les enfants de 3 à 12 ans sont subventionnées par la Communauté germanophone. Actuellement, le gouvernement de la Communauté germanophone a conclu des conventions avec les communes d'Amblève, Burg-Reuland, Eupen et Saint Vith.
- Prise en charge d'enfants malades : l'ASBL Aide aux familles propose une prise en charge des enfants malades - y compris les fratries - dans les neuf communes des Cantons de l'Est. Des assistantes familiales et des aides-soignantes diplômées s'occupent de l'enfant malade à domicile, dans son environnement familial.

### **15.1.2 L'accueil des enfants en chiffres**

En 2021, 802 enfants âgés de 0 à 12 ans du canton de Saint Vith ont été accueillis par des gardes d'enfants du RZKB, dans des crèches ou dans l'accueil extrascolaire du RZKB. S'y ajoutent les accueils chez des assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s et dans des maisons d'assistant(e)s maternel(le)s, pour lesquels aucun chiffre n'est disponible.

Par lieu d'accueil, 253 enfants ont été accueillis chez des gardes d'enfants du RZKB, 66 enfants dans la crèche de St Vith et 378 enfants dans l'accueil extrascolaire du RZKB. Là encore, nous ne disposons pas de chiffres concernant les accueils chez des assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s et dans des maisons d'assistant(e)s maternel(le)s

De plus, dans la Communauté germanophone, les enfants qui n'ont pas encore trois ans au début de l'année scolaire le 1<sup>er</sup> septembre, mais qui auront trois ans avant la fin de l'année, ont la possibilité de fréquenter la première année d'école maternelle dès septembre. Au cours de l'année scolaire 2021-2022, 116 enfants qui fréquentaient une école maternelle dans le canton de Saint Vith avaient moins de trois ans le premier jour d'école.

## 16 Santé

La politique de la santé dans la Communauté germanophone est influencée de manière déterminante par la multitude de nouvelles compétences et de développements dans le domaine de la santé. Grâce à l'élargissement des compétences dans le passé, la Communauté germanophone porte une grande responsabilité pour un soutien des personnes axé sur les besoins et la qualité. La Communauté germanophone a la possibilité de développer des offres adaptées aux besoins de la population. La vision est de garantir aux citoyens des soins de santé intégrés, durables et proches de leur domicile.

### 16.1 Promotion de la santé et prévention

La prévention est une tâche transversale pour tous les champs d'action dans le domaine de la santé et des affaires sociales. Il s'agit de sensibiliser l'ensemble des groupes de population à la santé et de mettre en œuvre des stratégies visant à améliorer l'état de santé de la population.

De nombreux acteurs différents sont actifs dans la promotion de la santé et la prévention.

Kaleido Ostbelgien encourage le développement sain des enfants et des jeunes dans la Communauté germanophone et est décrit plus en détail au chapitre 13.1.3.

Le « Patienten- Rat & Treff » ASBL (PRT= la rencontre et le conseil au patient) propose des informations sur les thèmes de la santé et de la prévention au grand public ainsi qu'un réseau polyvalent de conseils et d'assistance aux patients. Il convient de mentionner ici en particulier l'accompagnement des groupes d'entraide. Le PRT est également l'interlocuteur pour les questions relatives aux droits et aux directives anticipées des patients.

L'ASBL Association pour la prévention des toxicomanies et la maîtrise de la vie (ASL) a pour objectif de prévenir les risques de dépendance. Elle fait donc de la prévention primaire des dépendances. En outre, elle doit montrer et promouvoir des moyens de maîtriser la vie et un style de vie sain sans drogues. Le travail s'effectue dans tous les milieux de vie, également appelés settings (famille - école - commune - loisirs - lieu de travail). Dans le cadre du travail de prévention, l'ASL accompagne des groupes d'entraide sur des thèmes liés à la dépendance.

L'asbl "Centre périnatal" assure les soins prénataux et les conseils aux futurs parents qui accouchent à la clinique Saint-Joseph et qui sont originaires de la Communauté germanophone. Elle propose aussi des cours de préparation à l'accouchement dans le Sud.

À l'avenir, les médecins généralistes et spécialistes, ainsi que les hôpitaux et autres établissements de santé, joueront également un rôle important dans la promotion de la santé et la prévention. Ils soutiennent notamment les programmes de dépistage, la politique de vaccination et la sensibilisation des citoyens à la numérisation dans le domaine de la santé ou à un mode de vie sain.

### 16.1.1 Fournisseur de soins de santé

#### 16.1.1.1 Médecins généralistes

En mars 2020, la Communauté germanophone comptait 65 médecins généralistes actifs, dont 31 dans le canton de Saint Vith. 23 de ces 31 médecins généralistes sont actifs dans des cabinets communautaires ou des maisons médicales. Depuis 2012, le nombre de médecins généralistes a augmenté de 11. Le tableau ci-dessous montre cette évolution par commune.

#### Evolution du nombre de médecins généralistes dans les communes du canton de St. Vith

	2012	2014	Janv. 2017	Nov. 2017	2018	2020
Butgenbach	4	4	4	4	3	5
Bullange	4	5	6	6	6	9
Amblève	4	4	5	6	6	6
St. Vith	5	6	6	6	6	7
Burg-Reuland	3	3	3	3	3	4
Canton de St. Vith	20	22	24	25	24	31

Source : Ministère de la Communauté germanophone

#### 16.1.1.2 Hôpitaux

Au total, la Belgique compte 103 établissements hospitaliers avec 197 sites et 52 565 lits (au 1<sup>er</sup> janvier 2019). La Communauté germanophone compte deux hôpitaux qui assurent les soins de base à la population : l'un à Eupen et l'autre à Saint Vith.

En 2021, la Communauté germanophone disposait de 348 lits reconnus ainsi que de 21 places d'hôpital de jour en psychiatrie. D'autres capacités de lits sont disponibles à proximité directe de la Communauté germanophone, tant en Belgique qu'en Allemagne, notamment auprès de l'hôpital à Malmedy et auprès de l'hôpital partenaire CHC Liège ainsi que dans les hôpitaux universitaires de Liège et d'Aix-la-Chapelle.

En 2021, la clinique Saint-Joseph de St. Vith disposait de 156 lits reconnus. Elle est également reconnue pour un hôpital de jour chirurgical, non chirurgical et psychiatrique. L'hôpital dispose entre autres de services de chirurgie et de médecine interne, d'une maternité, d'une unité de soins chroniques, d'une unité psychiatrique, d'un service de radiologie avec IRM, d'un service d'urgence et d'un service médical d'urgence (SMUR).

#### 16.1.1.3 Institutions pour personnes souffrant de troubles psychiques

L'ASBL Begleitetes Wohnen Ostbelgiens (BWO : logement accompagné) existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 sous la supervision et le financement de la Communauté germanophone. Sa mission est d'accompagner et de soutenir les adultes souffrant de troubles psychiatriques stabilisés de la

Communauté germanophone. Elle propose aux adultes un accompagnement au logement de façon générale composé d'offres sociales et de structures de jour.

Pour les adultes, spécifiquement, souffrant de maladies psychiatriques, l'ASBL BWO propose en outre un accompagnement et un suivi ambulatoire à domicile par le biais du service d'accompagnement psychiatrique. De plus, l'ASBL favorise la réinsertion par des propositions d'occupation. Ce soutien a lieu aussi bien dans le cadre des appartements partagés que dans celui du service d'accompagnement psychiatrique.

L'objectif de l'accompagnement et de la prise en charge est de créer, de construire et de maintenir la plus grande autonomie possible des adultes dans l'établissement ou dans leur environnement familial.

La résidence médicalisée psychiatrique de St. Vith est chargée de l'accompagnement et des soins psychosociaux multidisciplinaires d'adultes souffrant de maladies psychiatriques chroniques évolutives stabilisées. Elle propose un accompagnement en matière de soins et de logement dans le but de promouvoir la plus grande autonomie possible en fonction des possibilités et des capacités de chaque résident et de favoriser la poursuite de la stabilisation de la pathologie.

En ce qui concerne la santé mentale, un nouveau cadre juridique sera élaboré d'ici 2025 et mis en œuvre par la suite.

#### *16.1.1.4 Centre de consultation et de thérapie*

Le centre de consultation et de thérapie (BTZ) est responsable des consultations et des thérapies depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le BTZ est né de la fusion du SPZ (centre psychosocial) et du KiTZ (centre de thérapie pour enfants).

Le BTZ propose les offres suivantes :

- une thérapie et des conseils multidisciplinaires généraux pour les enfants, les adolescents et les adultes. Ceux-ci comprennent un accompagnement psychologique, social, médical et psychiatrique.
- une thérapie multidisciplinaire élargie pour les enfants jusqu'à 14 ans. Celle-ci comprend une offre psychologique, sociale, médicale, psychiatrique, pédagogique, ergothérapeutique, logopédique, kinésithérapeutique, psychomotrice et de pédagogie curative.

## **17 Accompagnement des personnes âgées**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la part des 65 ans et plus dans la population totale du canton de Saint Vith était de 19,9 %. La part des personnes âgées de 80 ans et plus était de 6,4 %. Selon les prévisions démographiques, la part des 65 ans et plus dans le canton de Saint Vith passera à 28,3 % d'ici 2035. Ces chiffres à eux seuls montrent clairement que l'on se trouve face à de grands défis.

Depuis 2019, la Communauté germanophone a repris l'ensemble des compétences dans le domaine des seniors. Avec le décret de base du 13 décembre 2018, elle régleme aussi bien les normes d'autorisation et de reconnaissance que le financement des offres pour les seniors et les personnes ayant besoin de soutien ainsi que les soins palliatifs.

L'objectif général est de donner aux seniors qui le souhaitent l'opportunité de rester chez eux le plus longtemps possible. Pour ce faire, le Service pour une vie autonome (DSL, Dienststelle für selbstbestimmtes Leben) conseille et soutient toutes les personnes, quelle que soit leur situation en matière d'aide et de soins. Le service met en relation les services d'aide à domicile, semi-stationnaires et stationnaires. Les seniors sont ainsi assurés de connaître et d'utiliser tous les services d'aide mis à leur disposition. Les collaborateurs conseillent les seniors en fonction de leurs besoins personnels et leur rendent éventuellement visite à domicile.

### **17.1 Service d'urgence à domicile**

Les systèmes d'appel d'urgence à domicile permettent de se signaler en cas d'urgence dans l'environnement domestique. Ces systèmes conviennent par exemple aux personnes âgées vivant seules, aux personnes nécessitant des soins ou aux personnes souffrant d'un handicap physique.

### **17.2 Offres de soutien à domicile**

L'aide aux familles et aux personnes âgées par le service d'aide aux personnes âgées de la mutualité socialiste de Verviers et l'aide aux familles ASBL est une offre de soutien à domicile pour les personnes ayant besoin d'aide dans leur environnement familial.

L'accueil de jour est une offre de groupe de soutien à domicile qui est assurée pendant la journée au profit des seniors ayant besoin de soutien. La maison du village des seniors de Schönberg permet aux personnes âgées des communes de St. Vith, Amblève et Bullange ayant besoin d'une assistance légère de rencontrer d'autres personnes plusieurs jours par semaine. En outre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les centres d'hébergement et de soins pour seniors Hof Butgenbach à Butgenbach et St. Elisabeth à St. Vith proposent des places supplémentaires en accueil de jour. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, il y aura 18 places d'accueil de jour dans les centres d'hébergement et de soins pour seniors.

Les soins de jour concernent les seniors bénéficiant d'une catégorie de soutien accrue. Le Hof Butgenbach à Butgenbach et la maison de retraite St. Elisabeth à St. Vith proposent les soins de jour dans leurs établissements. Au total, 8 places sont disponibles au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le court séjour est une offre de groupe de soutien à domicile qui peut être sollicitée sur une période maximale de trois mois par année civile et au maximum trois mois consécutifs par les seniors ayant besoin de soutien et pour lesquels une catégorie de soutien est attestée. Tous les centres d'hébergement et de soins pour seniors proposent des soins de courte durée. Au total, 11 places seront disponibles pour les courts séjours au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

En plus des services d'aide à domicile reconnus, les personnes âgées peuvent faire appel à d'autres prestataires de services, tels qu'un service de soins infirmiers à domicile ou des infirmiers indépendants, ou encore un service de livraison de repas chauds. A cela s'ajoutent les offres de la "Stundenblume" (service de transport et de visite) et d'autres offres du domaine socioculturel.

### **17.3 Structures résidentielles**

Centres d'hébergement et de soins pour seniors : Le canton de Saint Vith compte deux centres d'hébergement et de soins pour seniors (WPZS). Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 217 places seront disponibles dans les WPZS, y compris les courts séjours.

Résidence pour seniors : les résidences pour seniors sont des structures d'hébergement pour les seniors qui vivent dans des appartements accessibles et qui peuvent bénéficier de services domestiques. Contrairement aux WPZS, les offres de soins sont exclues par l'organisme responsable lui-même. Il n'existe actuellement aucune résidence pour seniors dans le canton de Saint Vith.

Les logements assistés : Les logements encadrés sont des appartements dans lesquels les seniors peuvent vivre de manière autonome, mais peuvent en plus faire appel à un service d'appel d'urgence. Il n'existe actuellement aucun logement de ce type dans le canton de Saint Vith.

Autres offres et formes d'habitat alternatives : Le décret sur les seniors de la Communauté germanophone prévoit d'autres offres qui n'existent pas encore sous cette forme dans le canton de Saint Vith. Elles sont tournées vers l'avenir et soutiennent d'une part le maintien à domicile ou encouragent la vie communautaire des seniors, en particulier des seniors ayant un faible besoin d'assistance. L'accent est mis sur l'autodétermination du senior et sur la capacité à créer des formes d'habitat qui contribuent à ce que la vie autonome dans de petites structures puisse également être bénéfique pour la santé. Parmi ces offres figurent les soins de jour axés sur la rééducation, les soins de nuit, les courts séjours axés sur la rééducation, les initiatives d'habitat communautaire ainsi que les communautés d'habitation accompagnées pour seniors.

### **17.4 Projets pilotes**

Dans le contexte de l'évolution démographique, du fait que les gens vivent de plus en plus longtemps en bonne santé et de la pénurie de personnel qualifié dans le secteur des soins, une attention particulière est accordée aux projets pilotes dans le domaine des seniors. Le domaine est en pleine mutation et les bonnes initiatives peuvent être soutenues financièrement par le biais d'un contrat de trois ans. Pendant cette période, les projets doivent être analysés, les avantages et les inconvénients doivent être notés et des adaptations de l'idée initiale doivent éventuellement être effectuées afin qu'une nouvelle bonne offre puisse être définitivement ancrée dans la Communauté germanophone et devenir structurellement, récursivement finançable. Les seniors peuvent en outre s'engager dans des activités bénévoles. Il s'agit d'une mesure importante de promotion de la santé.

### **17.5 Soins palliatifs**

Les soins palliatifs s'adressent aux patients atteints d'une maladie incurable et très avancée, dont l'espérance de vie est limitée et pour lesquels aucun traitement ou thérapie n'est plus possible. En



2019, environ 120 patients ont été pris en charge dans la Communauté germanophone. Les chiffres pour le canton de Saint Vith ne sont pas disponibles.

### **17.6 Aide à l'assistance aux personnes âgées**

L'allocation d'aide aux personnes âgées est une aide financière destinée aux personnes qui ont dépassé l'âge de 65 ans et qui sont en perte d'autonomie. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Communauté germanophone prendra en charge la mise en œuvre de cette compétence.

## 18 Répertoire des sources

### POPULATION ET ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Iweps (2021). *Perspective de population*. Consulté le 04.07.2022 par [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=2&indicateur\\_id=244600&sel\\_niveau\\_catalogue=T&ordre=0](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=244600&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0)

Iweps (2021). *Types de ménages*. Consulté le 04.07.2022 par [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=2&indicateur\\_id=244401&sel\\_niveau\\_catalogue=T&ordre=0](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=244401&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0)

Statbel (2022). *Structure de la population*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population#figures>

Statbel (2022). *Mouvement de la population*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mouvement-de-la-population#figures>

Statbel (2021). *Tables de mortalité et espérance de vie*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mortalite-et-esperance-de-vie/tables-de-mortalite-et-esperance-de-vie#figures>

### STRUCTURE ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Office de l'emploi de la Communauté germanophone (2021). *Mouvements des navetteurs*. Consulté le 04.07.2022 par [https://adg.be/desktopdefault.aspx/tabid-5419/9370\\_read-50861/](https://adg.be/desktopdefault.aspx/tabid-5419/9370_read-50861/)

Office de l'emploi de la Communauté germanophone (2021). *Métiers en pénurie : Version actualisée 2021*. Consulté le 04.07.2022 par [https://adg.be/desktopdefault.aspx/tabid-5401/9347\\_read-50919/](https://adg.be/desktopdefault.aspx/tabid-5401/9347_read-50919/)

Banque nationale de Belgique (2022). *Comptes régionaux*. Consulté le 04.07.2022 par <https://stat.nbb.be/?lang=fr>

Institut pour l'emploi et l'employabilité (2018). *Analyse du stock, des besoins et du potentiel de main-d'œuvre qualifiée dans les Cantons de l'Est*. Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/Downloads/Studien\\_und\\_Analysen/Publikationen/Endbericht\\_Fachkraefteanalyse\\_06.12.18.pdf](https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/Downloads/Studien_und_Analysen/Publikationen/Endbericht_Fachkraefteanalyse_06.12.18.pdf)

Office national de sécurité sociale (2021). *Répartition des postes de travail par lieu de travail : Statistiques décentralisées*. Non publié. Disponible sur [https://ostbelgien.inzahlen.be/jive?workspace\\_guid=346599b5-b76f-4112-835b-db9a7c07eb54](https://ostbelgien.inzahlen.be/jive?workspace_guid=346599b5-b76f-4112-835b-db9a7c07eb54)

Ministère de la Communauté germanophone (2022). *Les chômeurs*. Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgien.inzahlen.be/jive?workspace\\_guid=6fbdfea9-80c2-483c-88b4-3cb1c9b3ab52](https://ostbelgien.inzahlen.be/jive?workspace_guid=6fbdfea9-80c2-483c-88b4-3cb1c9b3ab52)

OCDE (2022). *Taxing Wages 2022*. Consulté le 04.07.2022 par <https://www.oecd.org/tax/taxing-wages-20725124.htm>

Sécurité Sociale Entrepreneurs Indépendants (2021). *Statistiques*. Récupéré le 04/07/2022 de <https://websta.rsvz-inasti.fgov.be/fr>

Statbel (2021). *Evolution annuelle des entreprises assujetties à la tva*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises/entreprises-assujetties-la-tva/evolution-annuelle-des-entreprises-assujetties-la#figures>

Statbel (2021). *Faillites mensuelles*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises/faillites/faillites-mensuelles#figures>

Statbel (2021). *Revenus fiscaux*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/revenus-fiscaux#figures>

Steunpunt Werk (2021). *Cijfers (en allemand)*. Consulté le 04/07/2022 par <https://www.steunpuntwerk.be/cijfers>

WFG Canton de l'Est (2022). *Rapport d'activité 2021 : une année en chiffres*. Consulté le 04.07.2022 par [https://www.wfg.be/wp-content/uploads/2022/06/WFG-Jahresbericht-2021\\_Web.pdf](https://www.wfg.be/wp-content/uploads/2022/06/WFG-Jahresbericht-2021_Web.pdf)

Conseil économique et social (2022) : *Baromètre des compétences 2022 - Analyse des besoins en compétences dans les Cantons de l'Est*. Consulté le 04.07.2022 par <https://www.wsr-dg.be/wp-content/uploads/fachkraeftebarometer-endstudie.pdf>

## TOURISME

Ministère de la Communauté germanophone (2021). *Corona a enregistré des pertes en termes d'arrivées et de nuitées*. Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-2369/5063\\_read-64265/](https://ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-2369/5063_read-64265/)

## MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURE TECHNIQUE

Institut belge des services postaux et des télécommunications (2021). *Atlas ligne fixe*.

Récupéré le 04/07/2022 de <https://www.bipt-data.be/fr/projects/atlas/landline>

Graff, Andreas (2018). Travail de master : Conception d'un concept de mobilité durable pour la *Communauté germanophone de Belgique*. Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien\\_und\\_analysen/publikationen/MA\\_Graff\\_Mobilitaetskonzept.pdf](https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien_und_analysen/publikationen/MA_Graff_Mobilitaetskonzept.pdf)

Iweps (2017). *Longueur du réseau routier revêtu*. Consulté le 04.07.2022 par [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=3&indicateur\\_id=216600&sel\\_niveau\\_catalogue=T&ordre=0](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=3&indicateur_id=216600&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0)

p:4 Gesellschaft für Regional-, Stadt-, Umwelt- und Verkehrsplanung (2020). *Rapport final : Elaboration d'un concept de circulation cycliste pour la Communauté germanophone de Belgique*. Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien\\_und\\_analysen/publikationen/Erstellung\\_eines\\_Radverkehrskonzepts\\_fuer\\_die\\_Deutschsprachige\\_Gemeinschaft\\_Belgiens\\_Schlussbericht.pdf](https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien_und_analysen/publikationen/Erstellung_eines_Radverkehrskonzepts_fuer_die_Deutschsprachige_Gemeinschaft_Belgiens_Schlussbericht.pdf)

Service public de Wallonie (2020). *WalOnMap*, Consulté le 04.07.2022 par <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#SHARE=D276D1F1E5417B1BE053D5AFA49D53AA>

Statbel (2021). *Découpages géographiques 2021*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/open-data/decoupages-geographiques-2021>

Statbel (2021). *Parc de véhicules*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/parc-de-vehicules#figures>

## NUMERISATION

GrenzEcho (2022) *Flächendeckendes Glasfasernetz bis 2026 in Ostbelgien*. Consulté le 03.10.2022 par <https://www.grenzecho.net/80017/artikel/2022-09-29/flachendeckendes-glasfasernetz-bis-2026-ostbelgien>

WIK-Consult (2020). *Approches et coûts d'un raccordement à la fibre optique sur l'ensemble du territoire de la Communauté germanophone de Belgique*. Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienlive.be/PortalData/2/Resourcen/downloads/medien/20200429\\_Glasfasererschliessung\\_in\\_der\\_DG.pdf](https://ostbelgienlive.be/PortalData/2/Resourcen/downloads/medien/20200429_Glasfasererschliessung_in_der_DG.pdf)

## NATURE ET ENVIRONNEMENT

Ministère de la Communauté germanophone (2018). *Plan intégré énergie-climat pour la Communauté germanophone de Belgique*. Consulté le 04.07.2022 par [https://www.ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resourcen/downloads/studien\\_und\\_analysen/publikationen/EXVIII-20190214-OP-722\\_Energie\\_und\\_Klimaplan.pdf](https://www.ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resourcen/downloads/studien_und_analysen/publikationen/EXVIII-20190214-OP-722_Energie_und_Klimaplan.pdf)

Statbel (2021). *Exploitations agricoles et horticoles : Chiffres agricoles de 2020*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>

## SYLVICULTURE

Office économique wallon du bois, Holz-Zoom Ostbelgien, édition 2018

GreneEcho (2022), *Eifeler Förster wollen nicht mehr alles auf die Fichte setzen*. Consulté le 07.11. 2022 par <https://www.grenzecho.net/80501/artikel/2022-10-10/eifeler-forster-wollen-nicht-mehr-alles-auf-die-fichte-setzen?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26st%3D40%26word%3DWald>

## PLANIFIER, CONSTRUIRE ET HABITER

Banque nationale de Belgique (2022). *Statistiques*. Consulté le 04.07.2022 par <https://www.nbb.be/fr/centrales-des-credits/credits-aux-particuliers/statistiques>

Ministère de la Communauté germanophone (2021). *Logement social*, consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-5739/9825\\_read-52622/](https://ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-5739/9825_read-52622/)

Ministère de la Communauté germanophone (2015). *Concept de développement régional de la Communauté germanophone : Volume 4*, Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienlive.be/PortalData/2/Resourcen/downloads/service/2\\_REK\\_DE\\_Band\\_4.pdf](https://ostbelgienlive.be/PortalData/2/Resourcen/downloads/service/2_REK_DE_Band_4.pdf)

Eurostat (2021). *Répartition de la population par type de logement, type de ménage et groupe de revenu - Enquête EU-SILC*. Consulté le 04.07.2022 par [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ILC\\_LVHO02\\_custom\\_1113027/default/table?lang=de](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ILC_LVHO02_custom_1113027/default/table?lang=de)

Iweps (2018). *Le marché locatif sous la loupe. Mesurer les loyers dans les communes belges et wallonnes*. Consulté le 04.07.2022 par <https://www.iweps.be/publication/marche-locatif-loupe-mesurer-loyers-communes-belges-wallonnes/>

Iweps (2021). *Utilisation du sol (répartition de la superficie par catégorie)*. Consulté le 04.07.2022 par [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=1&indicateur\\_id=215700&sel\\_niveau\\_catalogue=T&ordre=0](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=1&indicateur_id=215700&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0)

Statbel (2020). *Indicateurs géographiques (basés sur le CENSUS 2011)*. Consulté le 04.07.2022 par <https://bestat.statbel.fgov.be/bestat/crosstable.xhtml?view=f4c8c060-0b51-48ac-a946-8e783ada91f3>

Statbel (2021). *Parc des bâtiments*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/construction-logement/parc-des-batiments#figures>

Statbel (2022). *Permis de bâtir*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/construction-logement/permis-de-batir#figures>

Statbel (2022). *Prix de l'immobilier*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/construction-logement/prix-de-limmobilier#figures>

## CULTURE, SPORT, JEUNESSE ET MÉDIAS

BRF (2021). *La BRF atteint quotidiennement près de 60% de tous les Belges de l'Est*. Consulté le 04.07.2022 par [https://u.brf.be/wp-content/uploads/sites/5/2022/05/22-05-04-PM\\_forsa-Umfrage-2022\\_BRF.pdf](https://u.brf.be/wp-content/uploads/sites/5/2022/05/22-05-04-PM_forsa-Umfrage-2022_BRF.pdf)

Centre d'Information sur les Médias (2022) : *CIM Press Brand Report - mars 2022 : Grenz Echo*. Consulté le 04.07.2022 par [https://www.cim.be/brandReport/2022%20-%20Stated\\_GrenzEcho.pdf](https://www.cim.be/brandReport/2022%20-%20Stated_GrenzEcho.pdf)

Föderkam Canton de l'Est (2020). *Föderkam - Une fédération et ses associations*. St. Vith : Föderkam Ostbelgien.

Institut pour le développement des installations sportives (2017). *Etude sur le développement du sport de masse : Communauté germanophone de Belgique*. Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resourcen/downloads/studien\\_und\\_analysen/publikationen/Breitensportentwicklungsstudie.pdf](https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resourcen/downloads/studien_und_analysen/publikationen/Breitensportentwicklungsstudie.pdf)

Ministère de la Communauté germanophone (2021). *Nombre d'élèves*. Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienbildung.be/desktopdefault.aspx/tabid-2195/4516\\_read-32080/](https://ostbelgienbildung.be/desktopdefault.aspx/tabid-2195/4516_read-32080/)

Ministère de la Communauté germanophone (2021). *Statistiques des associations dans les Cantons de l'Est*. Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-3866/5062\\_read-33910/](https://ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-3866/5062_read-33910/)

Ostbelgischer Medienverlag (o.J.). *FAQ*. Consulté le 04.07.2022 par <https://kurier-journal.be/faq/>

## ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Office de l'emploi de la Communauté germanophone (2021). *SAVE - Service d'entremise des jeunes en fin de scolarité*. Consulté le 06.12.2021 par [https://adg.be/desktopdefault.aspx/tabid-5403/9349\\_read-50719/](https://adg.be/desktopdefault.aspx/tabid-5403/9349_read-50719/)

Office de l'emploi de la Communauté germanophone & Kaleido Ostbelgien (n.d.). *Evaluation de l'enquête : Quelle voie chois-tu après le baccalauréat ?* Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resourcen/downloads/studien\\_und\\_analysen/publikationen/2021\\_11\\_23\\_Auswertung\\_Umfrage\\_Abiturienten\\_2021.pdf](https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resourcen/downloads/studien_und_analysen/publikationen/2021_11_23_Auswertung_Umfrage_Abiturienten_2021.pdf)

IAWM (2021). *Analyse des nouveaux contrats de formation 2021*. Consulté le 04.07.2022 par [http://www.iawm.be/fileadmin/template/Download\\_PDF/Lehrvertragsstatistik/ANALYSE\\_DER\\_NEUE\\_N\\_AUSBILDUNGSVERTRAEGE\\_2021\\_ENDVERSION.pdf](http://www.iawm.be/fileadmin/template/Download_PDF/Lehrvertragsstatistik/ANALYSE_DER_NEUE_N_AUSBILDUNGSVERTRAEGE_2021_ENDVERSION.pdf)

Ministère de la Communauté germanophone (2021). *Nombre d'élèves*. Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienbildung.be/desktopdefault.aspx/tabid-2195/4516\\_read-32080/](https://ostbelgienbildung.be/desktopdefault.aspx/tabid-2195/4516_read-32080/)

## SOCIAL

Agence InterMutualiste (2021). *Populatie rechthebbenden*. Consulté le 04.07.2022 par [https://atlas.aim-ima.be/jive?workspace\\_guid=4b751c7c-5267-4d95-98bc-58d47044a4ad](https://atlas.aim-ima.be/jive?workspace_guid=4b751c7c-5267-4d95-98bc-58d47044a4ad)

SPP Intégration Sociale (n.d.). *Relevé du nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration*. Consulté le 04.07.2022 par <https://www.mi-is.be/fr/etudes-publications-statistiques/releve-du-nombre-de-beneficiaires-dun-revenu-dintegration>

SPP Intégration Sociale (n.d.). *Relevé du nombre de bénéficiaires d'une aide sociale équivalente*. Consulté le 04.07.2022 par <https://www.mi-is.be/fr/etudes-publications-statistiques/releve-du-nombre-de-beneficiaires-dune-aide-sociale-equivalente>

Centrale des crédits aux particuliers (2021). *Statistiques*. Consulté le 04.07.2022 par <https://www.nbb.be/fr/centrales-des-credits/credits-aux-particuliers/statistiques>

Statbel (2022). *Structure de la population*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population#figures>

## FAMILLE

Gouvernement de la Communauté germanophone (2019). *Masterplan 2025 pour l'accueil des enfants en Communauté germanophone*. Consulté le 04.07.2022 par [https://ostbelgienfamilie.be/PortalData/50/Resourcen/downloads/familienfreundliches\\_ostbelgien/Masterplan\\_Statistiken\\_2018.pdf](https://ostbelgienfamilie.be/PortalData/50/Resourcen/downloads/familienfreundliches_ostbelgien/Masterplan_Statistiken_2018.pdf)

## SANTÉ

SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement (2019). *Dossier court Soins de santé : Hôpitaux généraux*. Consulté le 04/07/2022 par [https://www.belgiqueenbonnesante.be/images/Kurzdossier\\_Gesundheitspflege\\_2019\\_pdf.pdf](https://www.belgiqueenbonnesante.be/images/Kurzdossier_Gesundheitspflege_2019_pdf.pdf)

## ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Iweps (2021). *Perspective de population*. Consulté le 04.07.2022 par [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=2&indicateur\\_id=244600&sel\\_niveau\\_catalogue=T&ordre=0](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=244600&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0)

Statbel (2022). *Structure de la population*. Consulté le 04.07.2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population#figures>